



Directrice de la publication : Dominique Alba  
Étude réalisée par : Guylène Randal  
Sous la direction de : Audry Jean-Marie  
Cartographie : Anne Servais et Christine Delahaye  
Mise en page : Apur  
[www.apur.org](http://www.apur.org)

2013V1.3.1.

# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	2
<b>Démographie</b>	
Densité de population .....	4
Évolution de la population .....	6
Taux de natalité .....	8
Structure par âge .....	10
Indice de jeunesse .....	14
Population immigrée .....	16
Migrations résidentielles .....	18
Stabilité résidentielle .....	20
Impact des migrations résidentielles sur la sociologie des territoires .....	22
<b>Caractéristiques sociologiques et socio-professionnelles de la population</b>	
Taille moyenne des ménages .....	24
Personnes seules .....	26
Familles avec enfants .....	28
Foyers monoparentaux .....	30
Catégories socio-professionnelles .....	32
Revenu médian par Unité de Consommation .....	34
Ménages à bas revenus .....	36
Indice de Développement Humain 2 .....	38
Allocataires du RSA-SOCLE .....	40
<b>Logements - hébergements</b>	
Typologie de l'habitat .....	42
Construction de logements neufs .....	44
Surface habitable par habitant .....	46
Logements SRU .....	48
Ménages propriétaires .....	50
Ménages locataires du secteur privé .....	52
Hébergement d'urgence .....	54
Logements temporaires .....	56
<b>Environnement économique</b>	
Densité d'emploi .....	58
Indicateur de concentration d'emploi (ou taux d'emploi) .....	60
Évolution de la population active .....	62
Taux d'activité .....	64
Cadres des fonctions métropolitaines .....	66
Indice de chômage .....	68
Évolution des demandeurs d'emploi .....	70
Jeunes sans diplôme .....	72
<b>Politique urbaine</b>	
Territoires d'intervention de la politique de la ville .....	74
<b>Sigles et définitions</b> .....	76

# Introduction

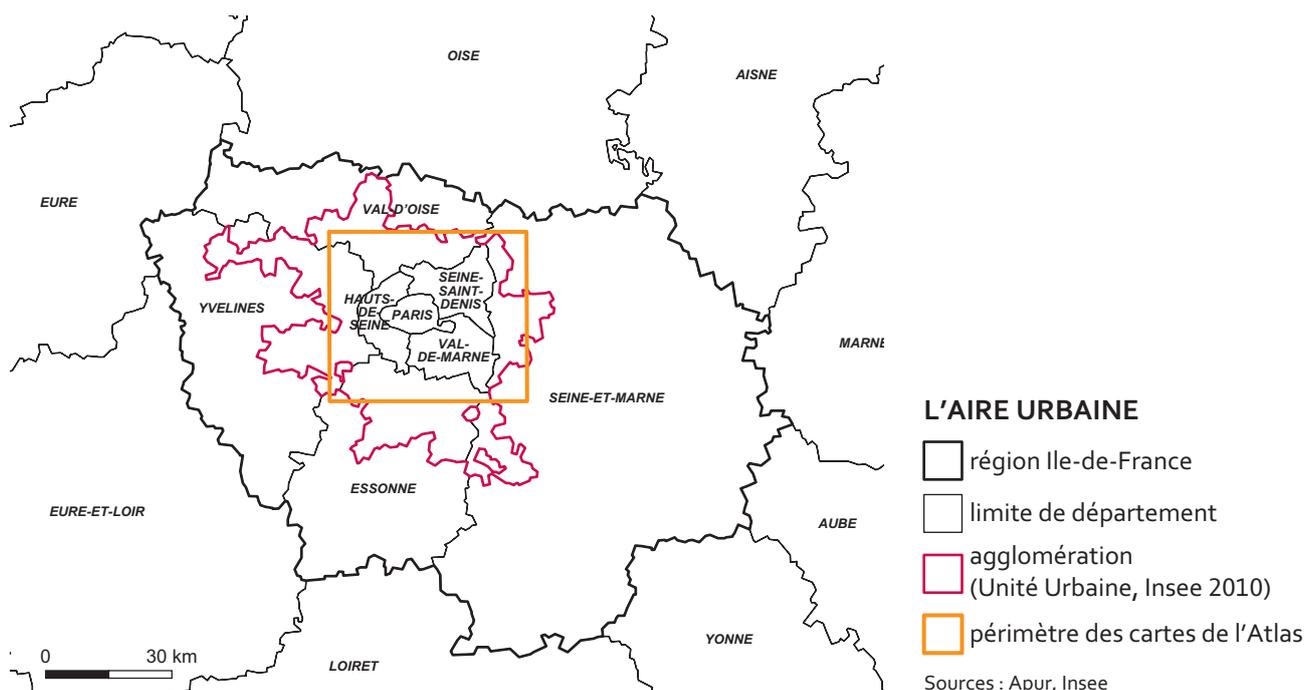
Une des missions de l'Apur est d'analyser les évolutions sociétales. C'est notamment dans le cadre des Observatoires auxquels l'Atelier est associé que sont menées des réflexions sur la famille, l'habitat, le logement, le développement économique et commercial ou encore l'évolution des quartiers défavorisés, la pauvreté et l'exclusion. Les études issues de ces travaux ont en commun de reposer sur un socle statistique qui met en évidence l'évolution de certains faits et en donne presque toujours une représentation cartographique. Pour réaliser les cartes, de nombreuses sources sont mises à contribution, issues pour la plupart de la statistique publique (Insee, FINESS...).

Les cartes réunies dans cet ouvrage sont de différentes natures, cartes d'analyse ou cartes de synthèse. L'ambition n'est pas de constituer un inventaire exhaus-

sif mais de donner à voir la variété des thèmes et des représentations possibles à partir des études ou des notes récentes de l'Apur. Chaque carte est accompagnée de mentions sur la source, le champ géographique, la disponibilité des données et la méthodologie.

Le périmètre de représentation choisi, plus restreint que l'unité urbaine, dépasse les limites des quatre départements centraux, notamment pour inclure les communes qui accueillent un aéroport. Nous avons privilégié ce périmètre pour avoir le plus souvent possible la même échelle de carte.

Certaines cartes portent sur un territoire plus limité parce que l'étude dont la carte est issue concerne un territoire différent. C'est le cas par exemple des cartes des jeunes sans diplôme ou des logements temporaires.



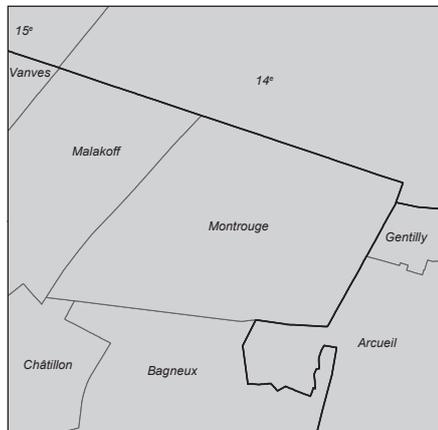
Nous avons à disposition trois unités de représentation, la commune, l'îlot IRIS et le « carreau » de 200 m par 200 m en lien avec l'objectif de l'étude dans lequel elle s'inscrit. Les cartes à la commune sont les plus grossières. Mais au prix d'une simplification de l'information, elles ont l'avantage de la clarté. À l'opposé, les cartes au carreau 200 m x 200 m offrent la plus grande finesse géographique mais peuvent donner une image brouillée. Cependant à la différence de l'îlot IRIS, la maille régulière des carreaux et leur taille constante procurent un confort visuel.

Certaines cartes sont d'une grande simplicité. Elles localisent une information élémentaire comme par exemple le pourcentage de personnes de 16-25 ans dans la population totale, les logements construits entre 1999 et 2008 ou encore la densité de l'emploi. D'autres incorporent de l'analyse en amont qui implique des traitements informatiques complexes comme par exemple l'impact des migrations résidentielles sur la sociologie des territoires, l'indice de développement humain ou encore la typologie de l'habitat.

## DIFFÉRENTS MAILLAGES DU TERRITOIRE

Exemple : la commune de Montrouge

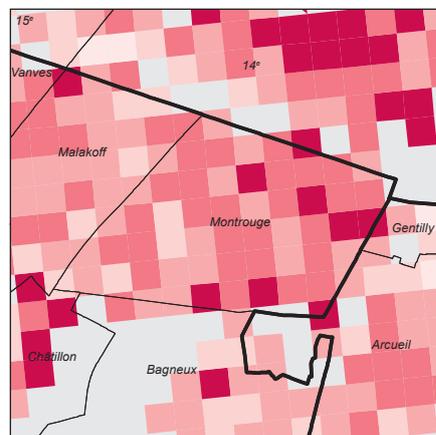
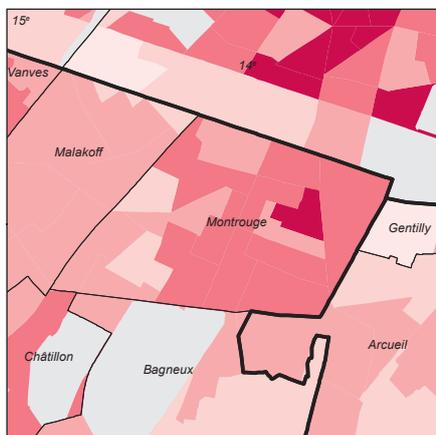
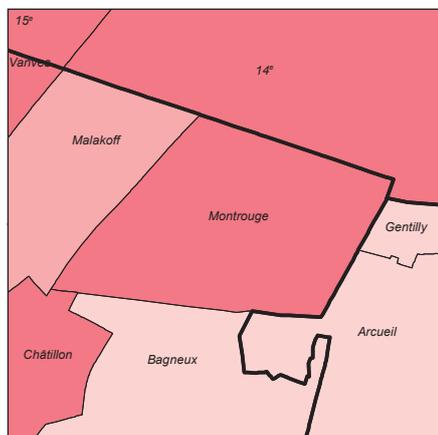
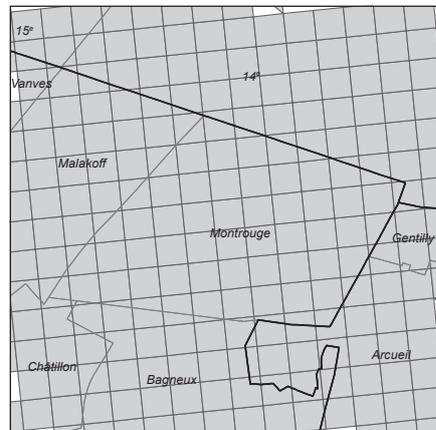
Commune



IRIS

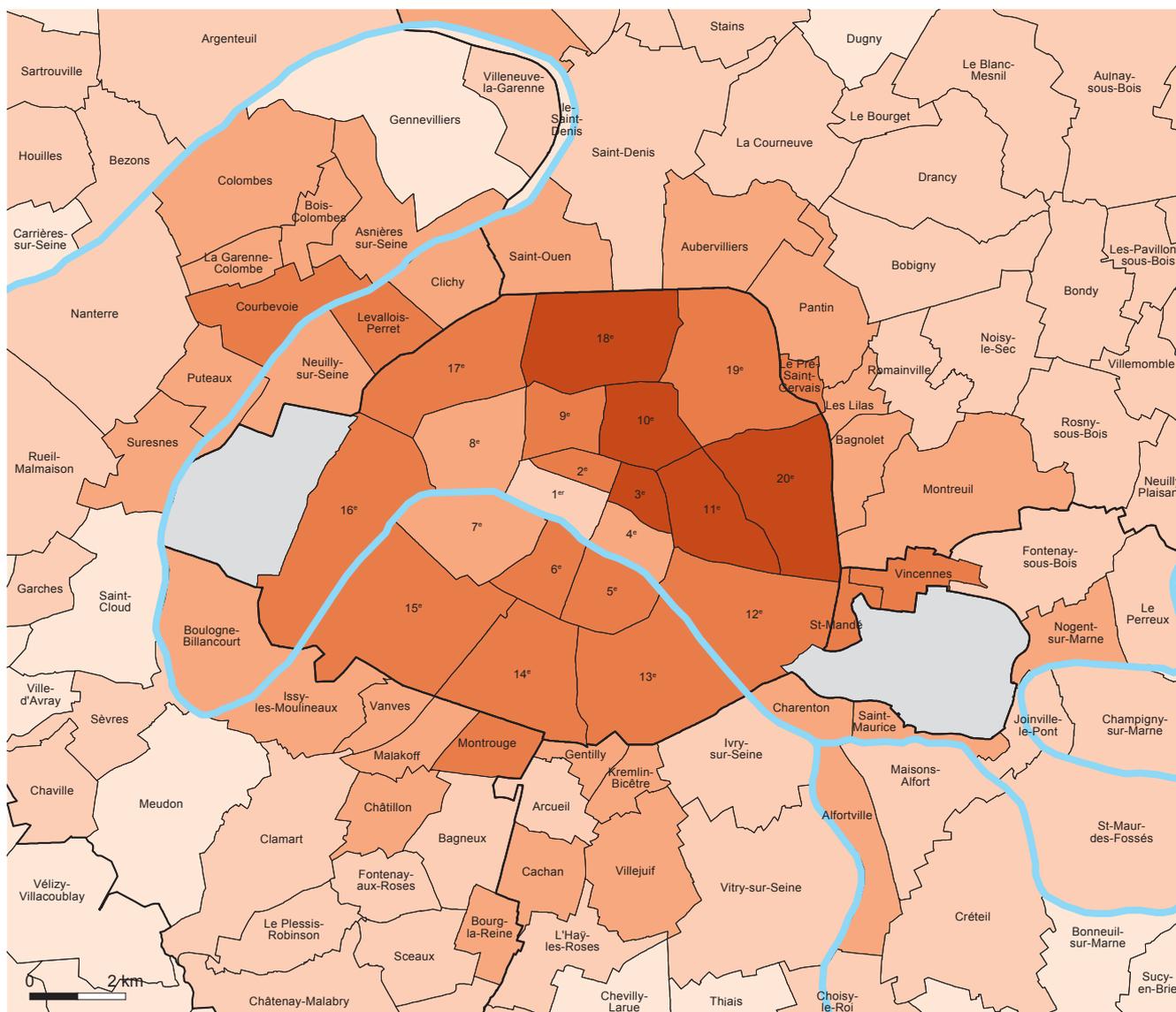


Carreau 200 m x 200 m



## DENSITÉ DE POPULATION

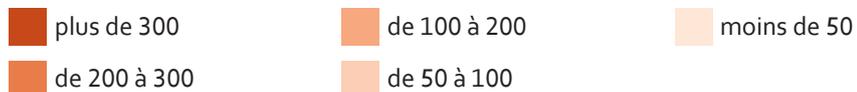
Catégorie	Démographie
Présentation	<p>La densité de population mesure l'importance de l'occupation d'un territoire par les hommes et elle montre sa répartition et ses concentrations.</p> <p>Elle permet de rendre compte de l'extension urbaine.</p>
Source	Insee
Nom et millésime des données sources	Recensement de la population 2009
Disponibilité	Recensements 1982, 1990, 1999, 2010
Champ géographique	Quartier IRIS, arrondissement, commune, carreau
Étendue	Ile-de-France
Méthodologie Formule de calcul	$\frac{\text{nombre d'habitants}}{\text{hectares}}$
Publication Apur	<p><b>Étude:</b> « Population, logement, emploi - Résultats de l'exploitation globale 2009 et chiffres de population 2010 » – mars 2013  <a href="http://www.apur.org/etude/population-logement-emploi-resultats-exploitation-globale-2009-chiffres-population-2010">http://www.apur.org/etude/population-logement-emploi-resultats-exploitation-globale-2009-chiffres-population-2010</a></p>



## DENSITÉ DE POPULATION, 2010

Cartographie à la commune

Nombre d'habitants à l'hectare

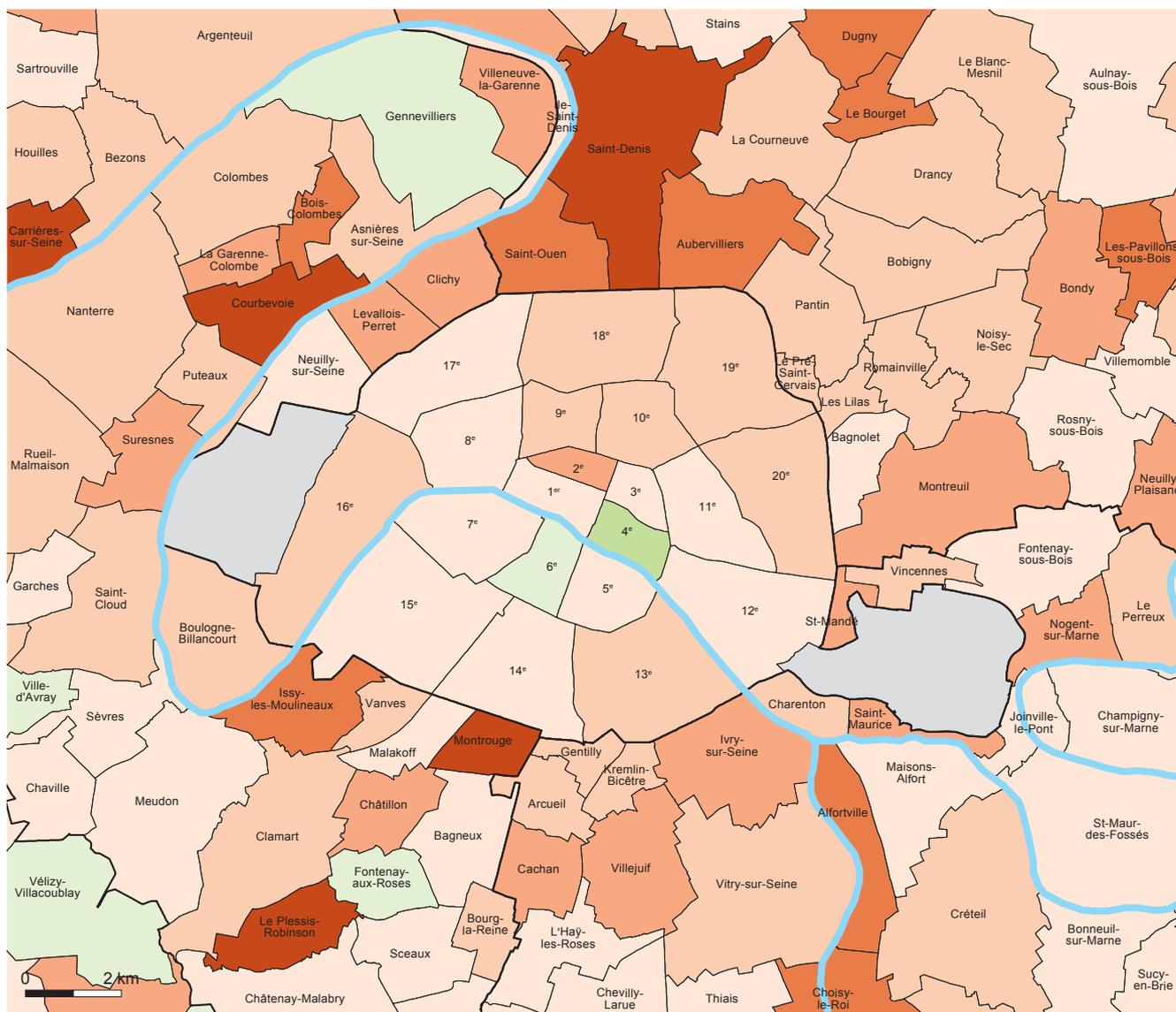


Moyennes : Paris = 258 / petite couronne = 67 / centre de l'agglomération = 89

Source : recensement de la population (Insee), 2010

## ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Catégorie	Démographie
Présentation	Les chiffres de population permettent de suivre et d'analyser d'un recensement à l'autre les variations du nombre d'habitants.
Source	Insee
Nom et millésime des données sources	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population sans doubles comptes 1999</li> <li>• Population municipale légale 2010</li> </ul>
Disponibilité	L'Apur a conservé les chiffres de la population de Paris de tous les recensements à l'échelle des arrondissements et des quartiers administratifs de 1861 à 2010
Champ géographique	Quartier IRIS, arrondissement, commune
Étendue	Ile-de-France
Méthodologie Formule de calcul	$\frac{\text{population 2008} - \text{population 1999}}{\text{population 1999}} \times 100 / \text{nombre d'années de la période}$
Publication Apur	<p><b>Étude:</b> « Population, logement, emploi - Résultats de l'exploitation globale 2009 et chiffres de population 2010 » – mars 2013</p> <p><a href="http://www.apur.org/etude/population-logement-emploi-resultats-exploitation-globale-2009-chiffres-population-2010">http://www.apur.org/etude/population-logement-emploi-resultats-exploitation-globale-2009-chiffres-population-2010</a></p>



## ÉVOLUTION DE LA POPULATION, 1999-2010

Cartographie à la commune

### Évolution annuelle de la population entre 1999 et 2010

#### HAUSSE

- plus de 2 %
- de 1,5 à 2 %
- de 1 à 1,5 %
- de 0,5 à 1 %
- moins de 0,5 %

#### BAISSE

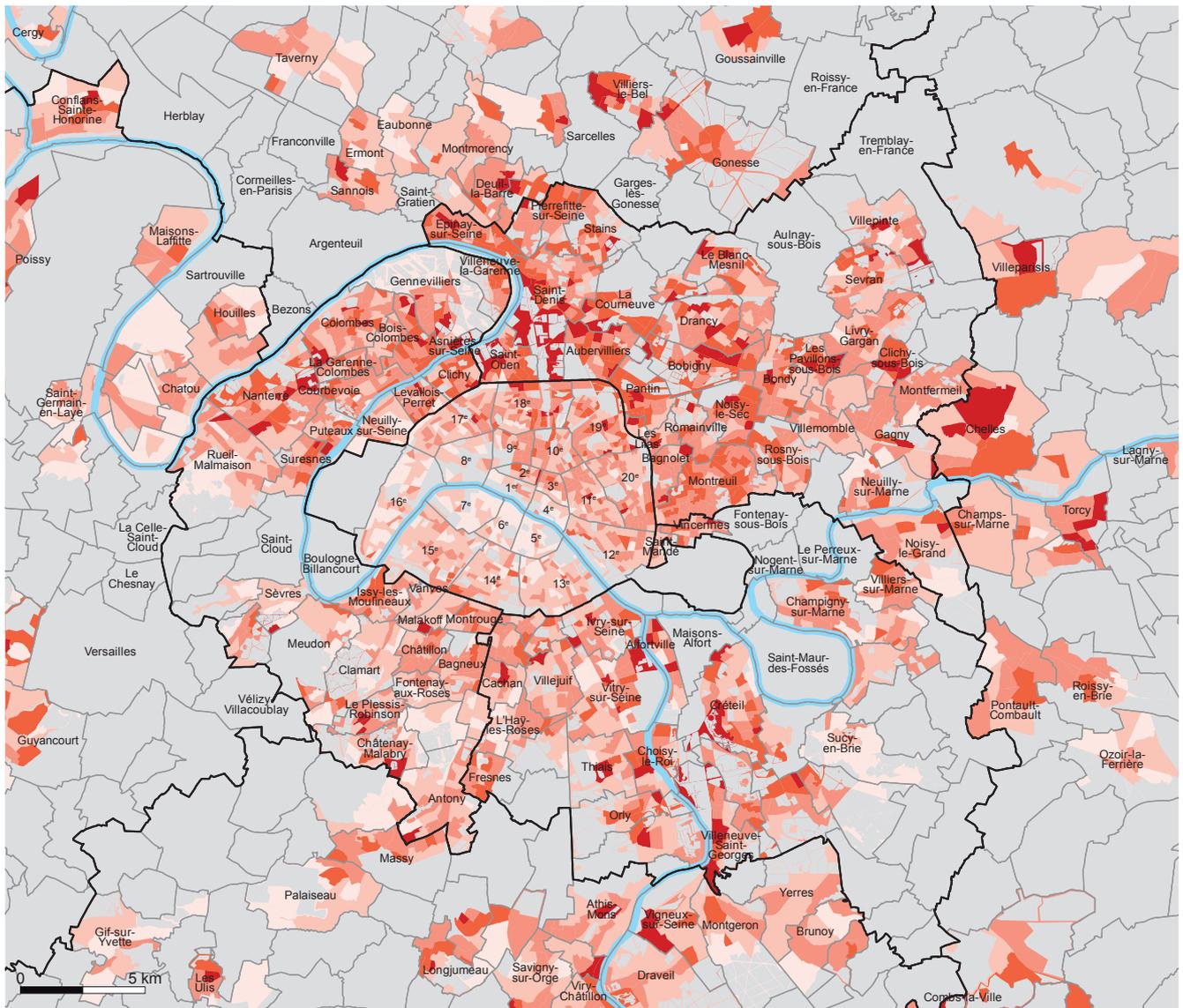
- moins de 0,5 %
- de 0,5 à 1 %

Moyennes (%) : Paris = + 0,5 / petite couronne = + 0,8 / centre de l'agglomération = + 0,7

Source : recensement de la population (Insee), 1999 et 2010

## TAUX DE NATALITÉ

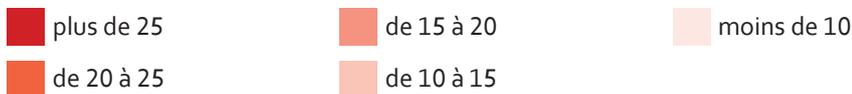
<b>Catégorie</b>	<b>Démographie</b>
<b>Présentation</b>	Le taux de natalité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale de l'année.
<b>Source</b>	Insee, état civil
<b>Nom et millésime des données sources</b>	État civil 2010
<b>Disponibilité</b>	État civil depuis 1990
<b>Champ géographique</b>	Quartier IRIS, arrondissement, commune
<b>Étendue</b>	Ile-de-France
<b>Méthodologie Formule de calcul</b>	$\frac{\text{nombre de naissances vivantes de l'année}}{\text{population totale de l'année}}$
<b>Publication Apur</b>	<b>Note n° 60</b> : « Familles parisiennes, les tendances récentes » – mars 2013 <a href="http://www.apur.org/note/familles-parisiennes-tendances-recentes">http://www.apur.org/note/familles-parisiennes-tendances-recentes</a>



## TAUX DE NATALITÉ, 2010

Cartographie au quartier IRIS

Nombre de naissances pour 1000 habitants



Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris

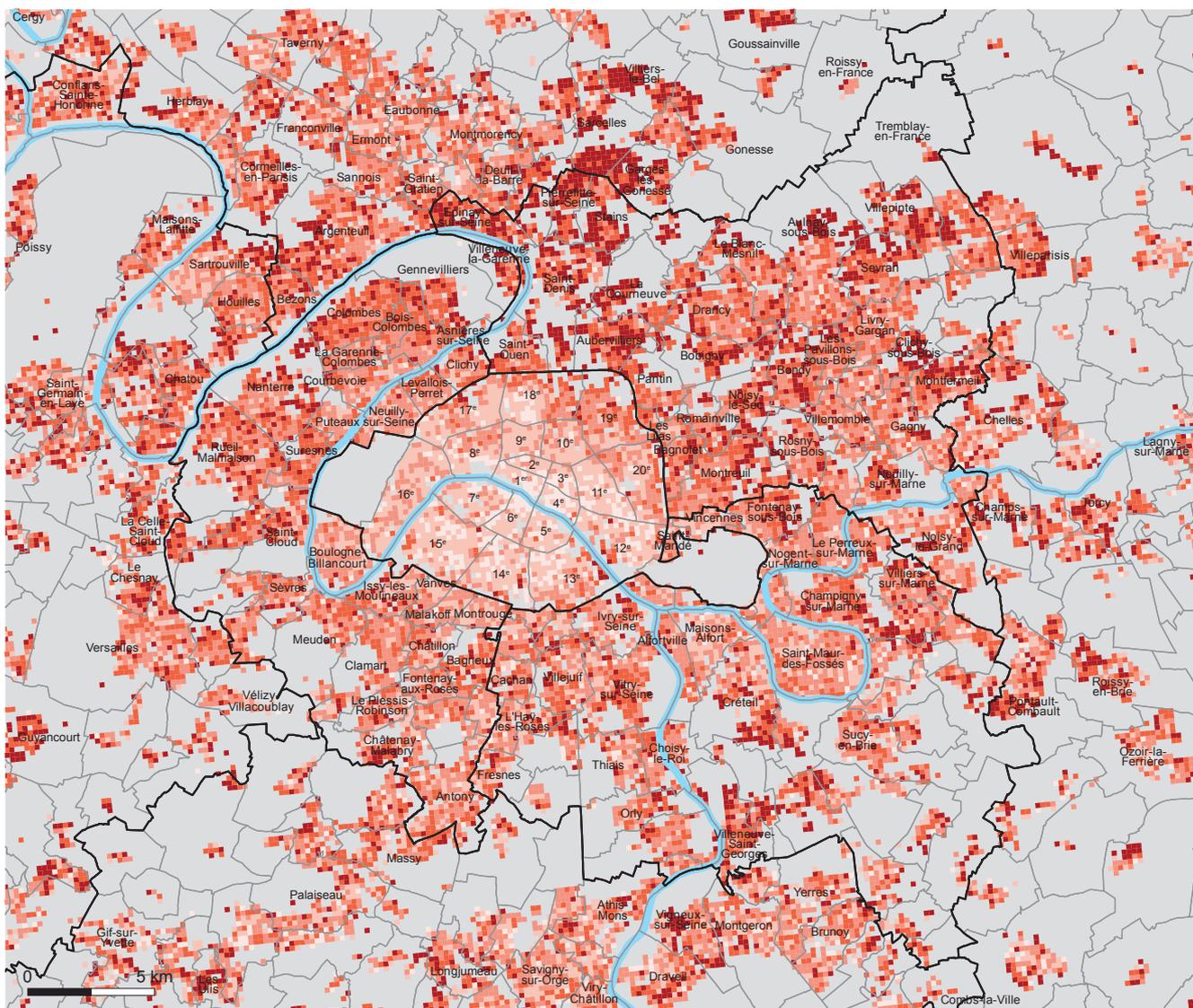
Moyennes : Paris = 14,1 / Hauts-de-Seine = 14,3 / Seine-Saint-Denis = 16,7 / Val-de-Marne = 11,8

Paris + petite couronne = 14,3 / grande couronne = 12,1 / Ile-de-France = 13,6

Sources : Insee / État civil, 2010

## STRUCTURE PAR ÂGE

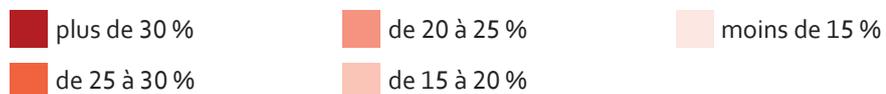
Catégorie	Démographie
Présentation	La structure par âge indique la répartition de la population par groupe d'âge
Source	Insee
Nom et millésime des données sources	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recensement de la population 2009</li> <li>Données carroyées de la population 2010</li> </ul>
Disponibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recensements 1982, 1990, 1999, 2010</li> <li>Fichier fiscal Insee 2010</li> </ul>
Champ géographique	Carreau, quartier IRIS, arrondissement, commune, carreau
Étendue	Ile-de-France
Méthodologie Formule de calcul	$\frac{\text{nombre de personnes de moins de 17 ans}}{\text{population totale}} \times 100 \text{ (carte p. 11)}$ $\frac{\text{nombre de personnes 16-25 ans}}{\text{population totale}} \times 100 \text{ (carte p. 12)}$ $\frac{\text{nombre de personnes de 65 ans et plus}}{\text{population totale}} \times 100 \text{ (carte p. 13)}$
Publication Apur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étude : « Les jeunes à Paris - Synthèse des travaux 2012 » — juin 2013 <a href="http://www.apur.org/etude/jeunes-paris">http://www.apur.org/etude/jeunes-paris</a></li> <li>Étude : « Population, logement, emploi - Résultats de l'exploitation globale 2009 et chiffres de population 2010 » – avril 2013 <a href="http://www.apur.org/etude/population-logement-emploi-resultats-exploitation-globale-2009-chiffres-population-2010">http://www.apur.org/etude/population-logement-emploi-resultats-exploitation-globale-2009-chiffres-population-2010</a></li> <li>Carte de travail</li> </ul>



## PERSONNES DE 17 ANS OU MOINS, 2010

Cartographie au carreau 200 m x 200 m

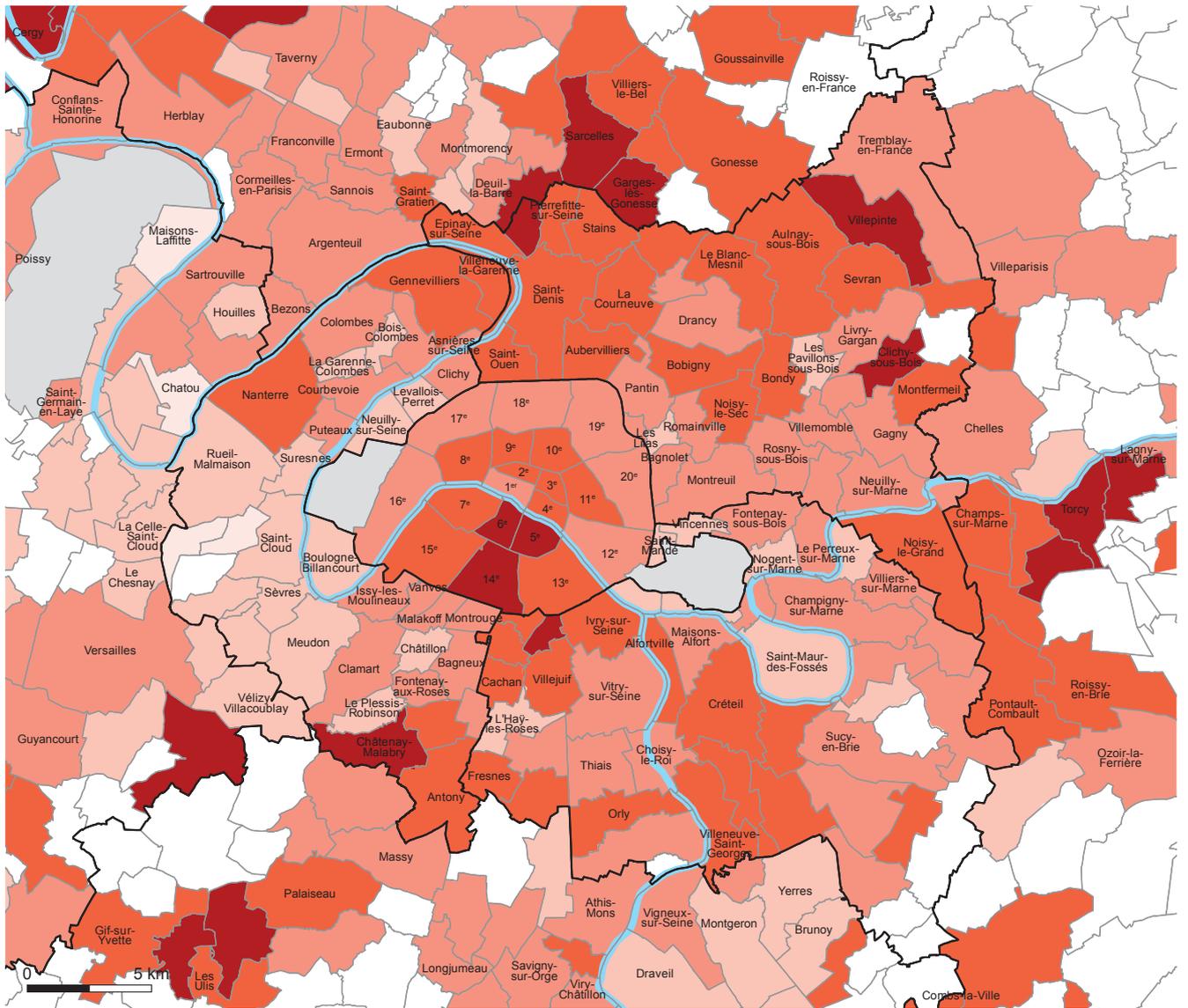
Part des personnes de 17 ans ou moins dans la population totale



Les carreaux comptant moins de 20 ménages apparaissent en gris

Moyennes (%) : Paris = 19,4 / Hauts-de-Seine = 24,3 / Seine-Saint-Denis = 28,2 / Val-de-Marne = 24,9  
Paris + petite couronne = 23,7 / grande couronne = 26,4 / Ile-de-France = 24,9

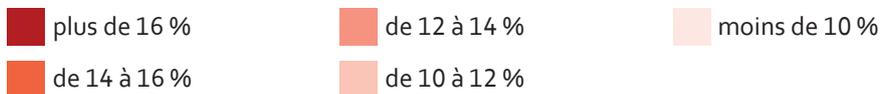
Source : fichier fiscal (Insee), 2010



## PERSONNES DE 16-25 ANS, 2008

Cartographie à la commune

### Part des personnes de 16-25 ans dans la population totale



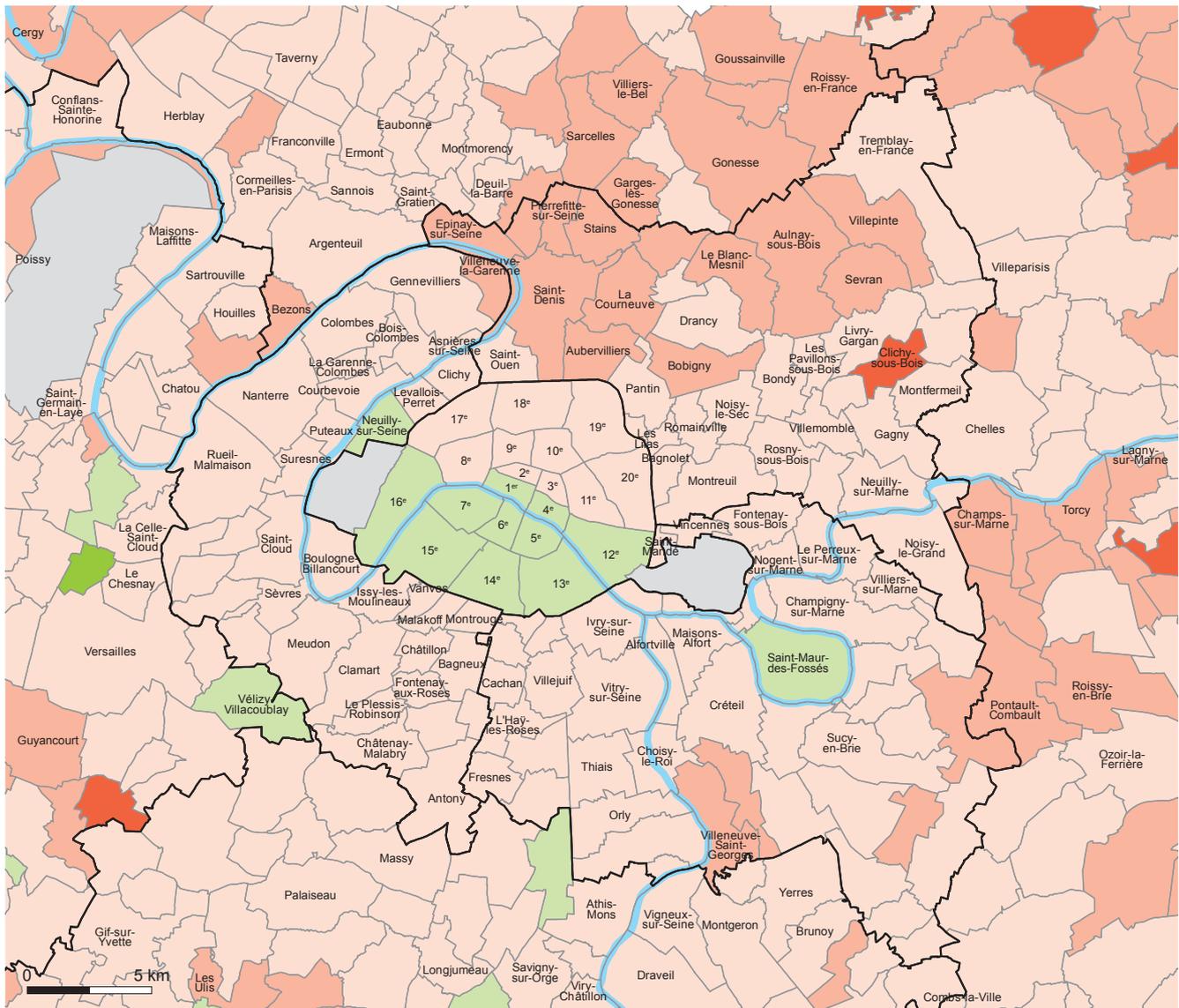
Moyennes (%) : Paris = 10 / Hauts-de-Seine = 12,6 / Seine-Saint-Denis = 14,1 / Val-de-Marne = 13,3  
 Paris + petite couronne = 13,7 / grande couronne = 13,9 / Ile-de-France = 13,8

Source : recensement de la population (Insee), 2008



## INDICE DE JEUNESSE

<b>Catégorie</b>	<b>Démographie</b>
<b>Présentation</b>	<p>L'indicateur de jeunesse est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et plus.</p> <p>Un indice de jeunesse supérieur à 1 indique que la population âgée de moins de 20 ans est plus importante que la population âgée de 60 ans et plus.</p>
<b>Source</b>	Insee
<b>Nom et millésime des données sources</b>	Recensement de la population 2009
<b>Disponibilité</b>	Recensements 1982, 1990, 1999, 2009
<b>Champ géographique</b>	Quartier IRIS, arrondissement, commune, carreau
<b>Étendue</b>	Ile-de-France
<b>Méthodologie</b> <b>Formule de calcul</b>	$\frac{\text{nombre des moins de 20 ans}}{\text{nombre des 60 ans ou plus}}$
<b>Publication Apur</b>	Carte de travail



## INDICE DE JEUNESSE, 2009

Cartographie à la commune

Nombre de jeunes âgés de moins de 20 ans par rapport au nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus

### DOMINANTE "JEUNES"

- plus de 4 jeunes pour 1 senior
- de 2 à 4 jeunes pour 1 senior
- de 1 à 2 jeunes pour 1 senior

### DOMINANTE "SENIORS"

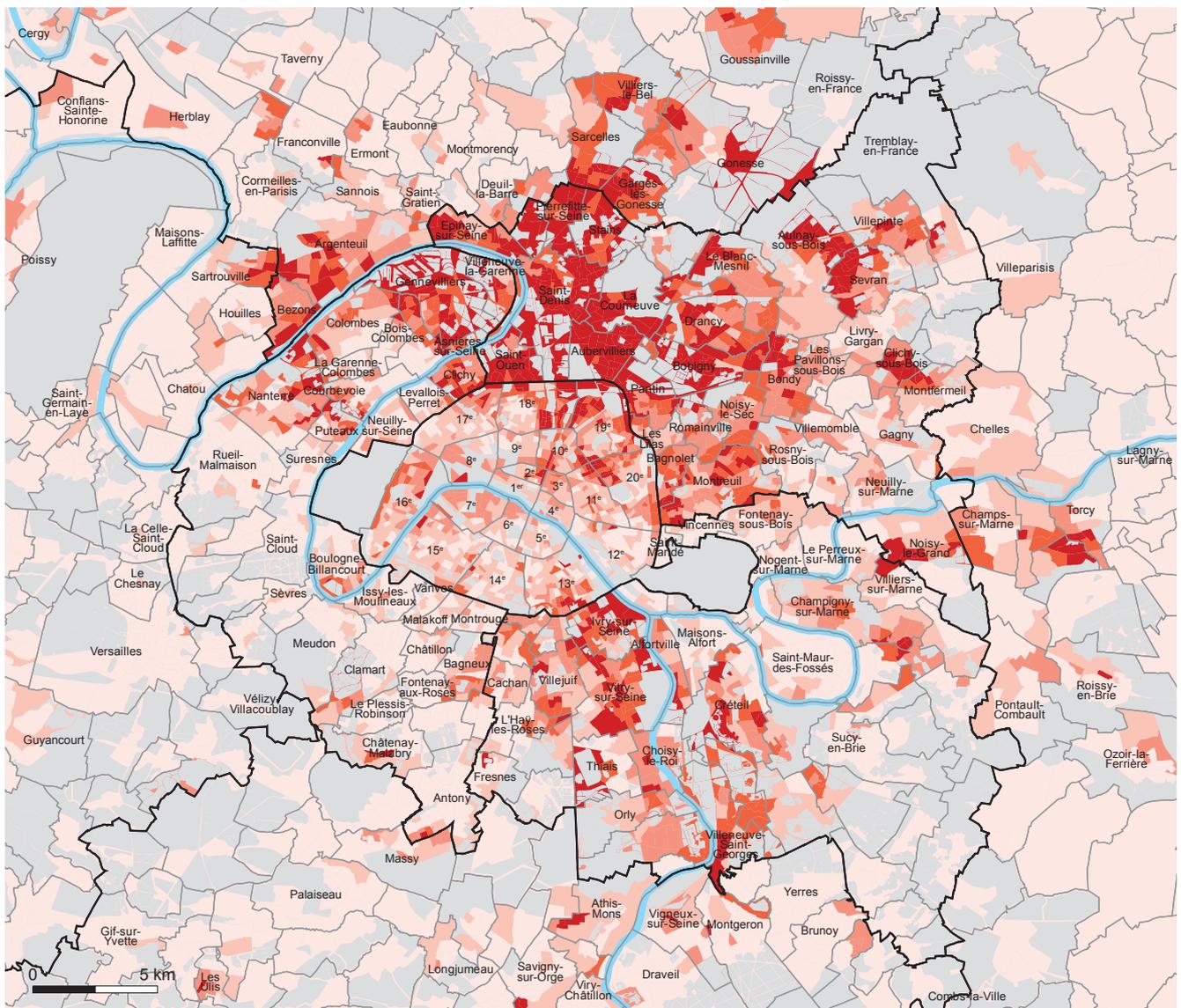
- plus de 2 seniors pour 1 jeune
- de 1 à 2 seniors pour 1 jeune

Indice : Paris = 1,0 / Hauts-de-Seine = 1,4 / Seine-Saint-Denis = 1,9 / Val-de-Marne = 1,4 / Ile-de-France = 1,5

Source : recensement de la population (Insee), 2009

## POPULATION IMMIGRÉE

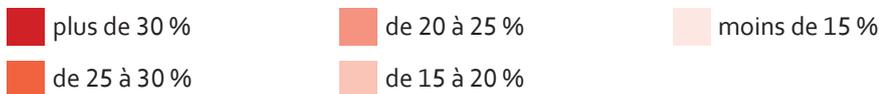
Catégorie	Démographie
Présentation	<p>Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France.</p> <p>La qualité d'immigré est permanente : un individu continue d'appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.</p>
Source	Insee
Nom et millésime des données sources	Recensement de la population 2009
Disponibilité	Recensements 1982, 1990, 1999, 2009
Champ géographique	Quartier IRIS, arrondissement, commune
Étendue	Ile-de-France
Méthodologie Formule de calcul	$\frac{\text{nombre de personnes immigrées}}{\text{population totale}} \times 100$
Publication Apur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Étude :</b> « Population, logement, emploi - Résultats de l'exploitation globale 2009 et chiffres de population 2010 » – avril 2013 <a href="http://www.apur.org/etude/population-logement-emploi-resultats-exploitation-globale-2009-chiffres-population-2010">http://www.apur.org/etude/population-logement-emploi-resultats-exploitation-globale-2009-chiffres-population-2010</a></li> <li>• <b>Étude :</b> « L'accès à l'emploi et au logement s'améliore pour les immigrés à Paris mais les inégalités et les discriminations persistent » — novembre 2011 <a href="http://www.apur.org/etude/acces-emploi-logement-ameliore-immigres-paris-inegalites-discriminations-persistent">http://www.apur.org/etude/acces-emploi-logement-ameliore-immigres-paris-inegalites-discriminations-persistent</a></li> </ul> <p>Étude réalisée en partenariat avec l'Insee Ile-de-France.</p>



## POPULATION IMMIGRÉE, 2009

Cartographie au quartier IRIS

### Part de la population immigrée dans la population totale



Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris

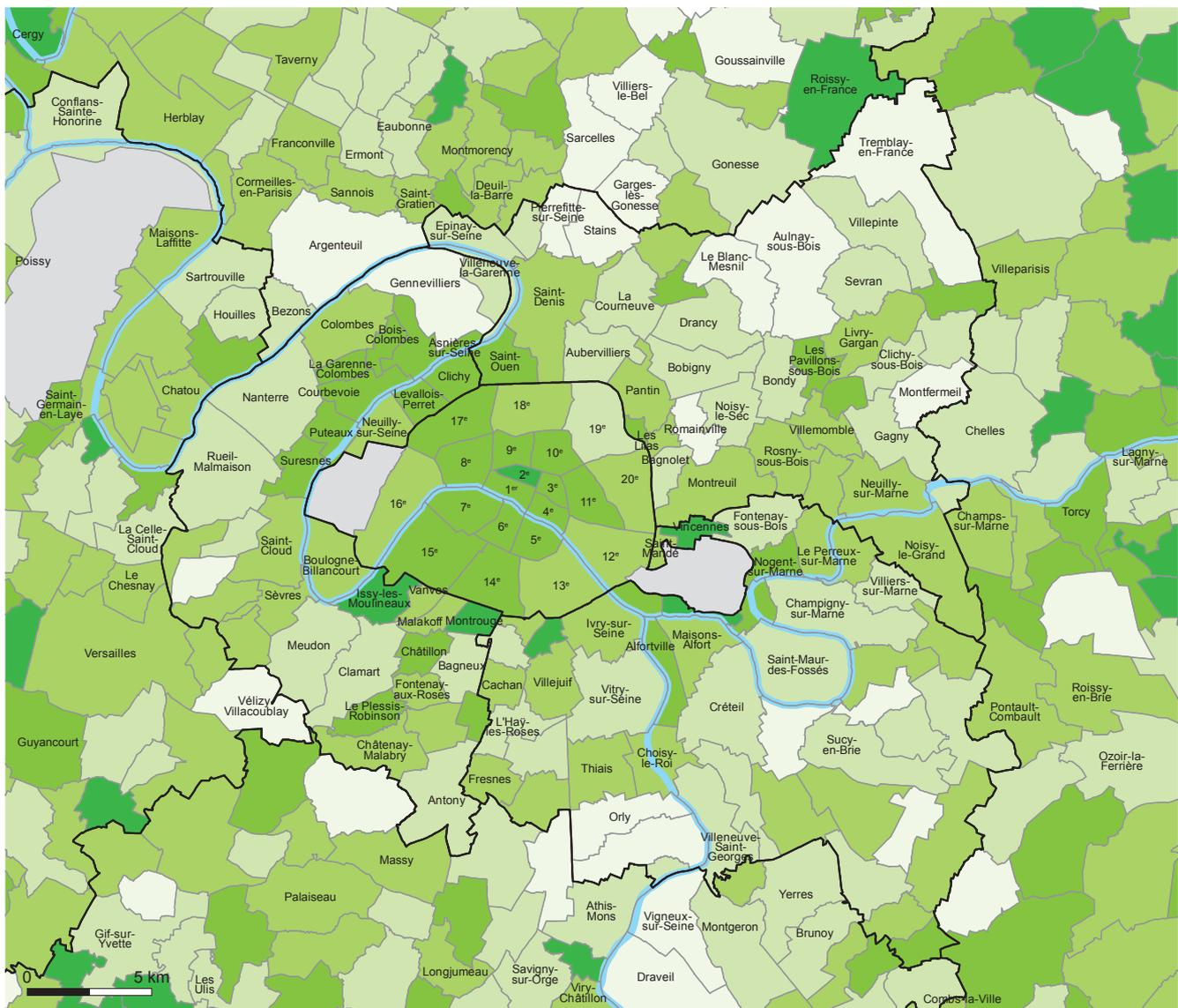
Moyennes (%) : Paris = 20,3 / Hauts-de-Seine = 16,6 / Seine-Saint-Denis = 27,5 / Val-de-Marne = 19

Paris + petite couronne = 20,8 / grande couronne = 15,5 / Ile-de-France = 18,8

Source : recensement de la population (Insee), 2009

## MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES

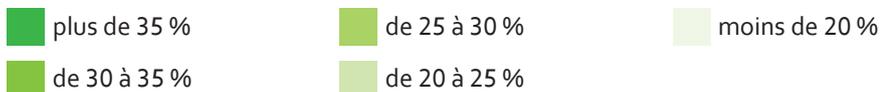
Catégorie	Démographie
Présentation	Les migrations résidentielles sont mesurées par les changements de résidence des ménages sur une période de 5 ans. Cette définition a cependant varié dans le temps.
Source	Insee
Nom et millésime des données sources	Recensement de la population 2008
Disponibilité	Recensements 1982, 1990, 1999, 2008
Champ géographique	Commune
Étendue	Ile-de-France
Méthodologie Formule de calcul	$\frac{\text{nombre de ménages installés dans la commune depuis moins de 5 ans}}{\text{nombre total de ménages de la commune}} \times 100$
Publication Apur	<p><b>Étude:</b> « Les migrations résidentielles dans le cœur de l'agglomération parisienne » – juin 2012  <a href="http://www.apur.org/etude/migrations-residentielles-coeur-agglomeration-parisienne">http://www.apur.org/etude/migrations-residentielles-coeur-agglomeration-parisienne</a></p> <p>Cette étude a été menée dans le cadre d'un partenariat avec les Conseils Généraux des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et de l'Insee Ile-de-France.</p>



## MÉNAGES INSTALLÉS DANS LA COMMUNE DEPUIS MOINS DE 5 ANS, 2008

Cartographie à la commune

Part des ménages installés dans la commune depuis moins de 5 ans dans le total des ménages

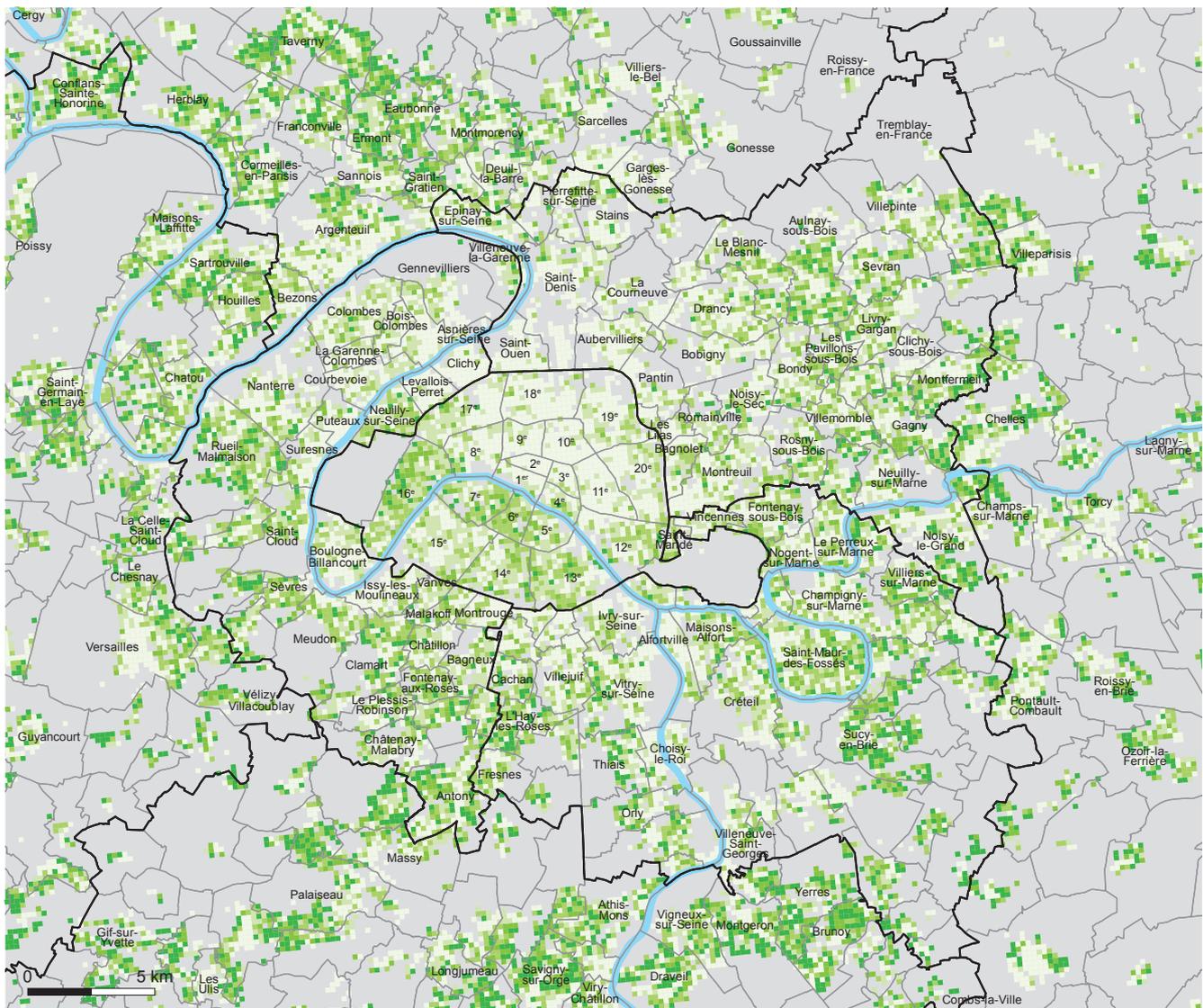


Moyennes (%) : Paris = 29,2 / Hauts-de-Seine = 28,6 / Seine-Saint-Denis = 24,2 / Val-de-Marne = 26  
 Paris + petite couronne = 27,5 / grande couronne = 26,5 / Ile-de-France = 27,1

Source : recensement de la population (Insee), 2008

## STABILITÉ RÉSIDENIELLE

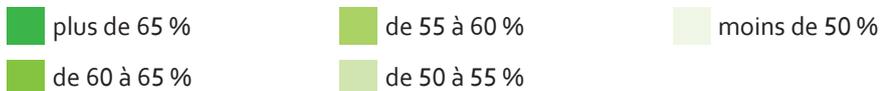
<b>Catégorie</b>	<b>Démographie</b>
<b>Présentation</b>	La stabilité résidentielle est exprimée par la proportion des ménages vivant dans le même logement depuis 5 ans ou plus.
<b>Source</b>	Insee
<b>Nom et millésime des données sources</b>	Données carroyées de la population 2010
<b>Disponibilité</b>	Fichier fiscal Insee 2010
<b>Champ géographique</b>	Carreau
<b>Étendue</b>	Ile-de-France
<b>Méthodologie Formule de calcul</b>	$\frac{\text{nombre de ménages présents dans le même logement depuis 5 ans ou plus}}{\text{nombre total de ménages}} \times 100$
<b>Publication Apur</b>	Carte de travail



## MÉNAGES PRÉSENTS DANS LE MÊME LOGEMENT DEPUIS 5 ANS OU PLUS, 2010

Cartographie au carreau 200 m x 200 m

Part des ménages présents dans le même logement depuis 5 ans ou plus dans le total des ménages



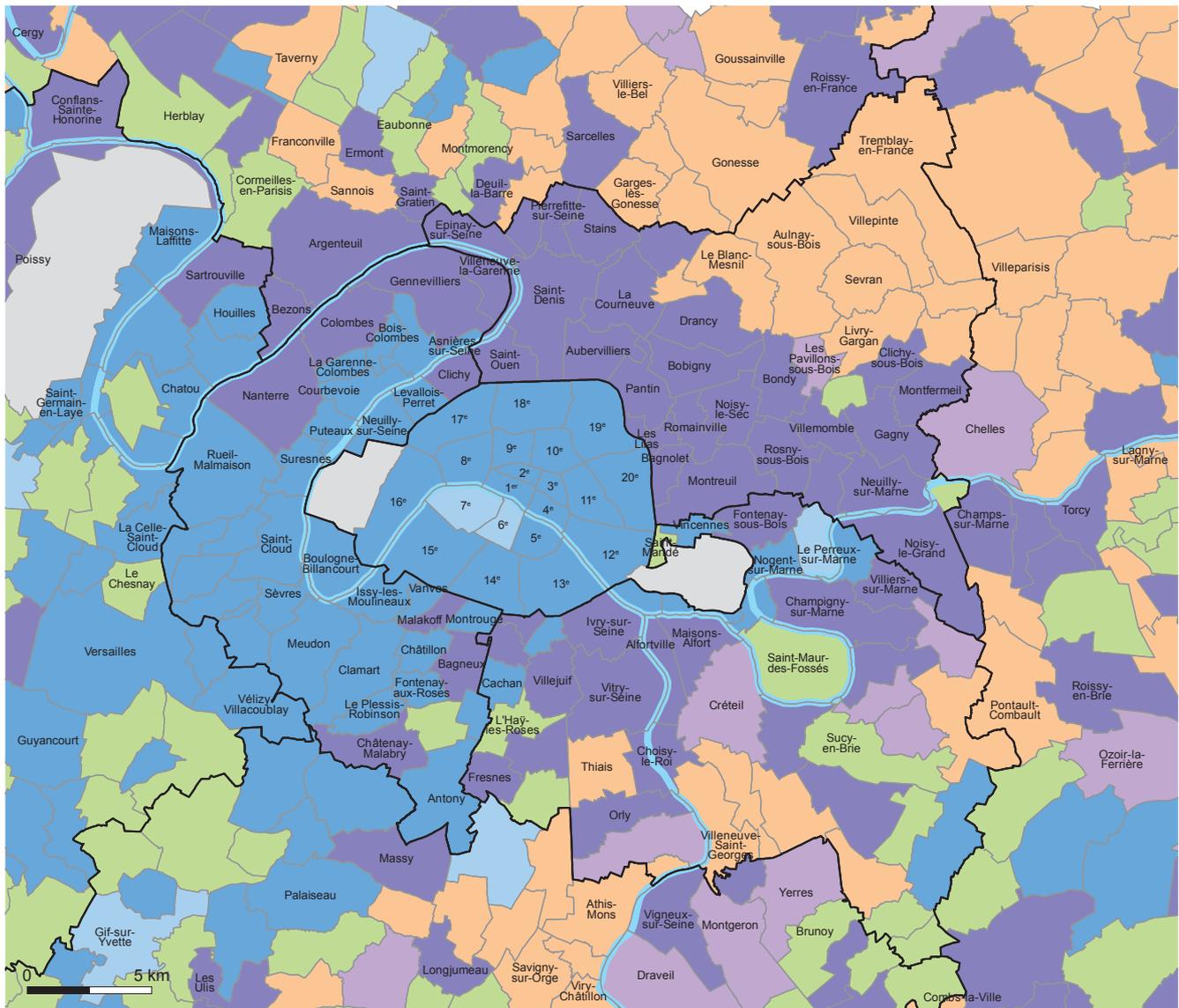
Les carreaux comptant moins de 20 ménages apparaissent en gris

Moyennes (%) : Paris = 49,9 / Hauts-de-Seine = 49,3 / Seine-Saint-Denis = 47,4 / Val-de-Marne = 49,7  
Paris + petite couronne = 48,4 / grande couronne = 50,4 / Ile-de-France = 49,2

Source : fichier fiscal (Insee), 2010

## IMPACT DES MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES SUR LA SOCIOLOGIE DES TERRITOIRES

<b>Catégorie</b>	<b>Démographie</b>
<b>Présentation</b>	Cet indicateur traduit l'impact de l'arrivée des nouveaux ménages sur la composition sociale des communes d'accueil.
<b>Source</b>	Insee
<b>Nom et millésime des données sources</b>	Recensement de la population 2008
<b>Disponibilité</b>	Recensements 1982, 1990, 1999, 2008
<b>Champ géographique</b>	Commune
<b>Étendue</b>	Ile-de-France
<b>Méthodologie Formule de calcul</b>	$\frac{\text{nombre des cadres parmi les nouveaux arrivants}}{\text{nombre de cadres dans les ménages stables}}$
<b>Publication Apur</b>	<p><b>Étude :</b> « Les migrations résidentielles font évoluer la sociologie du centre de l'agglomération parisienne » – septembre 2012  <a href="http://www.apur.org/etude/migrations-residentielles-coeur-agglomeration-parisienne">http://www.apur.org/etude/migrations-residentielles-coeur-agglomeration-parisienne</a></p> <p>Cette étude a été menée dans le cadre d'un partenariat avec les Conseils Généraux des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et l'Insee Ile-de-France.</p> <p>N.B. : la carte présentée dans ce catalogue est une mise à jour 2008 de la carte proposée dans l'étude indiquée ci-dessus (datée de 2007).</p>



## EFFET DES NOUVELLES ARRIVÉES SUR LA PROPORTION DE CADRES ET DE PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES DANS LA COMMUNE OU L'ARRONDISSEMENT, 2008

Cartographie à la commune

Présence des cadres sur le territoire      Impact des nouvelles arrivées sur la présence des cadres

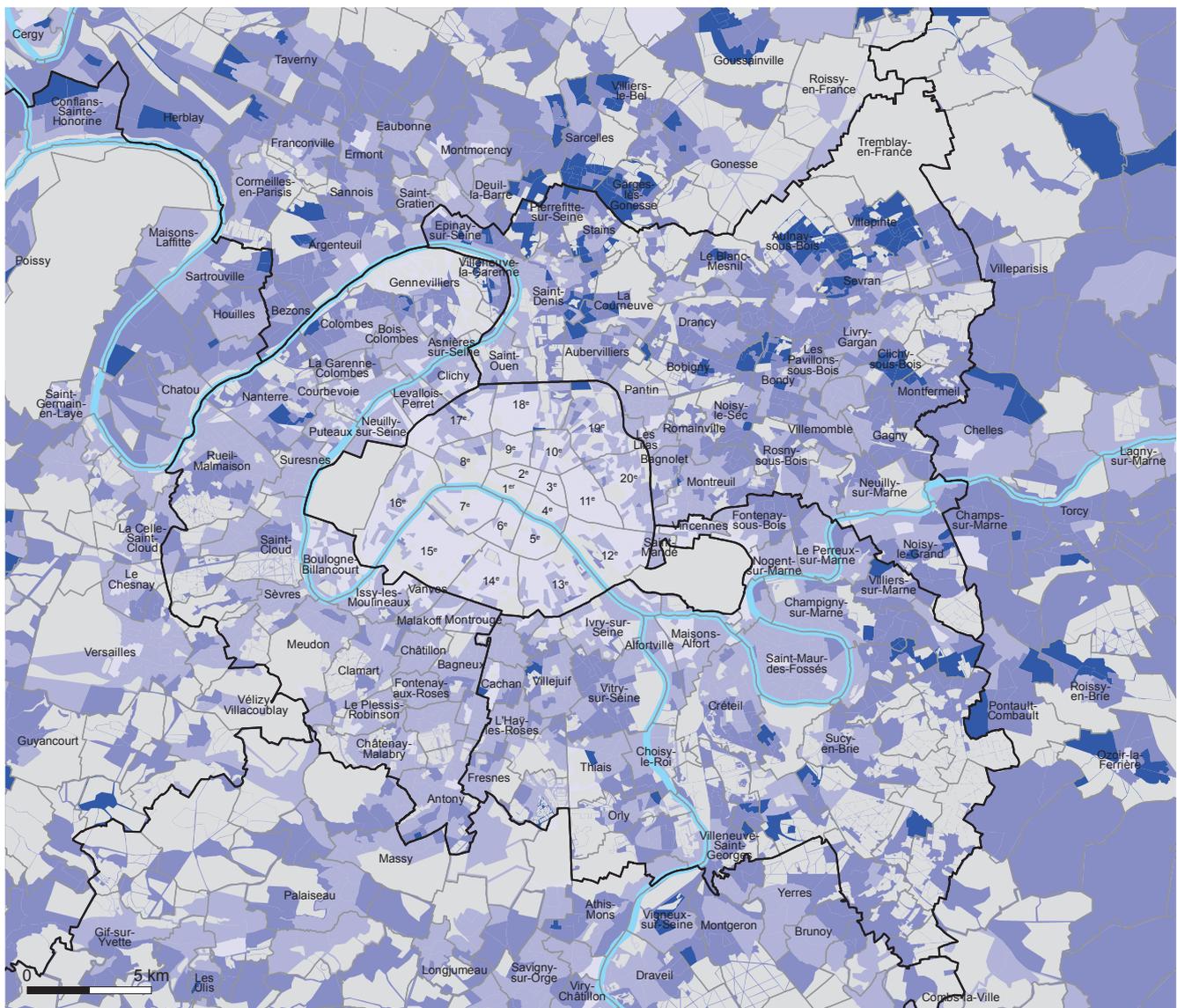
	RENFORCEMENT	STABILITÉ	DIMINUTION
<b>FORTE</b>			
<b>FAIBLE</b>			

Moyennes Ile-de-France : Part des cadres dans les ménages stables = 29,7 %  
Part des cadres dans les nouveaux arrivants = 33,8 %

Source : recensement de la population (Insee), 2008

## TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES

<b>Catégorie</b>	<b>Caractéristiques sociologiques et socio-professionnelles de la population</b>
<b>Présentation</b>	<p>Un ménage désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.</p> <p>La taille moyenne des ménages est le rapport entre le nombre de personnes constituant les ménages et le nombre de ménage.</p>
<b>Source</b>	Insee
<b>Nom et millésime des données sources</b>	Recensement de la population 2009
<b>Disponibilité</b>	Recensements 1982, 1990, 1999, 2009
<b>Champ géographique</b>	Quartier IRIS, arrondissement, commune
<b>Étendue</b>	Ile-de-France
<b>Méthodologie Formule de calcul</b>	$\frac{\text{population des ménages}}{\text{nombre de ménages}}$
<b>Publication Apur</b>	<p><b>Étude :</b> « Population, logement, emploi - Résultats de l'exploitation globale 2009 et chiffres de population 2010 » – avril 2013  <a href="http://www.apur.org/etude/population-logement-emploi-resultats-exploitation-globale-2009-chiffres-population-2010">http://www.apur.org/etude/population-logement-emploi-resultats-exploitation-globale-2009-chiffres-population-2010</a></p>



## TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES, 2009

Cartographie au quartier IRIS

Nombre moyen de personnes par ménage



Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris

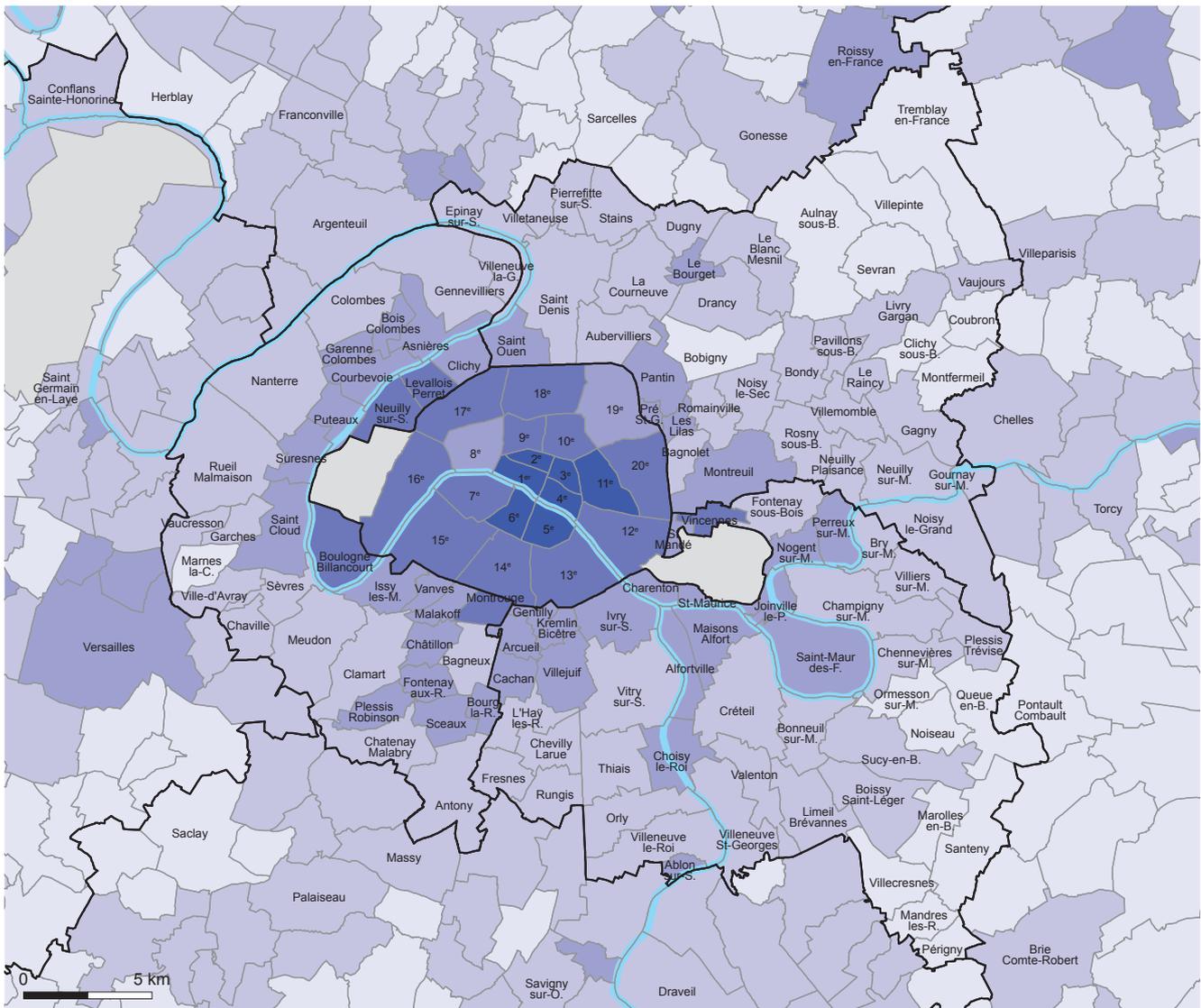
Moyennes : Paris = 1,88 / Hauts-de-Seine = 2,22 / Seine-Saint-Denis = 2,57 / Val-de-Marne = 2,34

Paris + petite couronne = 2,18 / grande couronne = 2,56 / Ile-de-France = 2,33

Source : recensement de la population (Insee), 2009

## PERSONNES SEULES

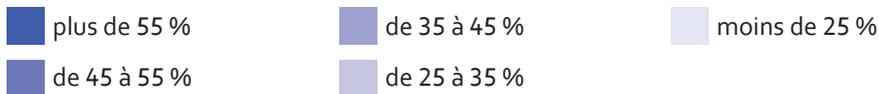
<b>Catégorie</b>	<b>Caractéristiques sociologiques et socio-professionnelles de la population</b>
<b>Présentation</b>	<p>Un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.</p> <p>Un ménage peut être composé d'une seule personne.</p>
<b>Source</b>	Insee
<b>Nom et millésime des données sources</b>	Recensement de la population 2009
<b>Disponibilité</b>	Recensements 1982, 1990, 1999, 2009
<b>Champ géographique</b>	Quartier IRIS, arrondissement, commune, carreau
<b>Étendue</b>	Ile-de-France
<b>Méthodologie Formule de calcul</b>	$\frac{\text{nombre de ménages composés d'une personne}}{\text{nombre total de ménages}} \times 100$
<b>Publication Apur</b>	<p><b>Étude</b> : « Population, logement, emploi - Résultats de l'exploitation globale 2009 et chiffres de population 2010 » – avril 2013  <a href="http://www.apur.org/etude/population-logement-emploi-resultats-exploitation-globale-2009-chiffres-population-2010">http://www.apur.org/etude/population-logement-emploi-resultats-exploitation-globale-2009-chiffres-population-2010</a></p>



## PERSONNES SEULES, 2009

Cartographie à la commune

Part des ménages composés d'une personne seule dans le total des ménages

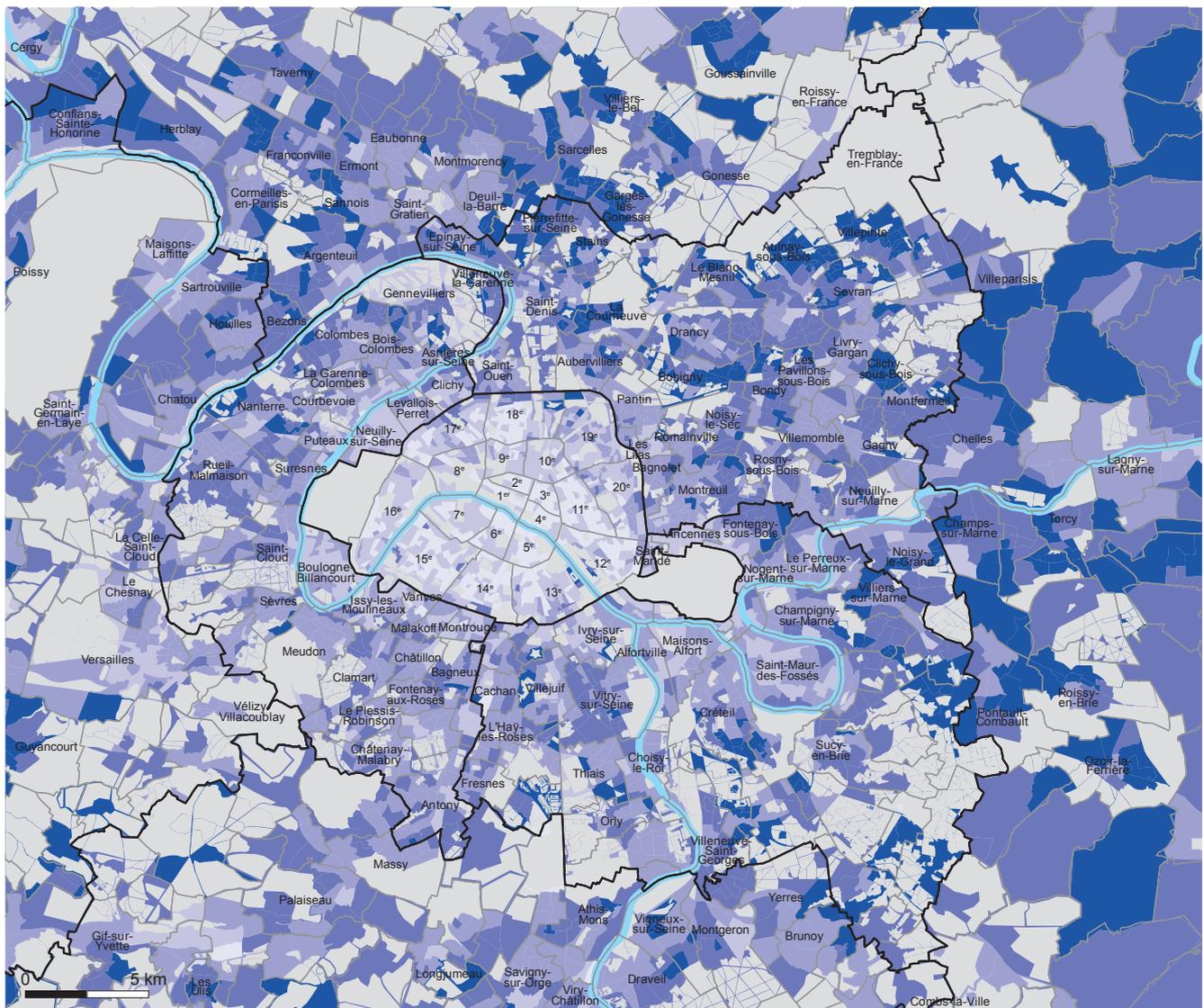


Moyennes (%) : Paris = 51,2 / Hauts-de-Seine = 38,8 / Seine-Saint-Denis = 30,9 / Val-de-Marne = 34,6  
 Paris + petite couronne = 41,3 / grande couronne = 27 / Ile-de-France = 35,7

Source : recensement de la population (Insee), 2009

## FAMILLES AVEC ENFANTS

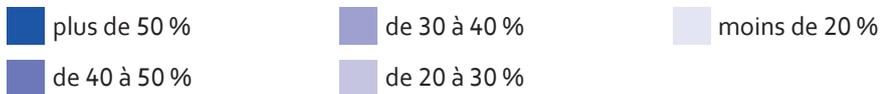
Catégorie	Caractéristiques sociologiques et socio-professionnelles de la population
Présentation	Une famille désigne un groupe d'au moins deux personnes vivant dans le même logement, comprenant au moins un adulte et au moins un enfant de moins de 25 ans ayant un lien de filiation avec l'un des adultes.
Source	Insee
Nom et millésime des données sources	Recensement de la population 2009
Disponibilité	Recensements 1982, 1990, 1999, 2009
Champ géographique	Quartier IRIS, arrondissement, commune
Étendue	Ile-de-France
Méthodologie Formule de calcul	$\frac{\text{nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans}}{\text{nombre total de ménages}} \times 100$
Publication Apur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Étude</b> : « Population, logement, emploi - Résultats de l'exploitation globale 2009 et chiffres de population 2010 » – avril 2013 <a href="http://www.apur.org/etude/population-logement-emploi-resultats-exploitation-globale-2009-chiffres-population-2010">http://www.apur.org/etude/population-logement-emploi-resultats-exploitation-globale-2009-chiffres-population-2010</a></li> <li>• <b>Note n° 60</b> : « Familles parisiennes, les tendances récentes » – mars 2013 <a href="http://www.apur.org/note/familles-parisiennes-tendances-recentes">http://www.apur.org/note/familles-parisiennes-tendances-recentes</a></li> </ul>



## FAMILLES AVEC ENFANTS DE MOINS DE 25 ANS, 2009

Cartographie au quartier IRIS

Part des familles avec enfants de moins de 25 ans dans le total des ménages



Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris

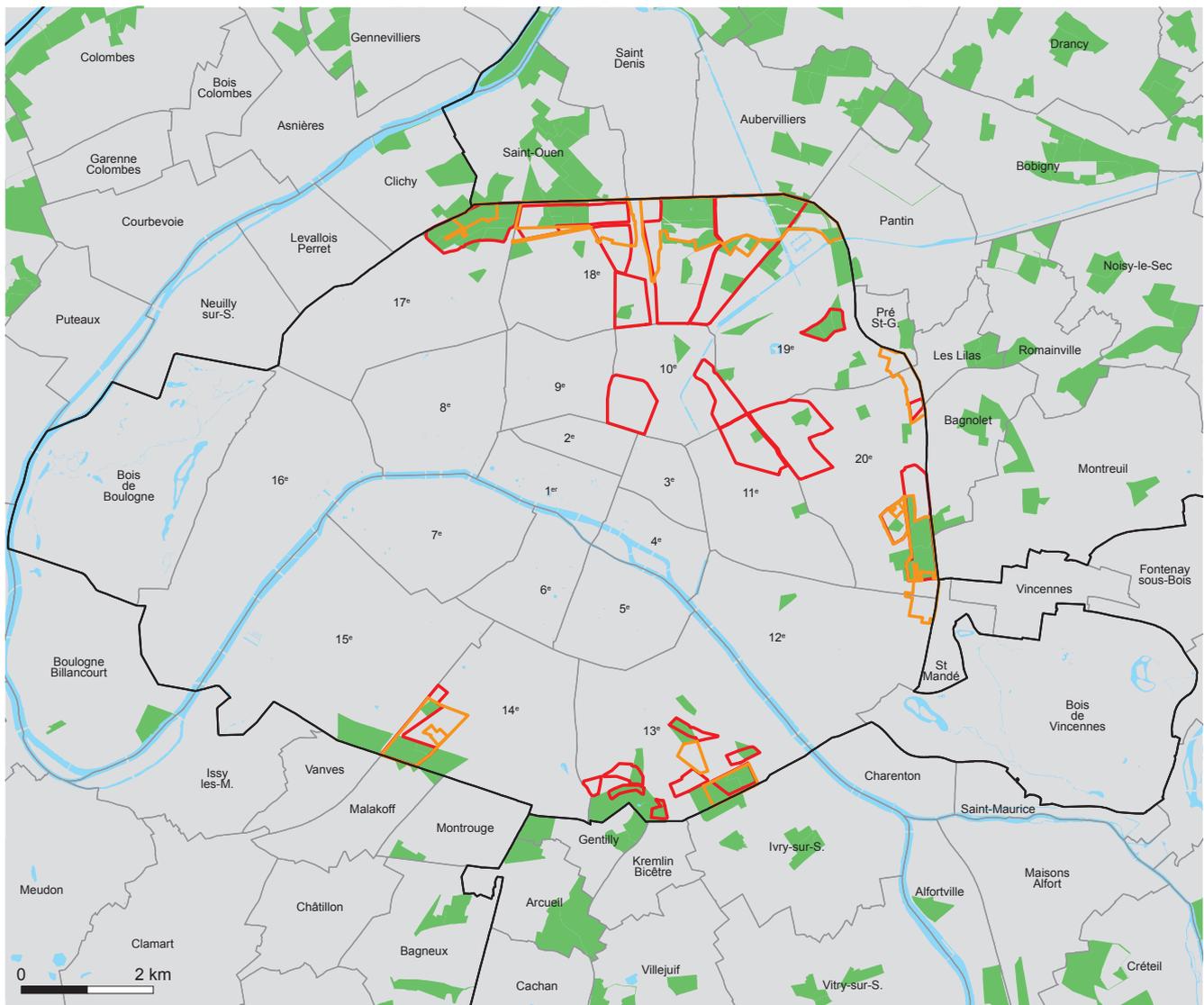
Moyennes (%) : Paris = 22,7 / Hauts-de-Seine = 34,4 / Seine-Saint-Denis = 42,6 / Val-de-Marne = 37,2

Paris + petite couronne = 39,1 / grande couronne = 42,8 / Ile-de-France = 36,3

Source : recensement de la population (Insee), 2009

## FOYERS MONOPARENTAUX

<b>Catégorie</b>	<b>Caractéristiques sociologiques et socio-professionnelles de la population</b>
<b>Présentation</b>	Un foyer monoparental est constitué d'un parent qui vit sans conjoint avec son ou ses enfants de moins de 25 ans (célibataires et n'ayant pas d'enfant) dans un même logement.
<b>Source</b>	Insee
<b>Nom et millésime des données sources</b>	Recensement de la population 2009
<b>Disponibilité</b>	Recensements 1982, 1990, 1999, 2009
<b>Champ géographique</b>	Quartier IRIS
<b>Étendue</b>	Ile-de-France
<b>Méthodologie Formule de calcul</b>	$\frac{\text{foyer monoparental dont la personne de référence est employé, ouvrier ou inactif (hors retraité)}}{\text{nombre total de familles}} \times 100$ <p>Seuls les IRIS caractérisés par les taux les plus élevés (dernière classe) sont représentés par des aplats de couleur</p>
<b>Publication Apur</b>	Carte de travail dans le cadre d'une réflexion sur les futurs contours d'une géographie prioritaire



**FOYERS MONOPARENTAUX DES CATÉGORIES EMPLOYÉ, OUVRIER OU INACTIF, 2009**  
 Cartographie au quartier IRIS

**Part des foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans dont la personne de référence appartient aux catégories employé, ouvrier ou inactif (hors retraité) dans le total des familles**

plus de 25%

Moyennes (%) : Paris = 12,3 / Ile-de-France = 13,1

périmètre CUCS

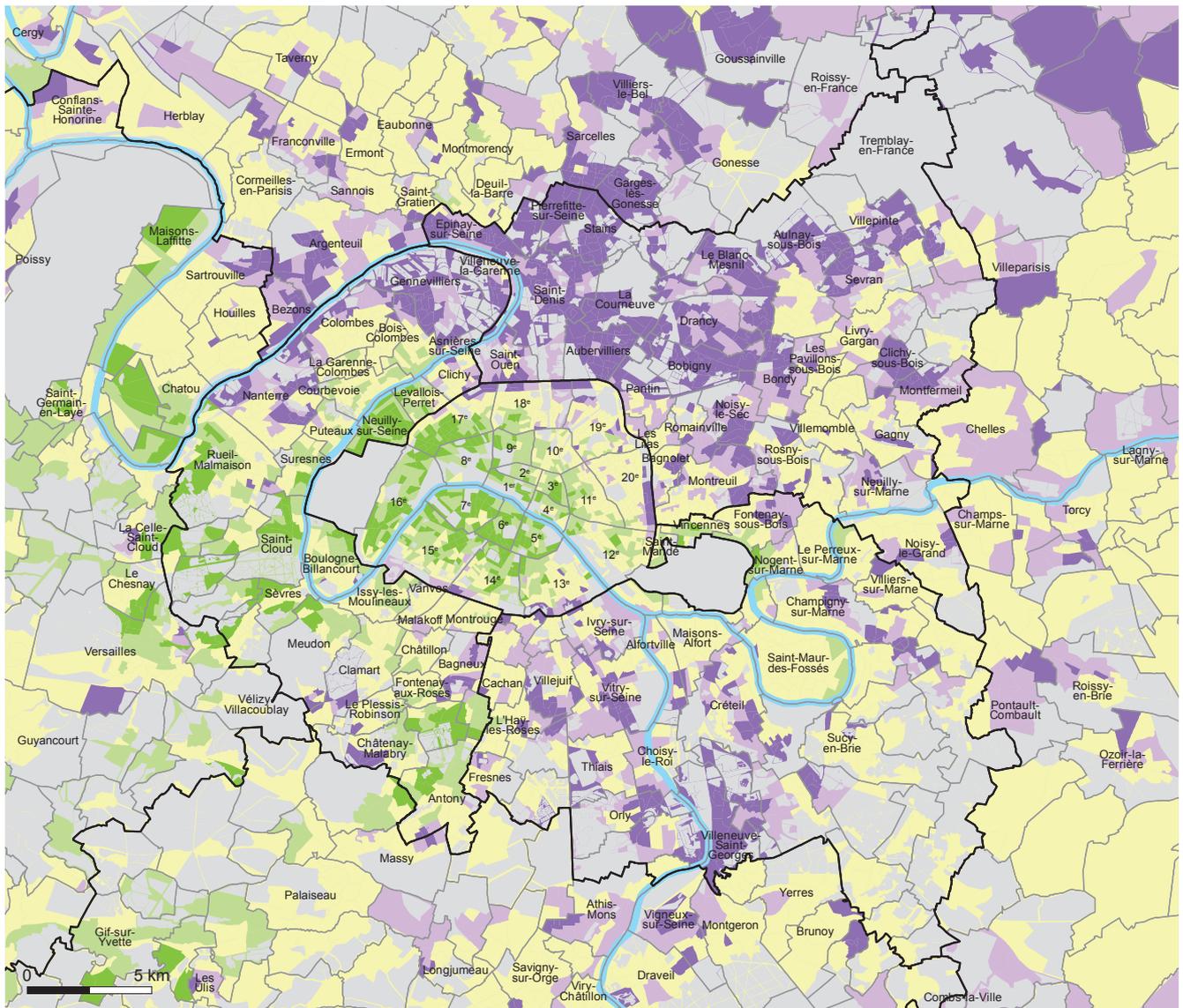
périmètre GPRU

*Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris*

Source : recensement de la population (Insee), 2009

## CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

<b>Catégorie</b>	<b>Caractéristiques sociologiques et socio-professionnelles de la population</b>
<b>Présentation</b>	La nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles (PCS) créée par l'Insee en 1982 permet de classer la population en fonction des métiers, des statuts et des professions des personnes.
<b>Source</b>	Insee
<b>Nom et millésime des données sources</b>	Recensement de la population 2009
<b>Disponibilité</b>	Recensements 1982, 1990, 1999, 2009
<b>Champ géographique</b>	Quartier IRIS, arrondissement, commune
<b>Étendue</b>	Ile-de-France
<b>Méthodologie Formule de calcul</b>	$\frac{\text{nombre de cadres, professions intellectuelles supérieures, artisans, commerçants, chefs d'entreprise}}{\text{population active âgée de 15 ans ou plus}} \times 100$ $\frac{\text{nombre d' employés, ouvriers}}{\text{population active âgée de 15 ans ou plus}} \times 100$
<b>Publication Apur</b>	Carte de travail



## STRUCTURE DE LA POPULATION ACTIVE, 2009

Cartographie au quartier IRIS

### Poids des catégories socio-professionnelles dans la population âgée de 15 ans ou plus

Cadres, professions intellectuelles supérieures, artisans, commerçants, chefs d'entreprise

Employés, ouvriers

■ au moins 60 %

■ au moins 60 %

■ pas de dominante

■ de 50 à 60 %

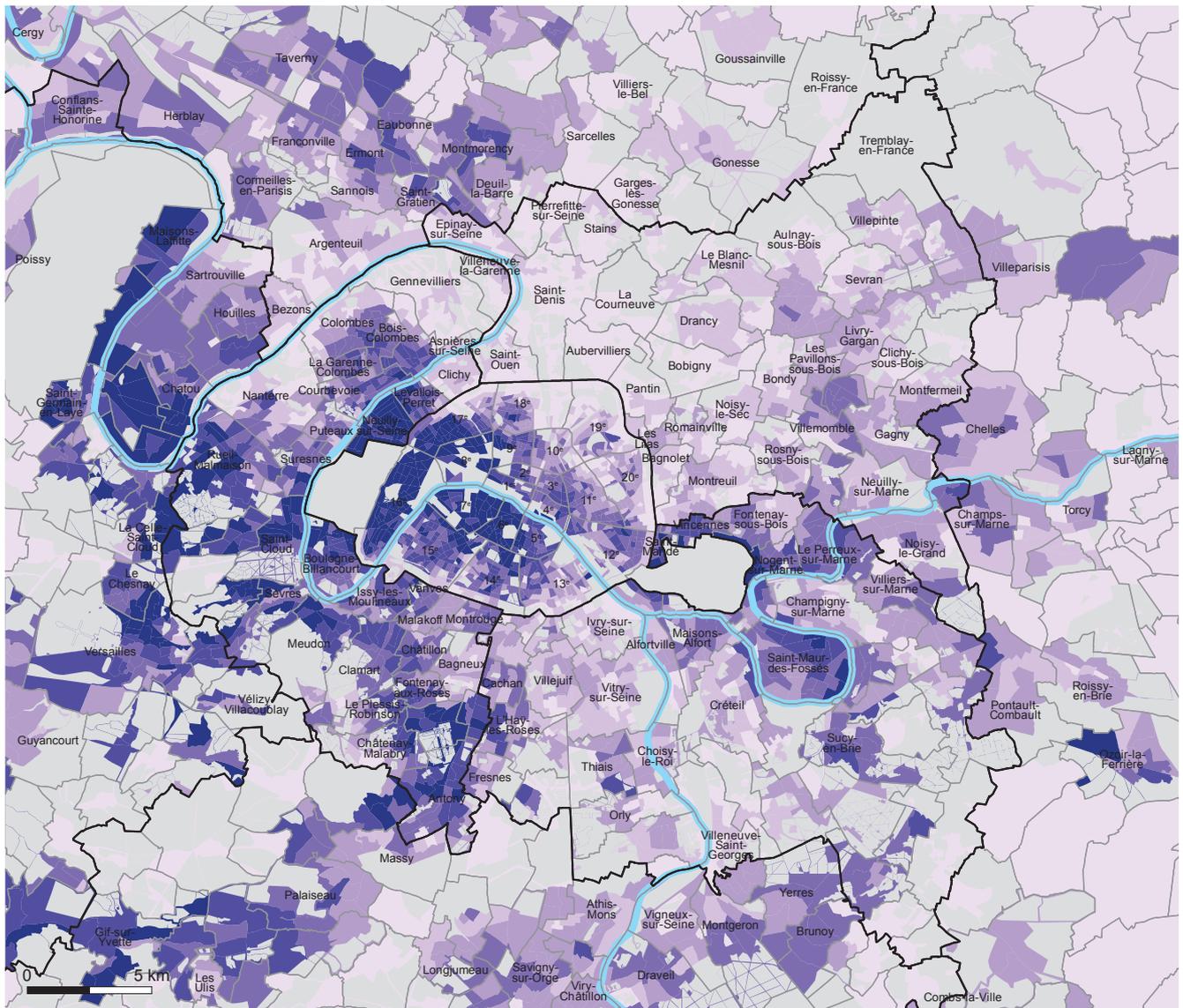
■ de 50 à 60 %

*Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris*

Source : recensement de la population (Insee), 2009

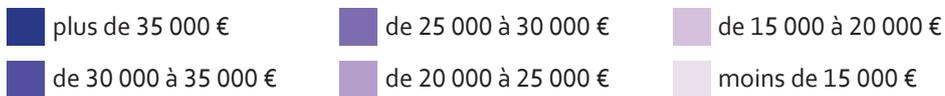
## REVENU MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION

Catégorie	Caractéristiques sociologiques et socio-professionnelles de la population
Présentation	<p>Le revenu médian est le revenu annuel déclaré exprimé en euros qui divise la population en deux parties égales, avec 50 % de la population ayant un revenu supérieur et 50 % un revenu inférieur.</p> <p>Le revenu médian par unité de consommation est le revenu médian en euros divisé par le nombre d'unités de consommation.</p> <p>Le nombre d'unités de consommation d'un ménage est calculé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le premier adulte du ménage compte pour 1 unité ;</li> <li>• les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 unité ;</li> <li>• les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3 unité.</li> </ul>
Source	Insee, DGFIP
Nom et millésime des données sources	Revenus fiscaux des ménages 2009
Disponibilité	Revenus fiscaux des ménages 2009, 2010
Champ géographique	Quartier IRIS, arrondissement, commune
Étendue	Ile-de-France
Méthodologie Formule de calcul	$\frac{\text{revenu fiscal médian}}{\text{nombre d'Unités de Consommation}}$
Publication Apur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Étude :</b> « Les évolutions sociales à Paris et dans les trois départements de la petite couronne » - Observatoire Parisien de l'Insertion et de la Lutte contre l'Exclusion – décembre 2012  <a href="http://www.apur.org/etude/evolutions-sociales-paris-trois-departements-petite-couronne">http://www.apur.org/etude/evolutions-sociales-paris-trois-departements-petite-couronne</a></li> </ul>



**REVENU MÉDIAN, 2009**  
Cartographie au quartier IRIS

**Revenu médian par UC**

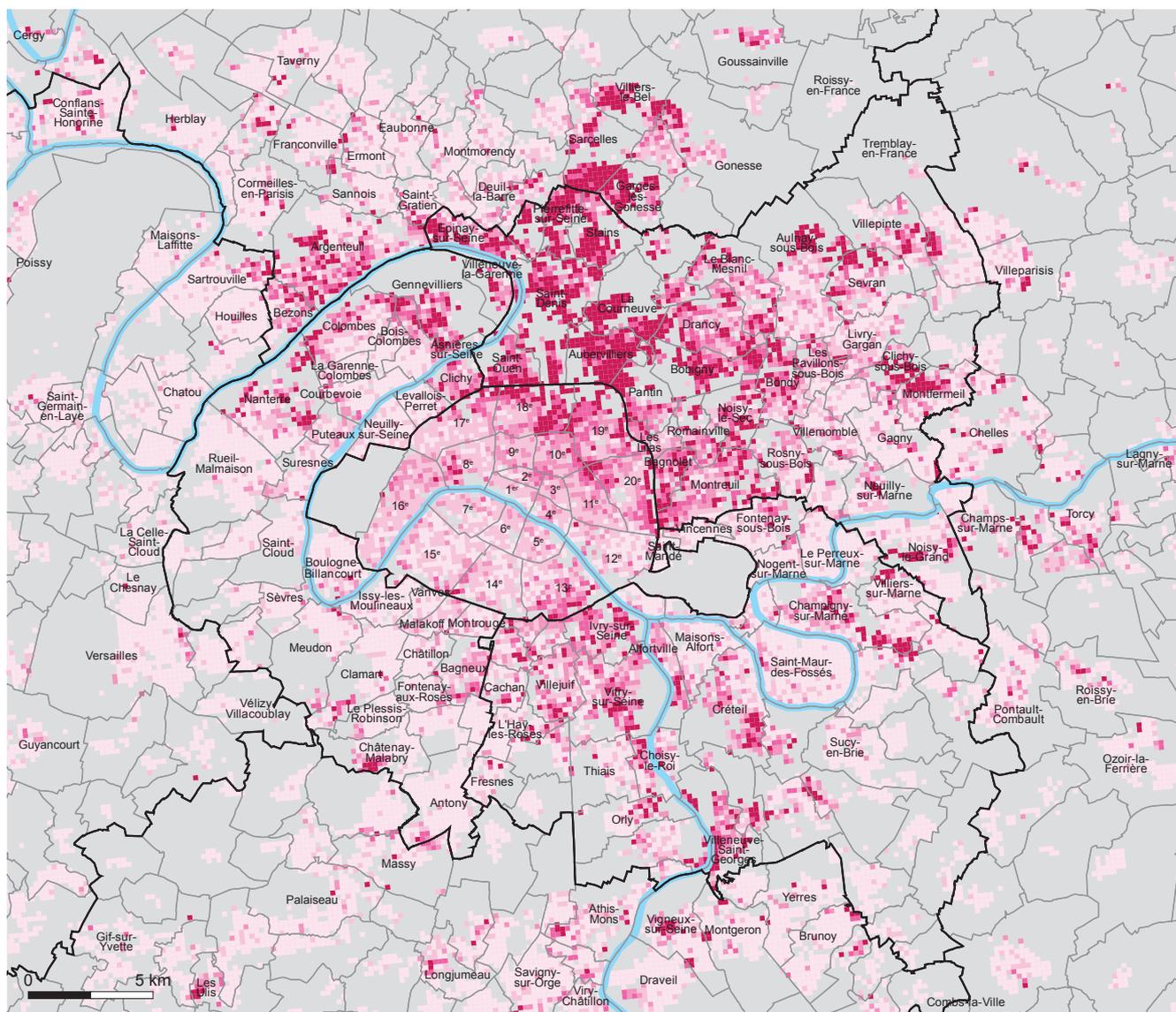


Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris  
 Revenu médian (€) : Paris = 24 623 / Hauts-de-Seine = 24 918 / Seine-Saint-Denis = 14 924 / Val-de-Marne = 20 706

Sources : Insee / DGFiP, 2009

## MÉNAGES À BAS REVENUS

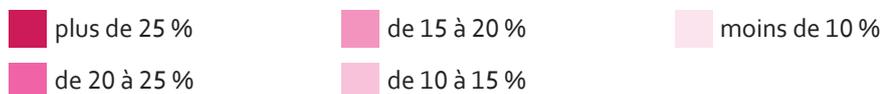
Catégorie	Caractéristiques sociologiques et socio-professionnelles de la population
Présentation	Sont considérés à bas revenus les ménages dont les revenus sont inférieurs au seuil des bas revenus calculé par l'Insee. Celui-ci évolue chaque année. En 2010 il était à 956 € par Unité de consommation et par mois.
Source	Insee
Nom et millésime des données sources	Fichier fiscal Insee 2010
Disponibilité	Fichier fiscal Insee 2010
Champ géographique	Carreau
Étendue	Ile-de-France
Méthodologie Formule de calcul	$\frac{\text{nombre de ménages à bas revenus}}{\text{nombre total de ménages}} \times 100$
Publication Apur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Paris Projet n° 43</b> : Atlas du Grand Paris – novembre 2013 <a href="http://www.apur.org/paris-projet/atlas-grand-paris-2013">http://www.apur.org/paris-projet/atlas-grand-paris-2013</a></li> </ul>



## MÉNAGES À BAS REVENUS, 2010

Cartographie au carreau 200 m x 200 m

### Part des ménages à bas revenus dans le total des ménages



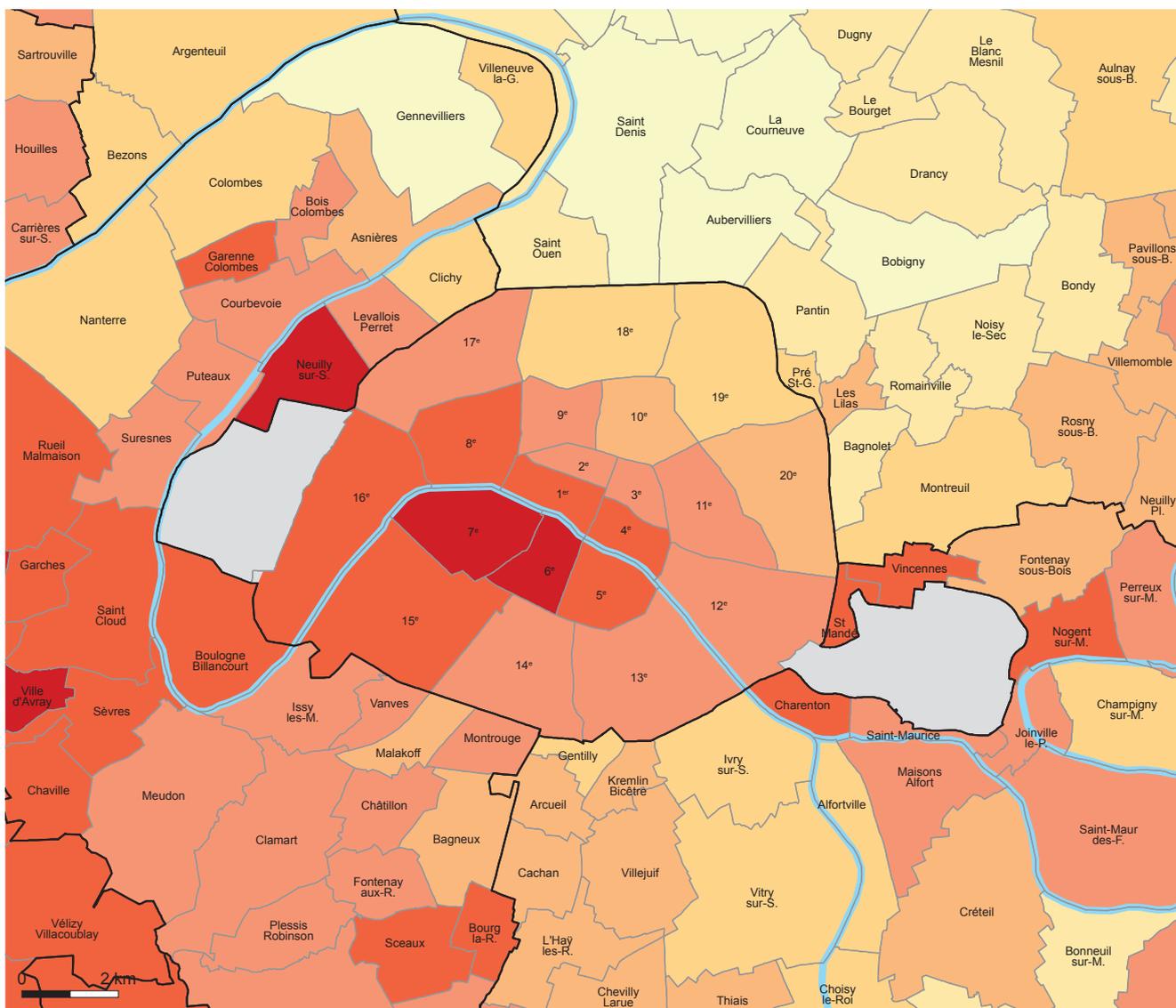
Les carreaux comptant moins de 20 ménages apparaissent en gris

Moyennes (%) : Paris = 15,1 / Hauts-de-Seine = 11 / Seine-Saint-Denis = 22,3 / Val-de-Marne = 13,6  
Paris + petite couronne = 15,3 / grande couronne = 10,3 / Ile-de-France = 13,2

Source : fichier fiscal (Insee), 2010

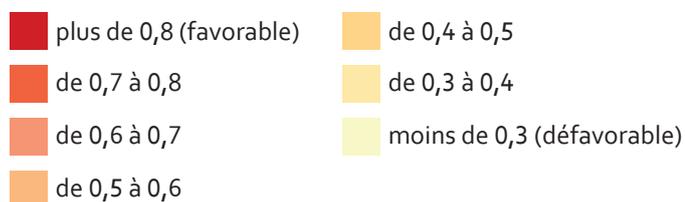
## INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2

Catégorie	Caractéristiques sociologiques et socio-professionnelles de la population																		
Présentation	L'Indice de Développement Humain (IDH2), rend compte des disparités territoriales en matière de santé, d'éducation et de revenus. IDH2, c'est une transposition de l'IDH mondial à l'échelle de la région Ile-de-France.																		
Source	Insee, DGI, IAU Ile-de-France																		
Nom et millésime des données sources	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population diplômée (Insee Recensements 1999-2006)</li> <li>• Espérance de vie (Insee, ORS 2003-2007)</li> <li>• Revenu médian des ménages (Insee, DGI 2000-2006)</li> </ul>																		
Disponibilité	2006																		
Champ géographique	Commune																		
Étendue	Paris, petite couronne																		
Méthodologie Formule de calcul	<p>L'IDH2 est construit pour la période 1999-2006 à partir de 3 indicateurs : L'espérance de vie, la population diplômée et le revenu médian des ménages.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Valeur plancher</th> <th>Valeur plafond</th> <th>Mode de calcul de l'indice (valeur comprise entre 0 et 1)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Espérance de vie à la naissance</td> <td>70 ans</td> <td>90 ans</td> <td><math>(\text{espérance de vie} - 70) / (90 - 70)</math></td> </tr> <tr> <td>% de personnes diplômées dans la population âgée de 15 ans ou plus sortie du système scolaire<sup>(1)</sup></td> <td>70 %</td> <td>100 %</td> <td><math>(\% \text{ de diplômés} - 70) / (100 - 70)</math></td> </tr> <tr> <td>Revenu médian des ménages par UC</td> <td>5 000 €</td> <td>40 000 €</td> <td><math>(\log(\text{revenus médian des ménages par UC}) - \log(5\,000)) / (\log(40\,000) - \log(5\,000))</math></td> </tr> </tbody> </table> <p>Source : IAU Ile-de-France (1) population diplômée non scolarisée de 15 ans ou plus en 2006 la population non diplômée ayant suivi une scolarité au-delà du collège.</p>			Indicateurs	Valeur plancher	Valeur plafond	Mode de calcul de l'indice (valeur comprise entre 0 et 1)	Espérance de vie à la naissance	70 ans	90 ans	$(\text{espérance de vie} - 70) / (90 - 70)$	% de personnes diplômées dans la population âgée de 15 ans ou plus sortie du système scolaire <sup>(1)</sup>	70 %	100 %	$(\% \text{ de diplômés} - 70) / (100 - 70)$	Revenu médian des ménages par UC	5 000 €	40 000 €	$(\log(\text{revenus médian des ménages par UC}) - \log(5\,000)) / (\log(40\,000) - \log(5\,000))$
Indicateurs	Valeur plancher	Valeur plafond	Mode de calcul de l'indice (valeur comprise entre 0 et 1)																
Espérance de vie à la naissance	70 ans	90 ans	$(\text{espérance de vie} - 70) / (90 - 70)$																
% de personnes diplômées dans la population âgée de 15 ans ou plus sortie du système scolaire <sup>(1)</sup>	70 %	100 %	$(\% \text{ de diplômés} - 70) / (100 - 70)$																
Revenu médian des ménages par UC	5 000 €	40 000 €	$(\log(\text{revenus médian des ménages par UC}) - \log(5\,000)) / (\log(40\,000) - \log(5\,000))$																
Publication Apur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Étude</b> : « Des indices de synthèse pour mesurer la situation sociale à Paris » – septembre 2011 <a href="http://www.apur.org/etude/indices-synthese-mesurer-situation-sociale-paris">http://www.apur.org/etude/indices-synthese-mesurer-situation-sociale-paris</a></li> <li>• <b>Note n° 48</b> : « Des indices de synthèse pour mesurer la situation sociale à Paris » – octobre 2011 <a href="http://www.apur.org/note/indices-synthese-mesurer-situation-sociale-paris">http://www.apur.org/note/indices-synthese-mesurer-situation-sociale-paris</a></li> </ul>																		



## INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2, 2006

Cartographie à la commune

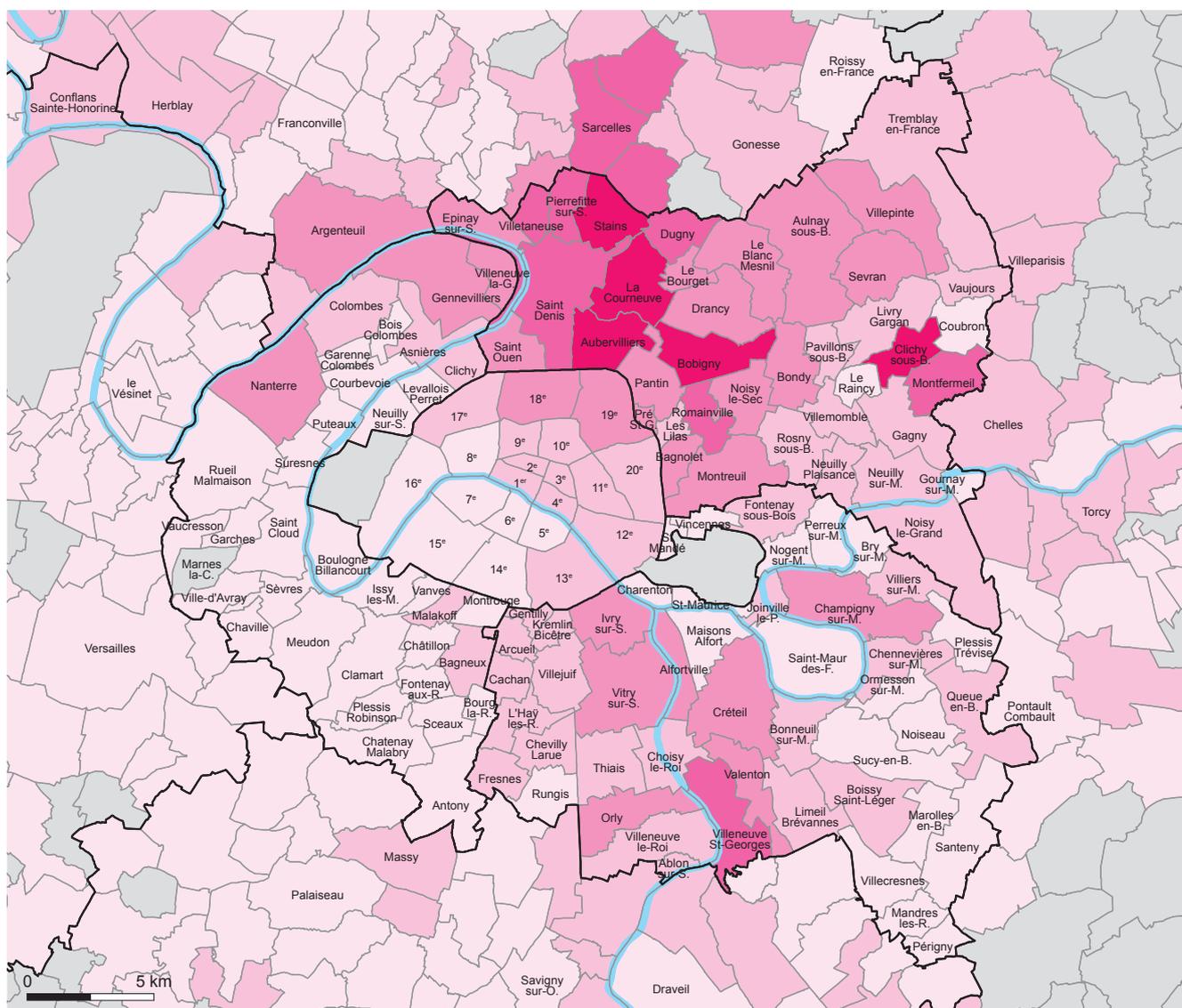


Moyennes (%) : Paris = 0,64 / Hauts-de-Seine = 0,64 / Seine-Saint-Denis = 0,39 / Val-de-Marne = 0,56

Source : exploitation IAU-IDF

## ALLOCATAIRES DU RSA-SOCLE

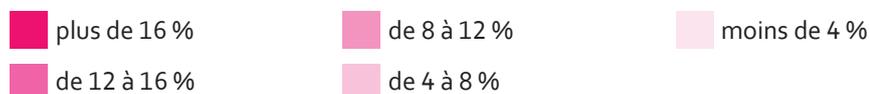
<b>Catégorie</b>	<b>Caractéristiques sociologiques et socio-professionnelles de la population</b>
<b>Présentation</b>	<p>Le Revenu de Solidarité Active est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti.</p> <p>Le RSA-SOCLE est une composante du Revenu de Solidarité Active. Ce revenu s'adresse aux personnes n'ayant aucune activité et donc aucun revenu. Il remplace le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et l'Allocation de Parent Isolé (API) depuis le 1<sup>er</sup> juin 2009. Il permet de subvenir aux besoins des personnes en situation de précarité.</p>
<b>Source</b>	Insee, CNAF
<b>Nom et millésime des données sources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recensement de la Population 2008</li> <li>• CNAF 2010</li> </ul>
<b>Disponibilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recensements 1982, 1990, 1999, 2009</li> <li>• CNAF (Ile-de-France) 2010</li> <li>• CAF (Paris) 2009, 2010, 2011</li> </ul>
<b>Champ géographique</b>	Commune
<b>Étendue</b>	Ile-de-France
<b>Méthodologie Formule de calcul</b>	$\frac{\text{nombre de ménages allocataires du RSA-Socle}}{\text{total de ménages}} \times 100$
<b>Publication Apur</b>	<b>Présentation:</b> « La politique de la ville à l'échelle de la métropole parisienne. Questions dans le cadre de la concertation nationale » – 13 novembre 2012



## ALLOCATAIRES DU RSA-SOCLE, 2010

Cartographie à la commune

Part des ménages allocataires du Revenu de Solidarité Active-Socle dans le total des ménages



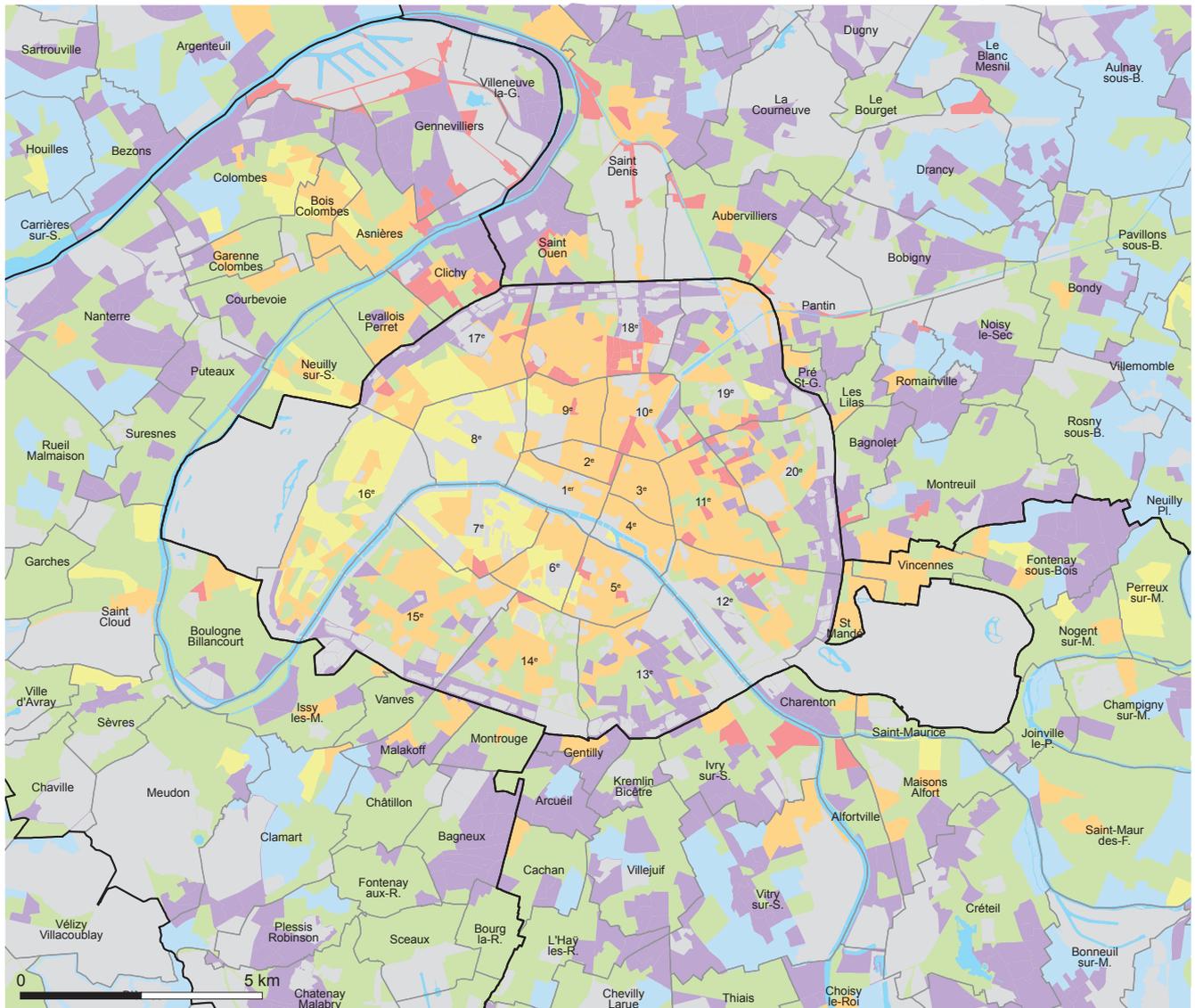
Les communes ayant moins de 100 allocataires apparaissent en gris

Moyennes (%) : Paris = 5,3 / Hauts-de-Seine = 4 / Seine-Saint-Denis = 11 / Val-de-Marne = 6,1  
Paris + petite couronne = 6,2 / grande couronne = 4,6 / Ile-de-France = 5,7

Sources : recensement de la population (Insee), 2008 / CNAF, 2010

## TYPOLOGIE DE L'HABITAT

<b>Catégorie</b>	<b>Logements - hébergements</b>
<b>Présentation</b>	<p>Cette typologie cherche à caractériser l'habitat en fonction des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• habitat individuel ou collectif ;</li> <li>• logement HLM ou non ;</li> <li>• habitat privé construit après 1949 ;</li> <li>• confort des logements (nombre de pièces, salle de bain).</li> </ul>
<b>Source</b>	Insee
<b>Nom et millésime des données sources</b>	Recensement de la population 2008
<b>Disponibilité</b>	Recensements 1999, 2008
<b>Champ géographique</b>	Quartier IRIS
<b>Étendue</b>	Ile-de-France
<b>Méthodologie Formule de calcul</b>	<p>Calcul de caractéristiques dominantes par rapport au nombre total de logements.</p> <p>Les caractéristiques de confort sont évaluées uniquement au sein du parc privé ancien.</p>
<b>Publication Apur</b>	Carte de travail



## TYPLOGIE DE L'HABITAT, 2008

Cartographie au quartier IRIS

### Type d'habitat dominant

#### INDIVIDUEL

au moins 50 %  
d'habitat individuel

#### SOCIAL

au moins 40 %  
de logements HLM

#### PRIVÉ RECENT

au moins 50 %  
de logements non HLM  
construits après 1949

#### PRIVÉ ANCIEN

très confortable  
(au moins 20 %  
de 5 pièces ou +)

confortable

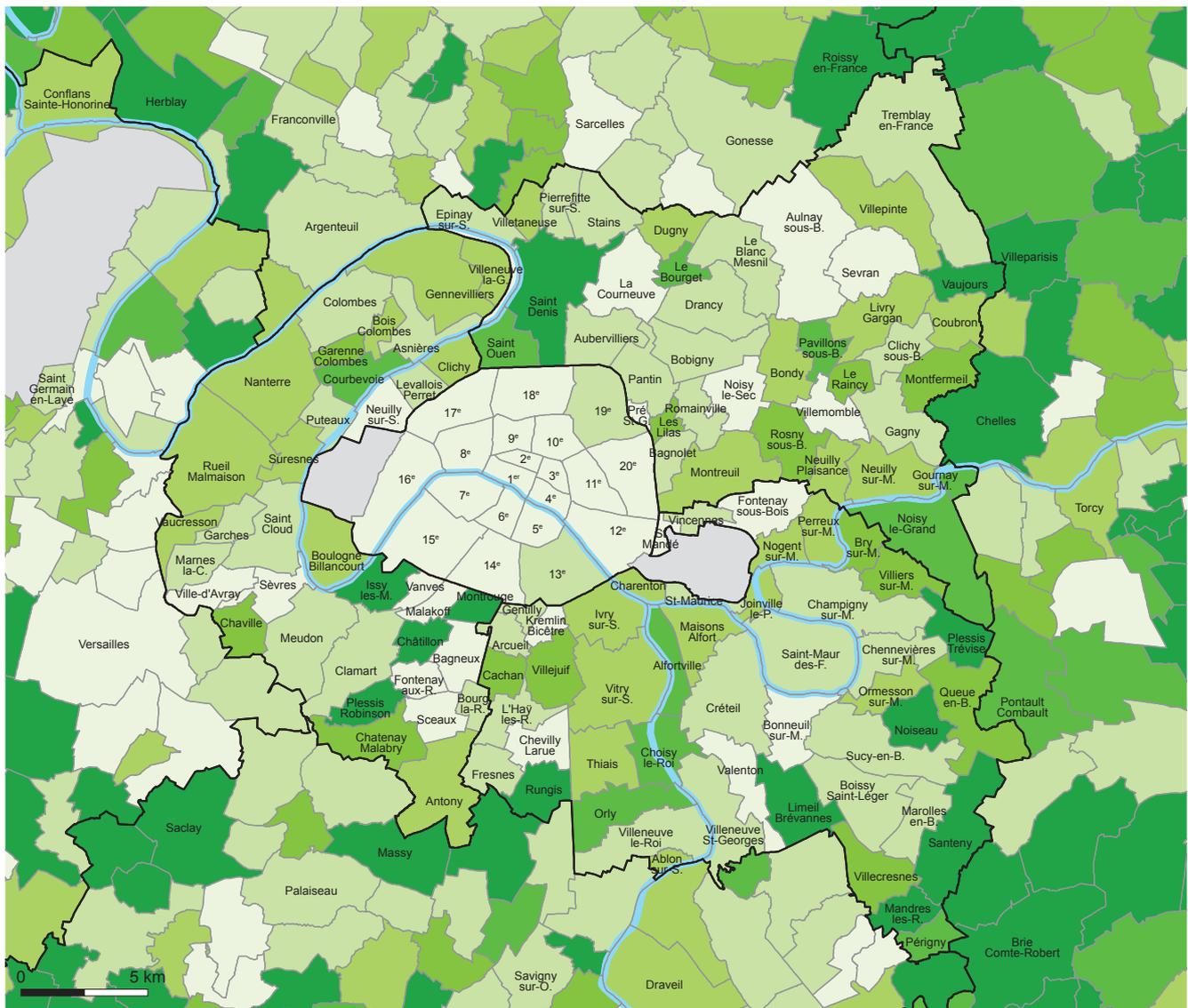
confort insuffisant  
(au moins 15 %  
de logements sans salle  
de bain dédiée)

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris

Source : recensement de la population (Insee), 2008

## CONSTRUCTION DE LOGEMENTS NEUFS

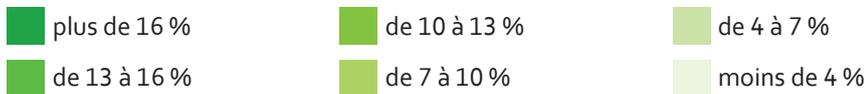
Catégorie	Logements - hébergements
Présentation	Les logements construits entre 1999 et 2008
Source	Insee, Ville de Paris, La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement Ile-de-France
Nom et millésime des données sources	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recensement de la population 1999</li> <li>• GERCO (Ville de Paris) 2008</li> <li>• SITADEL2 (DRIEA Ile-de-France) 2008</li> </ul>
Disponibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• GERCO depuis 2000</li> <li>• SITADEL depuis 2002</li> <li>• SITADEL2 depuis 2009</li> </ul>
Champ géographique	Commune
Étendue	Ile-de-France
Méthodologie Formule de calcul	$\frac{\text{nombre de logements construits entre 1999 et 2008}}{\text{nombre total des logements 1999}} \times 100$
Publication Apur	<p><b>Étude:</b> « Population, logement, emploi - Résultats de l'exploitation globale 2009 et chiffres de population 2010 » – avril 2013  <a href="http://www.apur.org/etude/population-logement-emploi-resultats-exploitation-globale-2009-chiffres-population-2010">http://www.apur.org/etude/population-logement-emploi-resultats-exploitation-globale-2009-chiffres-population-2010</a></p>



## CONSTRUCTION DE LOGEMENTS, 1999-2008

Cartographie à la commune

Part des logements construits entre 1999 et 2008 dans le total des logements

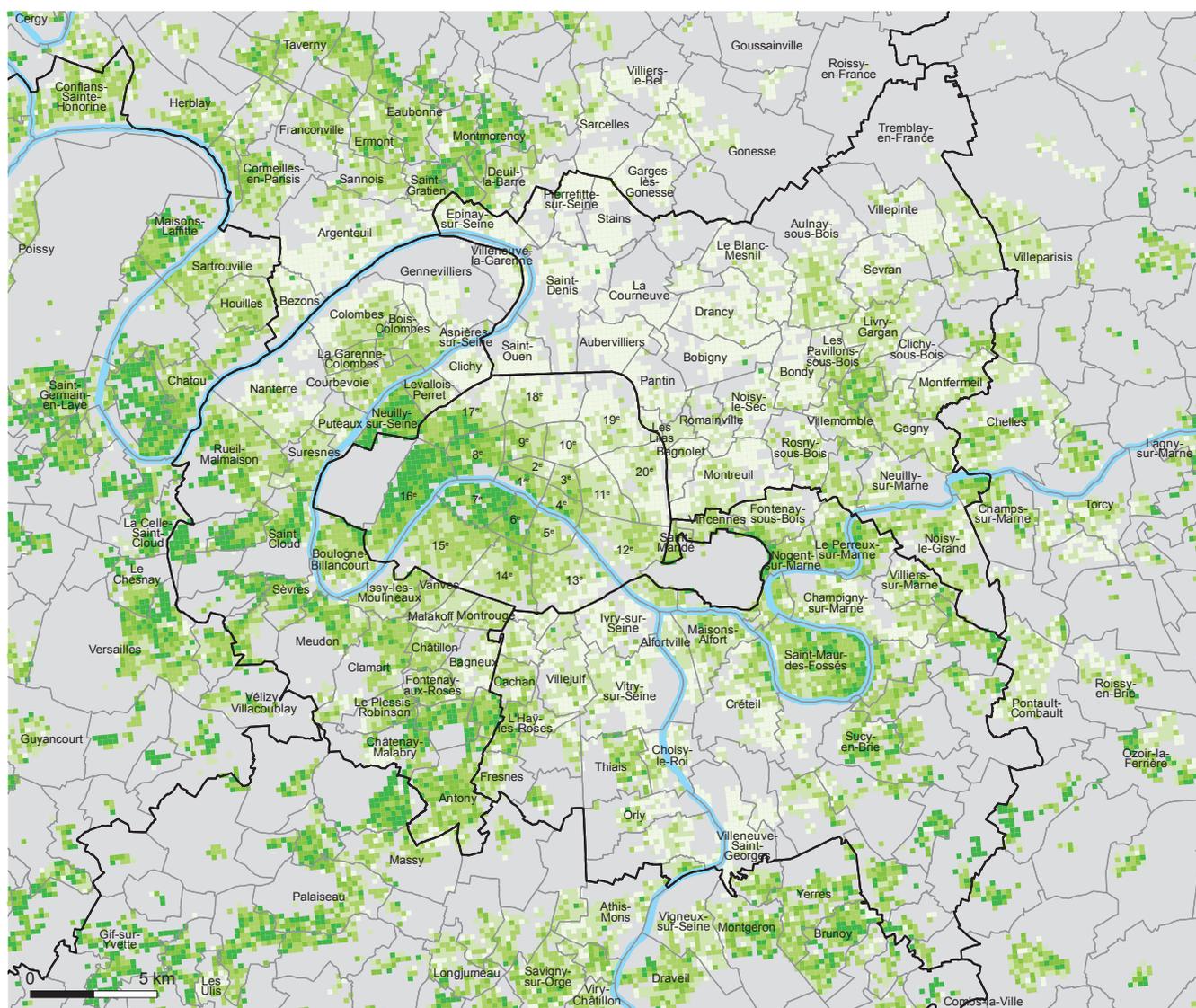


Moyennes (%) : Paris = 2,7 / Hauts-de-Seine = 8,5 / Seine-Saint-Denis = 7,9 / Val-de-Marne = 7,7  
 Paris + petite couronne = 5,8 / grande couronne = 10,2 / Ile-de-France = 7,5

Source : recensement de la population (Insee), 1999 et 2008 / GERCO (Ville de Paris) / SITADEL 2

## SURFACE HABITABLE PAR HABITANT

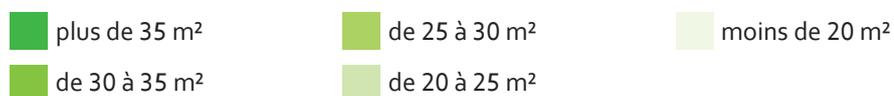
<b>Catégorie</b>	<b>Logements - hébergements</b>
<b>Présentation</b>	La surface habitable comprend la surface totale du logement en dehors de la véranda, y compris les pièces annexes utilisées par le titulaire du logement, en dehors des pièces professionnelles.
<b>Source</b>	Fichier fiscal Insee
<b>Nom et millésime des données sources</b>	Fichier fiscal Insee 2010
<b>Disponibilité</b>	2010
<b>Champ géographique</b>	Carreau
<b>Étendue</b>	Ile-de-France
<b>Méthodologie</b> <b>Formule de calcul</b>	$\frac{\text{surface du logement}}{\text{nombre de personnes du ménage}}$
<b>Publication Apur</b>	Carte de travail



## SURFACE HABITABLE PAR HABITANT, 2010

Cartographie au carreau 200 m x 200 m

### Surface habitable par habitant



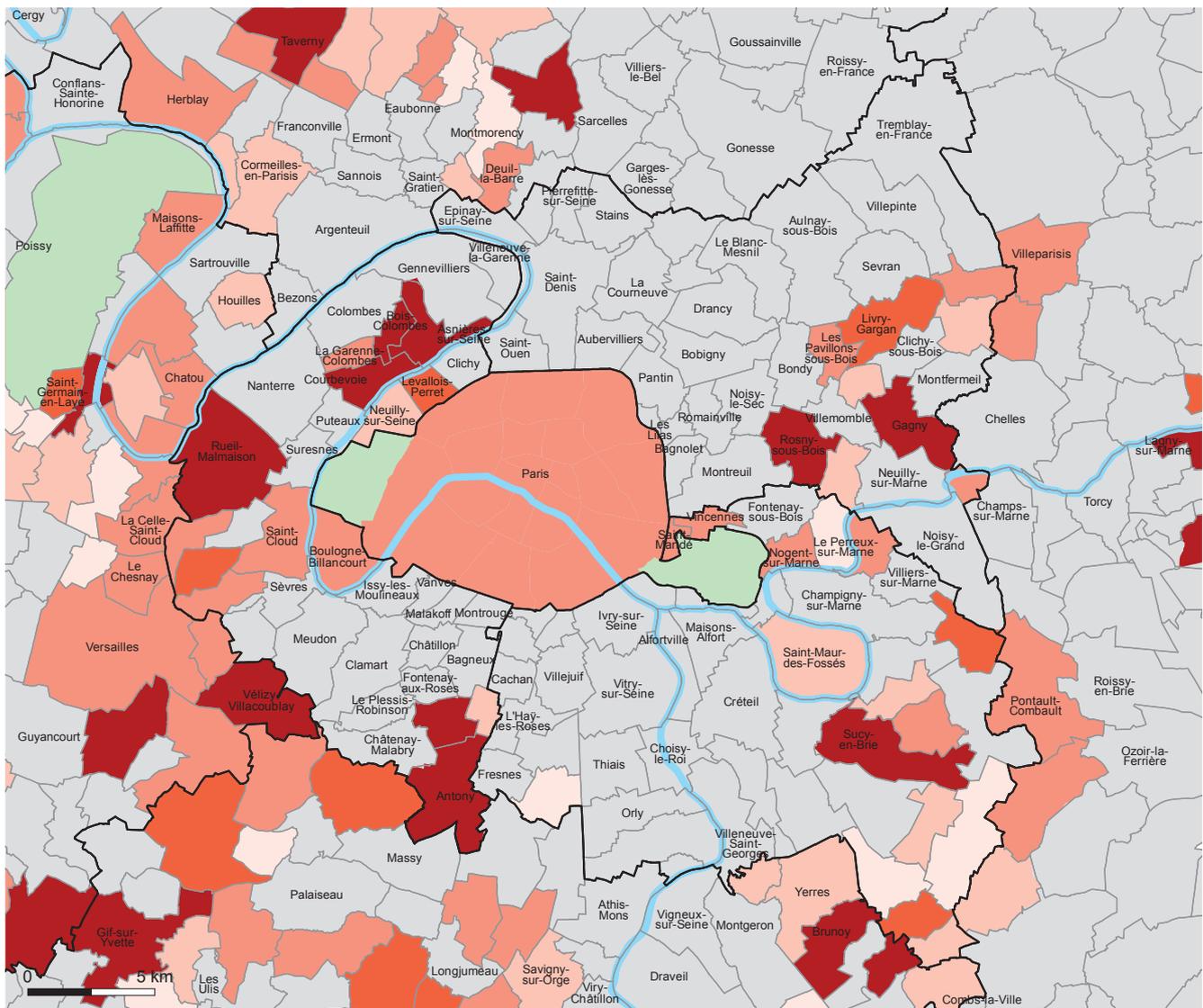
Les carreaux comptant moins de 20 ménages apparaissent en gris

Moyennes (m<sup>2</sup>) : Paris = 24 / Hauts-de-Seine = 24,1 / Seine-Saint-Denis = 18,3 / Val-de-Marne = 22,1  
Paris + petite couronne = 22,3 / grande couronne = 25,4 / Ile-de-France = 23,7

Source : fichier fiscal (Insee), 2010

## LOGEMENTS SRU

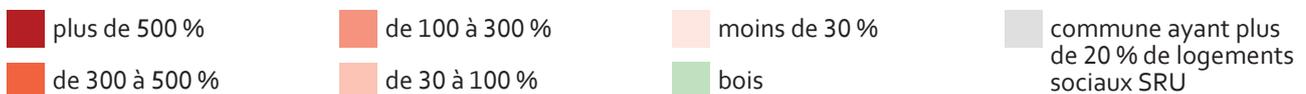
Catégorie	Logements - hébergements
Présentation	<p>Dans les communes concernées par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), décompte des logements sociaux au sens de la loi SRU et taux de logements sociaux au sens de la loi SRU dans le total des résidences principales de la commune.</p> <p>La loi SRU fixe un objectif de 20 % de logements sociaux à atteindre pour l'ensemble des communes concernées en 2020.</p>
Source	DRIHL
Nom et millésime des données sources	Inventaire triennal SRU Ile-de-France 2008-2010
Disponibilité	Inventaire triennal SRU 2001-2004, 2004-2007, 2008-2010
Champ géographique	Commune
Étendue	Ile-de-France
Méthodologie Formule de calcul	$\frac{\text{nombre de logements sociaux SRU réalisés entre 2008 et 2010}}{\text{nombre de logements de l'objectif triennal}} \times 100$
Publication Apur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Étude :</b> « Les évolutions sociales à Paris et dans les trois départements de la petite couronne » - Observatoire Parisien de l'Insertion et de la Lutte contre l'Exclusion – décembre 2012 <a href="http://www.apur.org/etude/evolutions-sociales-paris-trois-departements-petite-couronne">http://www.apur.org/etude/evolutions-sociales-paris-trois-departements-petite-couronne</a></li> <li>• <b>Note n° 50 :</b> « Quelle production de logements en Ile-de-France dans le contexte économique actuel? » – octobre 2011 (Apur et IAU Ile-de-France) <a href="http://www.apur.org/note/production-logements-ile-france-contexte-economique-actuel">http://www.apur.org/note/production-logements-ile-france-contexte-economique-actuel</a></li> </ul>



## TAUX DE RÉALISATION DES OBJECTIFS SRU, 2008-2010

Cartographie à la commune

Rapport entre les logements sociaux SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) réalisés entre 2008 et 2010 et l'objectif triennal

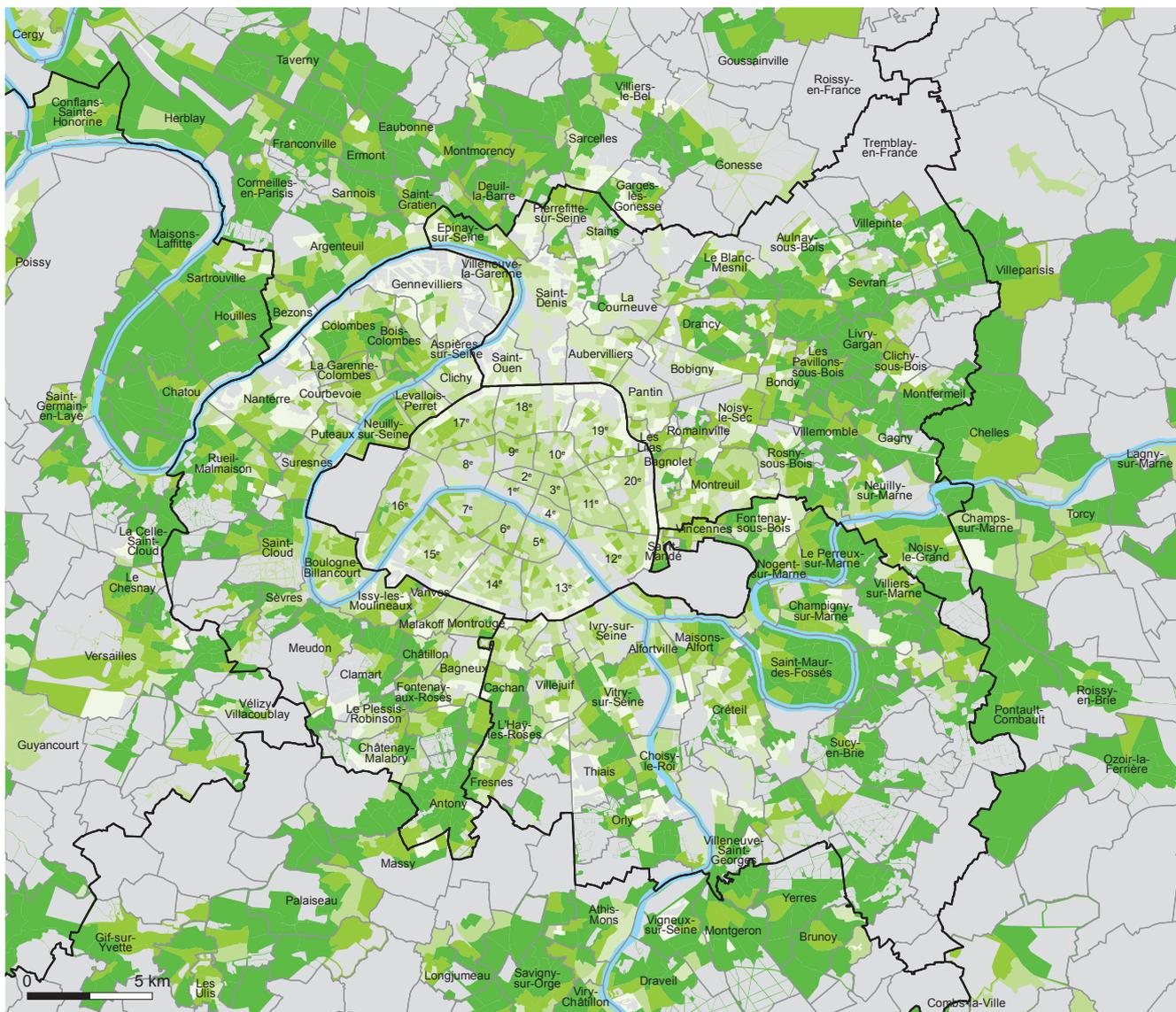


Moyennes (%) : Paris = 140 / Hauts-de-Seine = 259 / Seine-Saint-Denis = 247 / Val-de-Marne = 115  
Paris + petite couronne = 163 / grande couronne = 198 / Ile-de-France = 174

Source : inventaire SRU (DRHIL Ile-de-France), 2008 et 2010

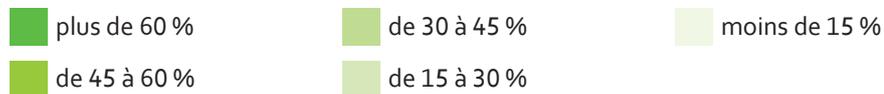
## MÉNAGES PROPRIÉTAIRES

<b>Catégorie</b>	Logements - hébergements
<b>Présentation</b>	Les ménages propriétaires de leur résidence principale
<b>Source</b>	Insee
<b>Nom et millésime des données sources</b>	Recensement de la population 2009
<b>Disponibilité</b>	Recensements 1982, 1990, 1999, 2009
<b>Champ géographique</b>	Quartier IRIS, arrondissement, commune, carreau
<b>Étendue</b>	Ile-de-France
<b>Méthodologie Formule de calcul</b>	$\frac{\text{nombre de ménages propriétaires de leur logement}}{\text{nombre total de ménages}} \times 100$
<b>Publication Apur</b>	Carte de travail



**PROPRIÉTAIRES, 2009**  
Cartographie au quartier IRIS

Part des ménages propriétaires de leur résidence principale dans le total des ménages



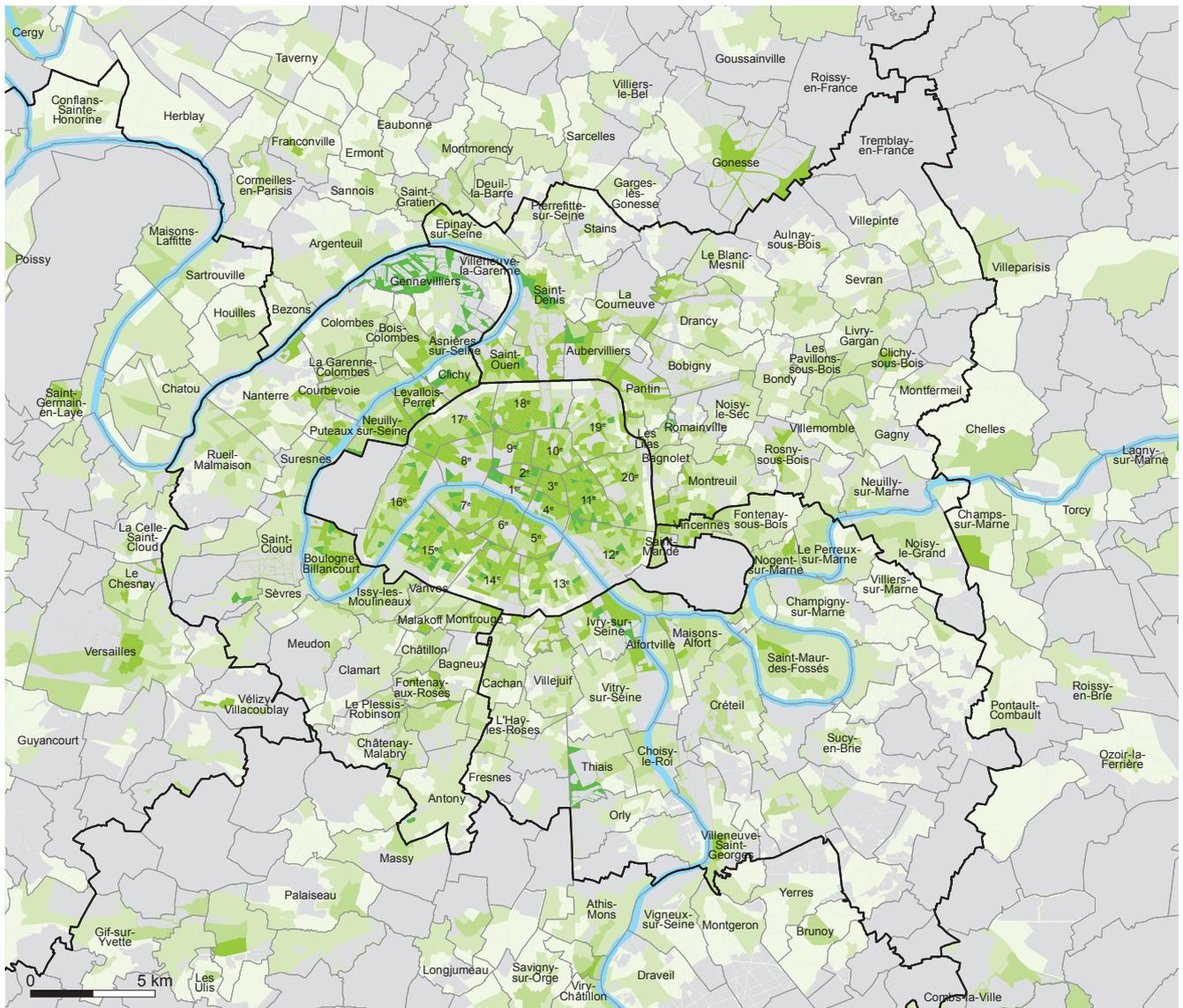
Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris

Moyennes (%) : Paris = 33,1 / Hauts-de-Seine = 42,2 / Seine-Saint-Denis = 40,9 / Val-de-Marne = 45,5  
Paris + petite couronne = 38,9 / grande couronne = 55 / Ile-de-France = 44,3

Source : recensement de la population (Insee), 2009

## MÉNAGES LOCATAIRES DU SECTEUR PRIVÉ

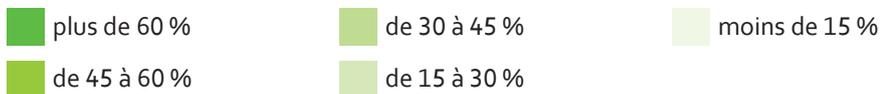
<b>Catégorie</b>	<b>Logements - hébergements</b>
<b>Présentation</b>	Les ménages locataires du secteur privé d'un local loué vide (non HLM)
<b>Source</b>	Insee
<b>Nom et millésime des données sources</b>	Recensement de la population 2009
<b>Disponibilité</b>	Recensements 1982, 1990, 1999, 2009
<b>Champ géographique</b>	Quartier IRIS, arrondissement, commune, carreau
<b>Étendue</b>	Ile-de-France
<b>Méthodologie Formule de calcul</b>	$\frac{\text{nombre de ménages locataires du secteur privé (non HLM)}}{\text{nombre total de ménages}} \times 100$
<b>Publication Apur</b>	Carte de travail



## LOCATAIRES DU SECTEUR PRIVÉ, 2009

Cartographie au quartier IRIS

Part des ménages locataires du secteur privé (non HLM) dans le total des ménages



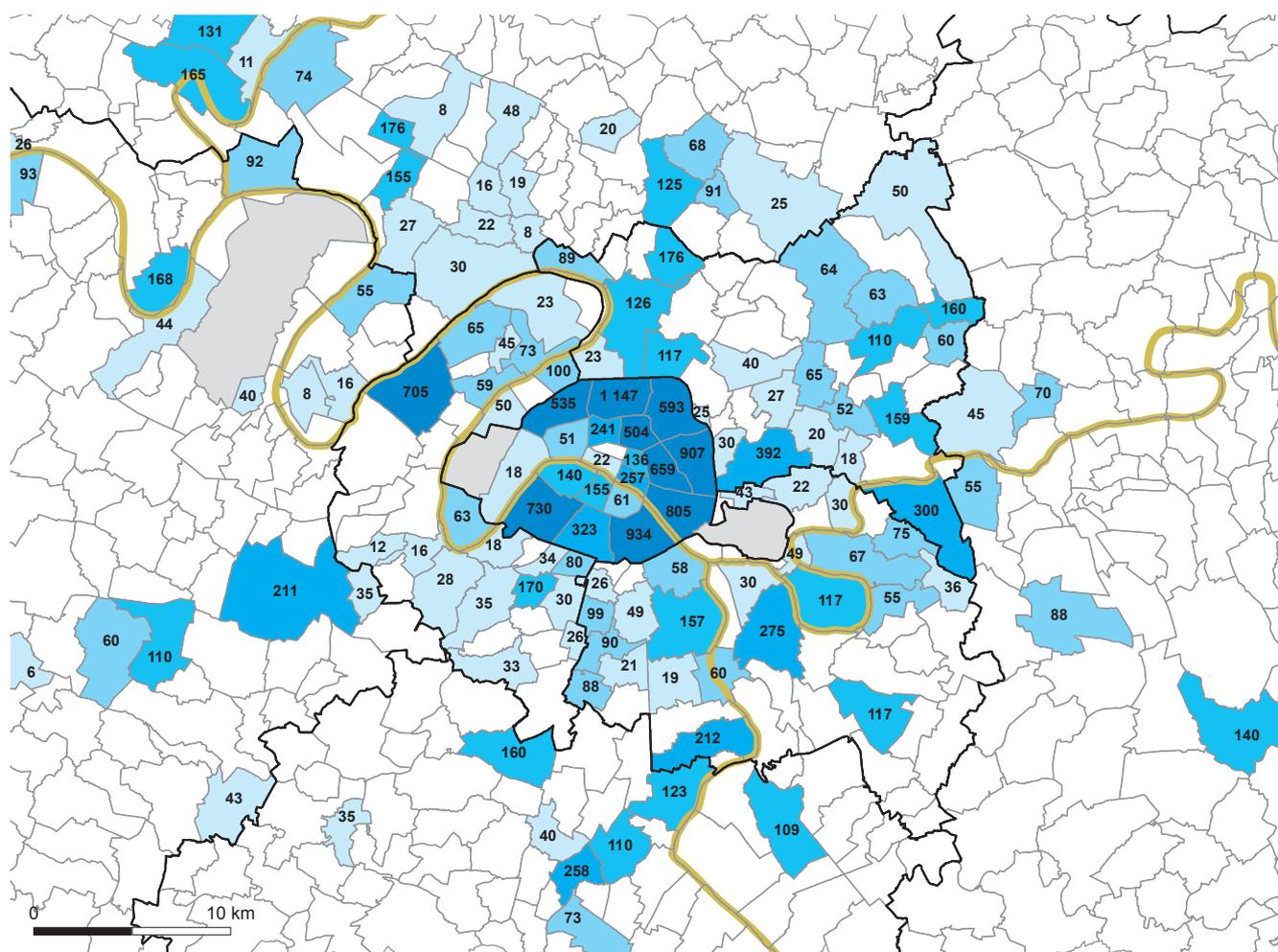
Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris

Moyennes (%) : Paris = 44,4 / Hauts-de-Seine = 30,3 / Seine-Saint-Denis = 24,1 / Val-de-Marne = 24,7  
Paris + petite couronne = 33,6 / grande couronne = 18,7 / Ile-de-France = 28,6

Source : recensement de la population (Insee), 2009

## HÉBERGEMENT D'URGENCE

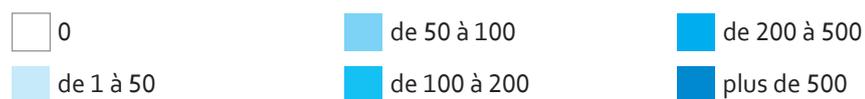
Catégorie	Logements - hébergements
Présentation	Le principe de l'hébergement d'urgence est de fournir un abri immédiat à toute personne en situation de détresse. Cet hébergement est transitoire dans l'attente d'une solution pérenne.
Source	FINESS
Nom et millésime des données sources	FINESS 2012
Disponibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• FINESS 2011, 2012 Ile-de-France</li> <li>• FINESS 2010 Paris</li> </ul>
Champ géographique	Arrondissement, commune
Étendue	Ile-de-France
Méthodologie Formule de calcul	Dénombrement des places d'hébergement d'urgence
Publication Apur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Note n° 59</b> : « Paris et le centre de l'Agglomération Parisienne au cœur de l'hébergement et du logement temporaire » – janvier 2013 <a href="http://www.apur.org/note/paris-centre-agglomeration-parisienne-coeur-hebergement-logement-temporaire">http://www.apur.org/note/paris-centre-agglomeration-parisienne-coeur-hebergement-logement-temporaire</a></li> <li>• <b>Note n° 57</b> : « Atlas de l'agglomération parisienne - Premiers éléments cartographiques » – décembre 2012 <a href="http://www.apur.org/note/atlas-agglomeration-parisienne-premiers-elements-cartographiques">http://www.apur.org/note/atlas-agglomeration-parisienne-premiers-elements-cartographiques</a></li> </ul>



## HÉBERGEMENT D'URGENCE, CADA - CHRS - CHU - CPH

Cartographie à la commune

### Nombre de places



30 = nombre de places

Total : Paris = 8 218 / Hauts-de-Seine = 1 665 / Seine-Saint-Denis = 2 166 / Val-de-Marne = 1 795

Paris + petite couronne = 13 844 / grande couronne = 5 861 / Ile-de-France = 19 705

CADA : Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

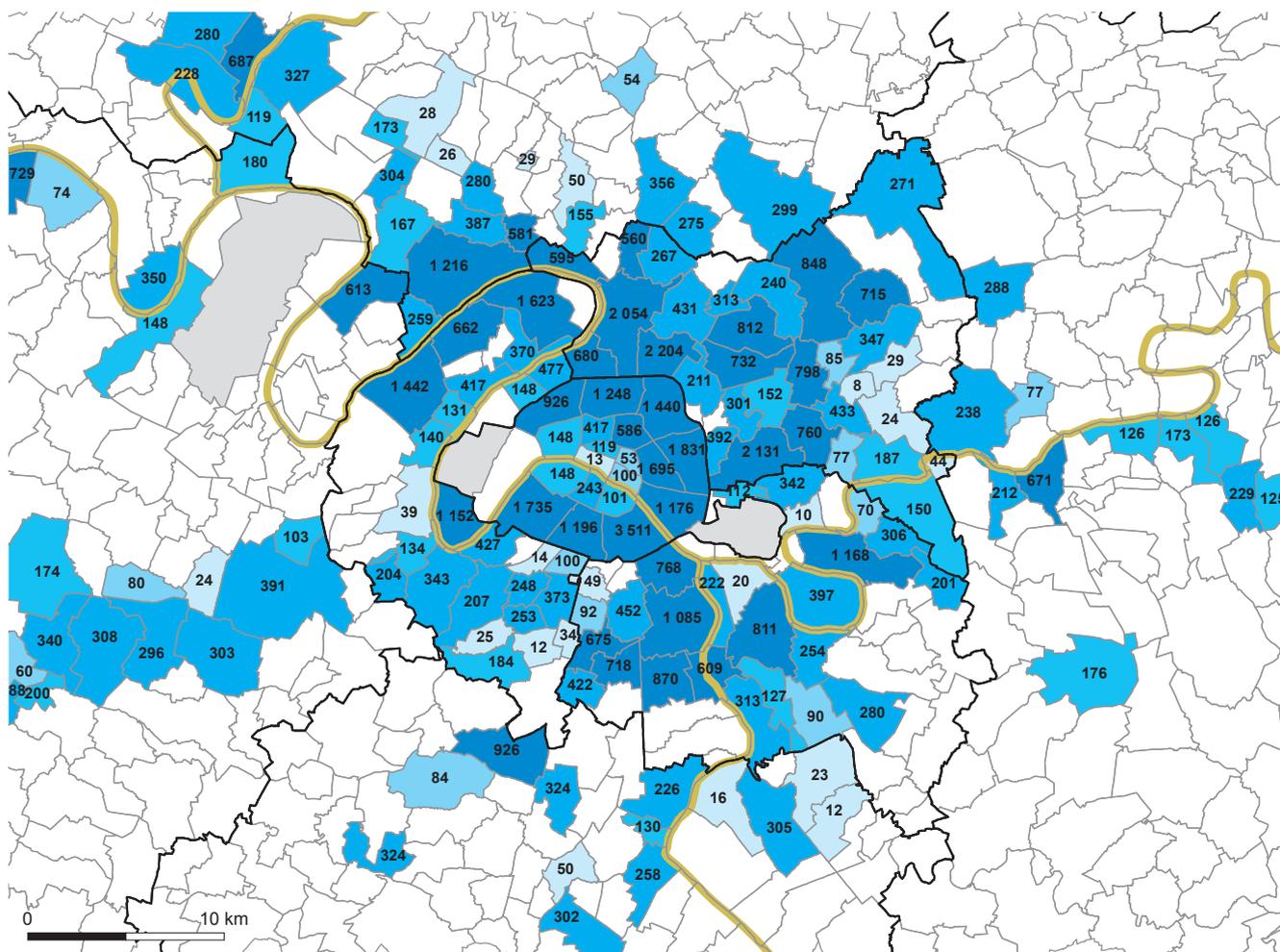
CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

CPH : Centre Provisoire d'Hébergement

Source : FINESS, 2012

## LOGEMENTS TEMPORAIRES

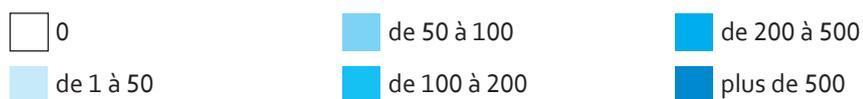
Catégorie	Logements - hébergements
Présentation	L'accueil temporaire recouvre divers dispositifs d'accueil de durée limitée ouvrant sur un processus d'accompagnement vers le logement autonome.
Source	FINESS
Nom et millésime des données sources	FINESS 2012
Disponibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• FINESS 2011, 2012 Ile-de-France</li> <li>• FINESS 2010 Paris</li> </ul>
Champ géographique	Arrondissement, commune
Étendue	Ile-de-France
Méthodologie Formule de calcul	Dénombrement des places en logements temporaires
Publication Apur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Note n° 59</b> « Paris et le centre de l'Agglomération Parisienne au cœur de l'hébergement et du logement temporaire » – janvier 2013 <i><a href="http://www.apur.org/note/paris-centre-agglomeration-parisienne-coeur-hebergement-logement-temporaire">http://www.apur.org/note/paris-centre-agglomeration-parisienne-coeur-hebergement-logement-temporaire</a></i></li> <li>• <b>Note n° 57</b> « Atlas de l'agglomération parisienne - Premiers éléments cartographiques » – décembre 2012 <i><a href="http://www.apur.org/note/atlas-agglomeration-parisienne-premiers-elements-cartographiques">http://www.apur.org/note/atlas-agglomeration-parisienne-premiers-elements-cartographiques</a></i></li> </ul>



## LOGEMENTS TEMPORAIRES, FJT - FTM - MR - RS

Cartographie à la commune

Nombre de places



30 = nombre de places

Total : Paris = 16 686 / Hauts-de-Seine = 9 159 / Seine-Saint-Denis = 16 851 / Val-de-Marne = 10 463

Paris + petite couronne = 53 159 / grande couronne = 22 788 / Ile-de-France = 75 947

FJT : Foyer Jeunes Travailleurs

FTM : Foyer Travailleur Migrant

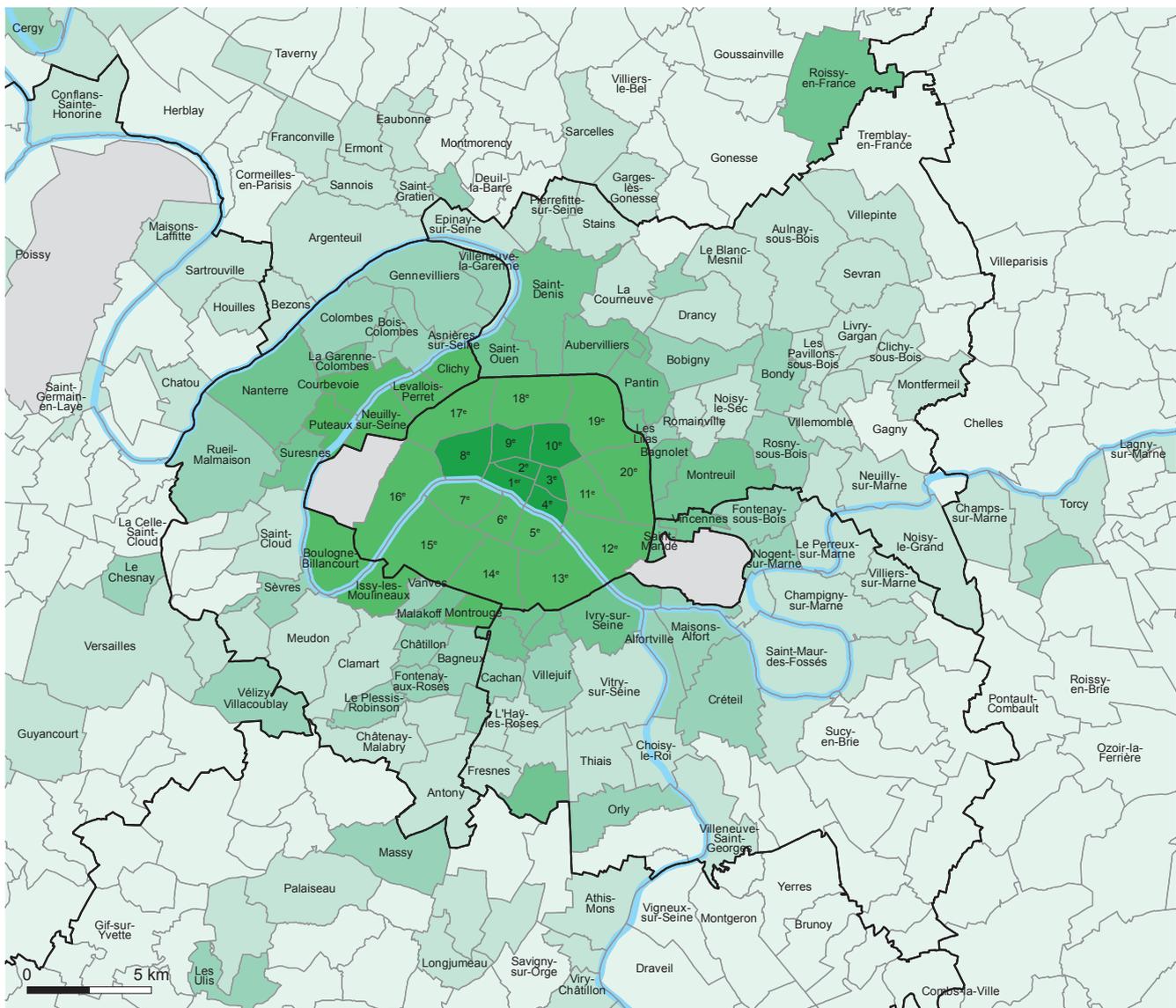
MR : Maison Relais

RS : Résidence Sociale

Source : FINESS, 2012

## DENSITÉ D'EMPLOI

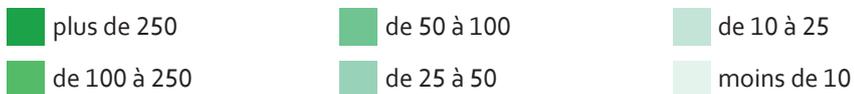
Catégorie	Environnement économique
Présentation	La densité de l'emploi mesure l'importance des emplois sur le territoire et leur concentration.
Source	Insee
Nom et millésime des données sources	Recensement de la population 2009
Disponibilité	Recensements 1982, 1990, 1999, 2009
Champ géographique	Commune
Étendue	Ile-de-France
Méthodologie Formule de calcul	$\frac{\text{nombre d'emplois au lieu de travail}}{\text{hectares}}$
Publication Apur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Note n° 57</b> : « Atlas de l'agglomération parisienne - Premiers éléments cartographiques » – décembre 2012 <a href="http://www.apur.org/note/atlas-agglomeration-parisienne-premiers-elements-cartographiques">http://www.apur.org/note/atlas-agglomeration-parisienne-premiers-elements-cartographiques</a></li> <li>• <b>Étude</b> : « Les évolutions sociales à Paris et dans les trois départements de la petite couronne » - Observatoire Parisien de l'Insertion et de la Lutte contre l'Exclusion – décembre 2012 <a href="http://www.apur.org/etude/evolutions-sociales-paris-trois-departements-petite-couronne">http://www.apur.org/etude/evolutions-sociales-paris-trois-departements-petite-couronne</a></li> </ul>



## DENISTÉ D'EMPLOIS, 2008

Cartographie à la commune

### Nombre d'emplois à l'hectare

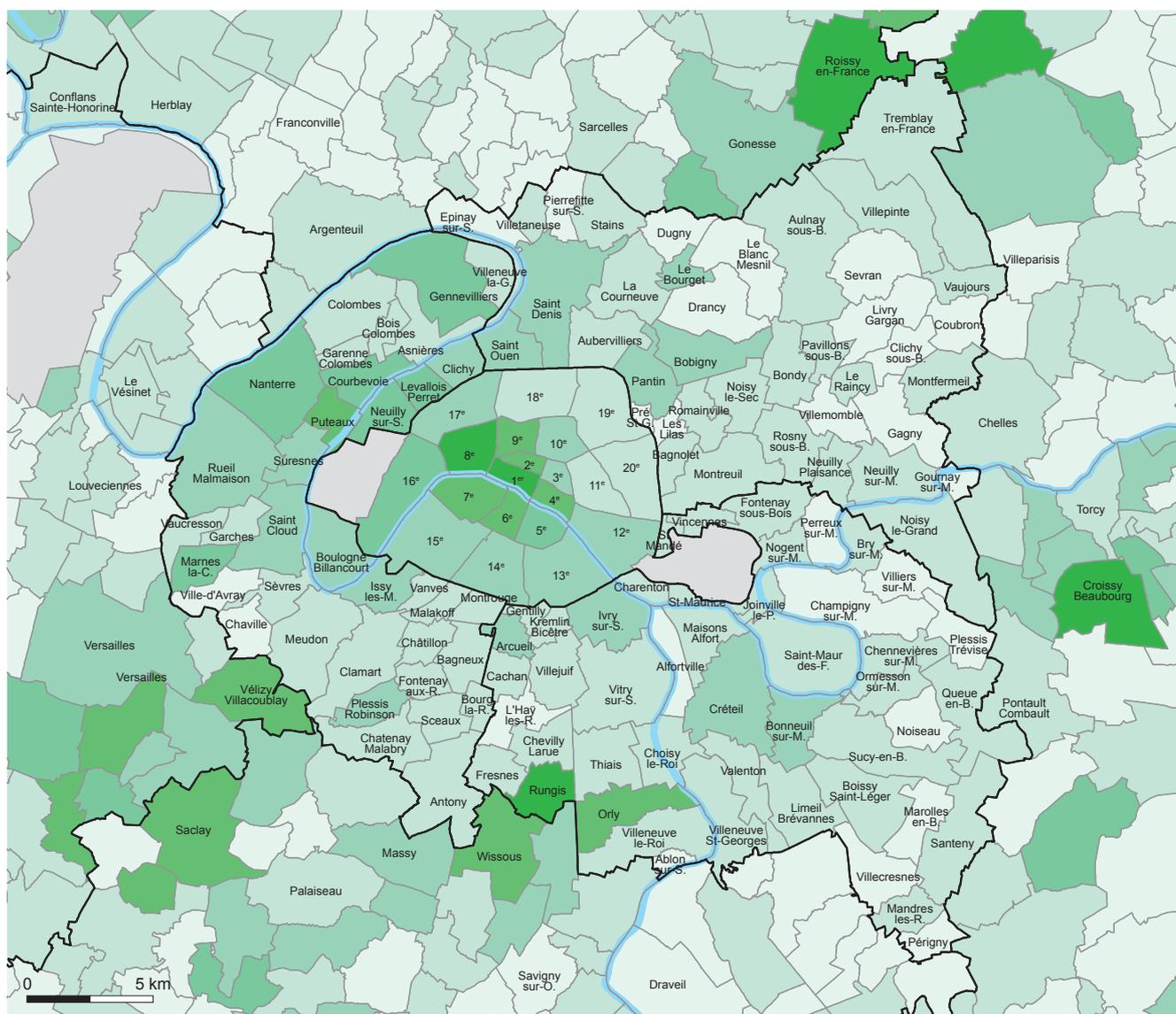


Moyennes : Paris = 204 / Hauts-de-Seine = 53 / Seine-Saint-Denis = 23 / Val-de-Marne = 21  
 Paris + petite couronne = 50 / grande couronne = 2 / Ile-de-France = 5

Source : recensement de la population et exploitation complémentaire (Insee), 2008

## INDICATEUR DE CONCENTRATION D'EMPLOI (OU TAUX D'EMPLOI)

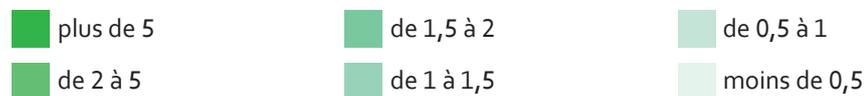
Catégorie	Environnement économique
Présentation	Cet indicateur désigne le rapport entre le nombre d'emplois offerts et les actifs ayant un emploi qui résident sur le même territoire. On mesure ainsi l'attraction par l'emploi qu'un territoire exerce sur les autres.
Source	Insee
Nom et millésime des données sources	Recensement de la population 2008
Disponibilité	Recensements 1982, 1990, 1999, 2009
Champ géographique	Commune
Étendue	Ile-de-France
Méthodologie Formule de calcul	$\frac{\text{nombre d'emplois au lieu de travail}}{\text{nombre d'actifs résidents de 15 ans et plus}}$
Publication Apur	<b>Étude:</b> « Les évolutions sociales à Paris et dans les trois départements de la petite couronne » - Observatoire Parisien de l'Insertion et de la Lutte contre l'Exclusion – décembre 2012 <a href="http://www.apur.org/etude/evolutions-sociales-paris-trois-departements-petite-couronne">http://www.apur.org/etude/evolutions-sociales-paris-trois-departements-petite-couronne</a>



## TAUX D'EMPLOI, 2008

Cartographie à la commune

Nombre d'emplois au lieu de travail par rapport aux actifs résidents de 15 ans et plus

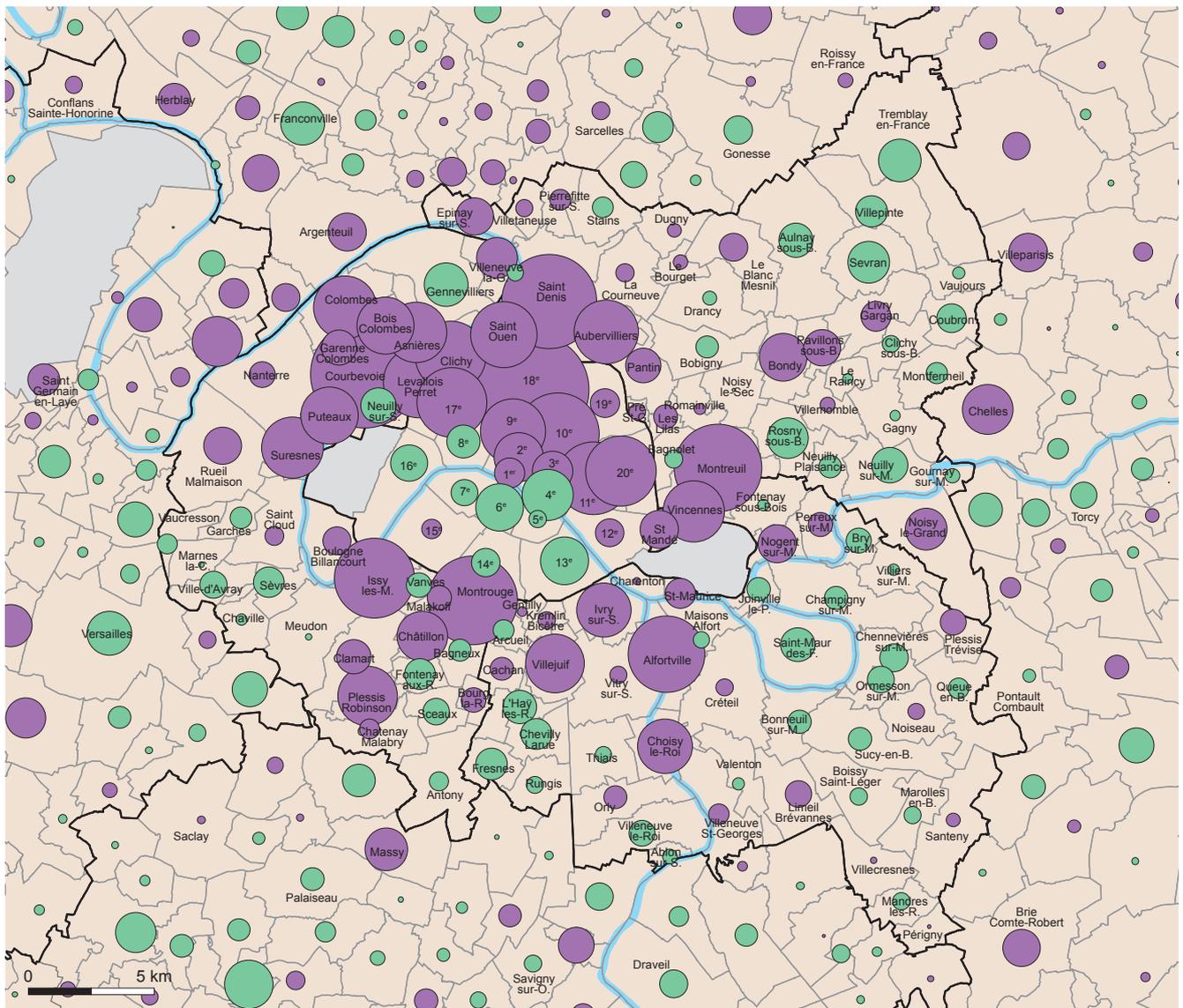


Moyennes : Paris = 1,45 / Hauts-de-Seine = 1,13 / Seine-Saint-Denis = 0,73 / Val-de-Marne = 0,77  
 Paris + petite couronne = 1,09 / grande couronne = 0,73 / Ile-de-France = 0,93

Source : recensement de la population et exploitation principale et complémentaire (Insee), 2008

## ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE

<b>Catégorie</b>	<b>Environnement économique</b>
<b>Présentation</b>	<p>La population active correspond à l'ensemble des personnes en âge de travailler disponibles sur le marché du travail à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi.</p> <p>L'évolution est calculée pour les actifs âgés de 25 à 54 ans parce que dans ces tranches d'âges, les récents changements apportés par l'Insee à la définition de la population active n'ont pas d'effet.</p>
<b>Source</b>	Insee
<b>Nom et millésime des données sources</b>	Recensement de la population 2009
<b>Disponibilité</b>	Recensements 1982, 1990, 1999, 2009
<b>Champ géographique</b>	Commune
<b>Étendue</b>	Ile-de-France
<b>Méthodologie Formule de calcul</b>	$\frac{\text{nombre d'actifs 25-54 ans 2009} - \text{nombre d'actifs 25-54 ans 1999}}{\text{nombre actifs 25-54 ans 1999}} \times 100$
<b>Publication Apur</b>	<b>Étude</b> : « Population active, emploi, chômage. Les ressources humaines d'une capitale économique » – à paraître



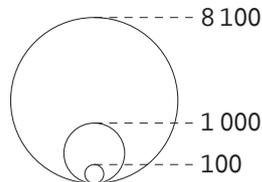
## ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACTIFS ÂGÉS DE 25 À 54 ANS, 1999-2009

Cartographie à la commune

Sens de l'évolution  
entre 1999 et 2009

- hausse
- baisse

Variation du nombre d'actifs  
de 25-54 ans (en + ou -)

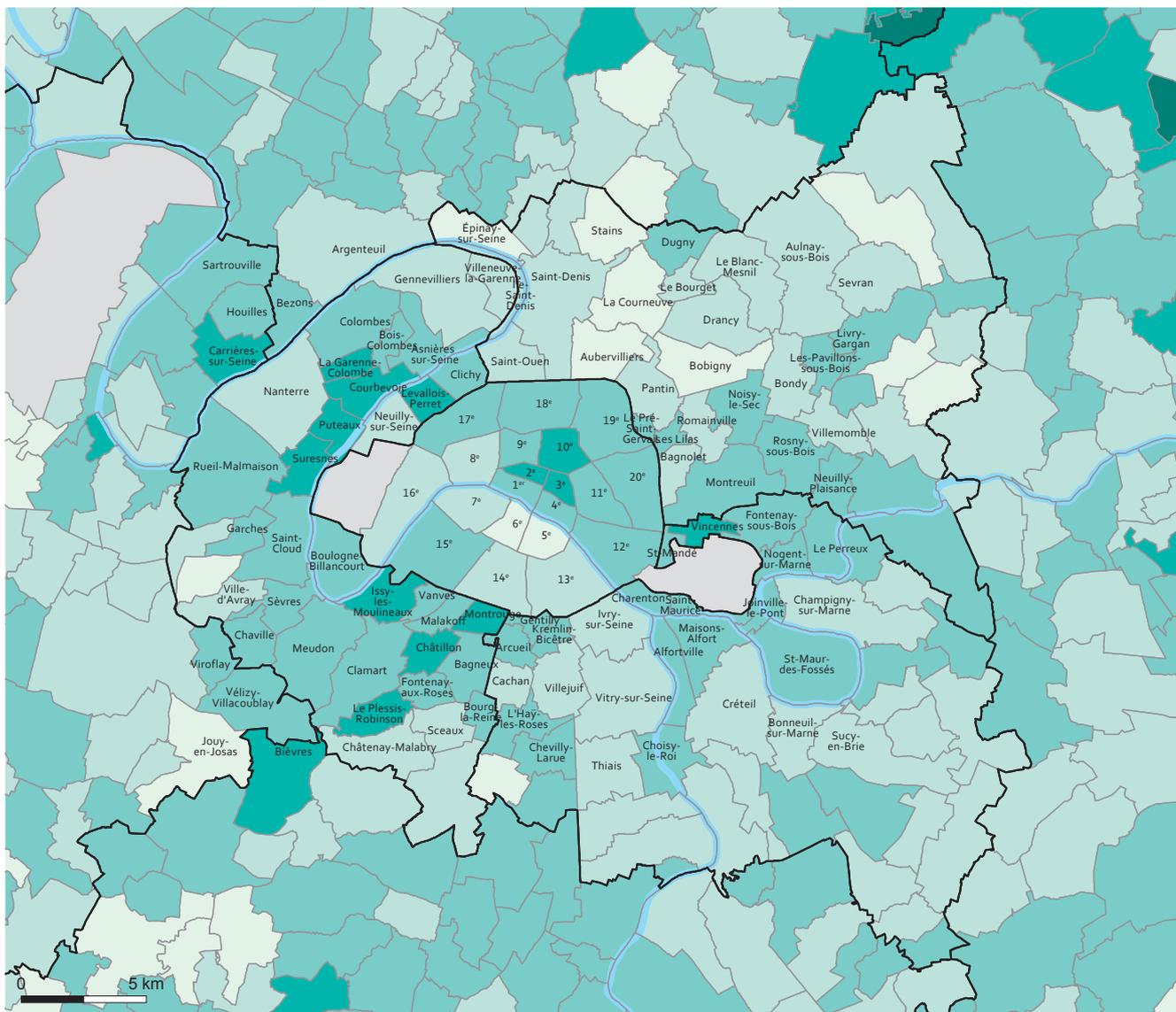


Moyennes : Paris = 22 118 / Hauts-de-Seine = 38 932 / Seine-Saint-Denis = 15 686 / Val-de-Marne = 9 955  
Paris + petite couronne = 86 691 / grande couronne = 17 170 / Ile-de-France = 104 000

Source : recensement de la population (Insee) - 2009

## TAUX D'ACTIVITÉ

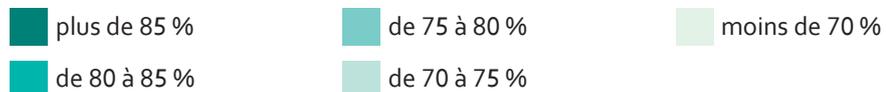
Catégorie	Environnement économique
Présentation	Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population.
Source	Insee
Nom et millésime des données sources	Recensement de la population 2009
Disponibilité	Recensements 1982, 1990, 1999, 2009
Champ géographique	Quartier IRIS, arrondissement, commune
Étendue	Ile-de-France
Méthodologie Formule de calcul	$\frac{\text{nombre d'actifs 15-64 ans}}{\text{population totale des 15-64 ans}} \times 100$
Publication Apur	<b>Étude:</b> « Population active, emploi, chômage. Les ressources humaines d'une capitale économique » – à paraître



## TAUX D'ACTIVITÉ DES 15-64 ANS, 2009

Cartographie à la commune

Part des actifs âgés de 15 à 64 ans dans le total de la population âgée de 15 à 64 ans

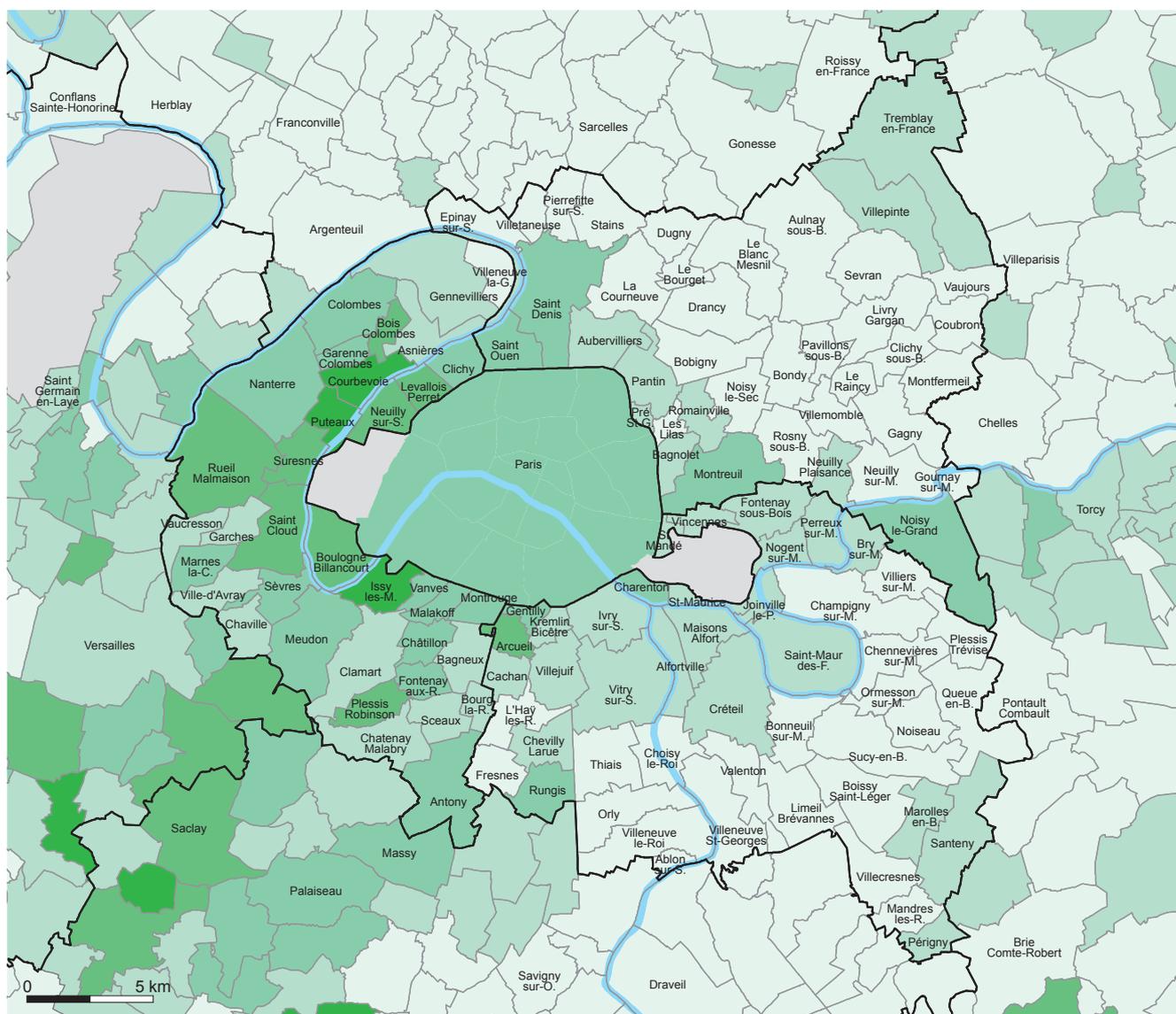


Moyennes (%) : Paris = 76,2 / Hauts-de-Seine = 77,4 / Seine-Saint-Denis = 72,5 / Val-de-Marne = 75,5  
 Paris + petite couronne = 75,5 / grande couronne = 74,7 / Ile-de-France = 75,2

Source : recensement de la population (Insee), 2009

## CADRES DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES

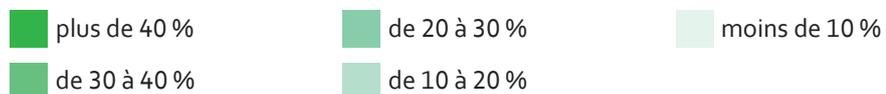
Catégorie	Environnement économique
Présentation	Les emplois de « cadres des fonctions métropolitaines » sont des emplois qualifiés de stratégiques par l’Insee c’est-à-dire liés à la conception-recherche, aux prestations intellectuelles, à la gestion ou à la culture et aux loisirs.
Source	Insee
Nom et millésime des données sources	Recensement de la population 2009
Disponibilité	Recensements 1982, 1990, 1999, 2009
Champ géographique	Commune
Étendue	Ile-de-France
Méthodologie Formule de calcul	$\frac{\text{nombre de cadres des fonctions métropolitaines}}{\text{nombre total d'emplois}} \times 100$
Publication Apur	<b>Étude:</b> « Population active, emploi, chômage. Les ressources humaines d’une capitale économique » – à paraître



## CADRES DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES, 2009

Cartographie à la commune

### Part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi total

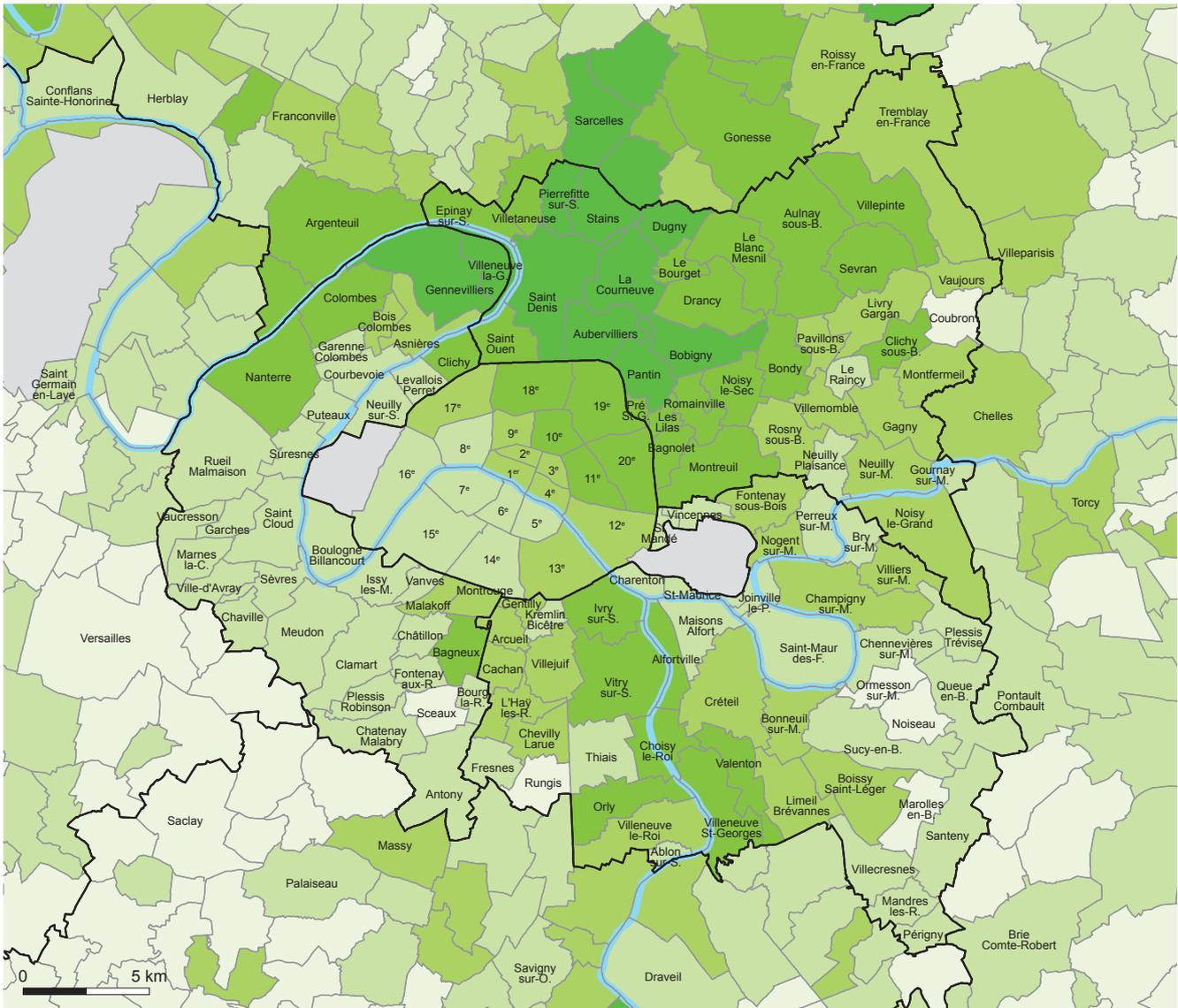


Moyennes (%) : Paris = 23,9 / Hauts-de-Seine = 32 / Seine-Saint-Denis = 13,4 / Val-de-Marne = 13,5  
 Paris + petite couronne = 23 / grande couronne = 12,6 / Ile-de-France = 19,6

Source : recensement de la population (Insee)

## INDICE DE CHÔMAGE

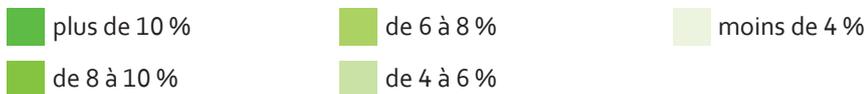
Catégorie	Environnement économique
Présentation	L'indice de chômage c'est le rapport entre les demandeurs d'emploi de catégorie A sur la population en âge de travailler (15-64 ans). Il se différencie du taux de chômage qui est le rapport entre les demandeurs d'emploi sur la population active (15-64 ans).
Source	Insee, Pôle Emploi, DARES
Nom et millésime des données sources	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recensement de la population 2009</li> <li>• Pôle Emploi, DARES 2011</li> </ul>
Disponibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recensement 1982, 1990, 1999, 2009,</li> <li>• Pôle Emploi, DARES 2001-2011 à la commune</li> <li>• Pôle Emploi, DARES 2008-2011 à l'arrondissement</li> </ul>
Champ géographique	Commune
Étendue	Ile-de-France
Méthodologie Formule de calcul	$\frac{\text{nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (15-64 ans)}}{\text{population de 15-64 ans}} \times 100$
Publication Apur	<b>Étude:</b> « Population active, emploi, chômage. Les ressources humaines d'une capitale économique » – à paraître



## INDICE DE CHÔMAGE, 2011

Cartographie à la commune

Part des demandeurs d'emploi de catégorie A dans le total de la population de 15-64 ans

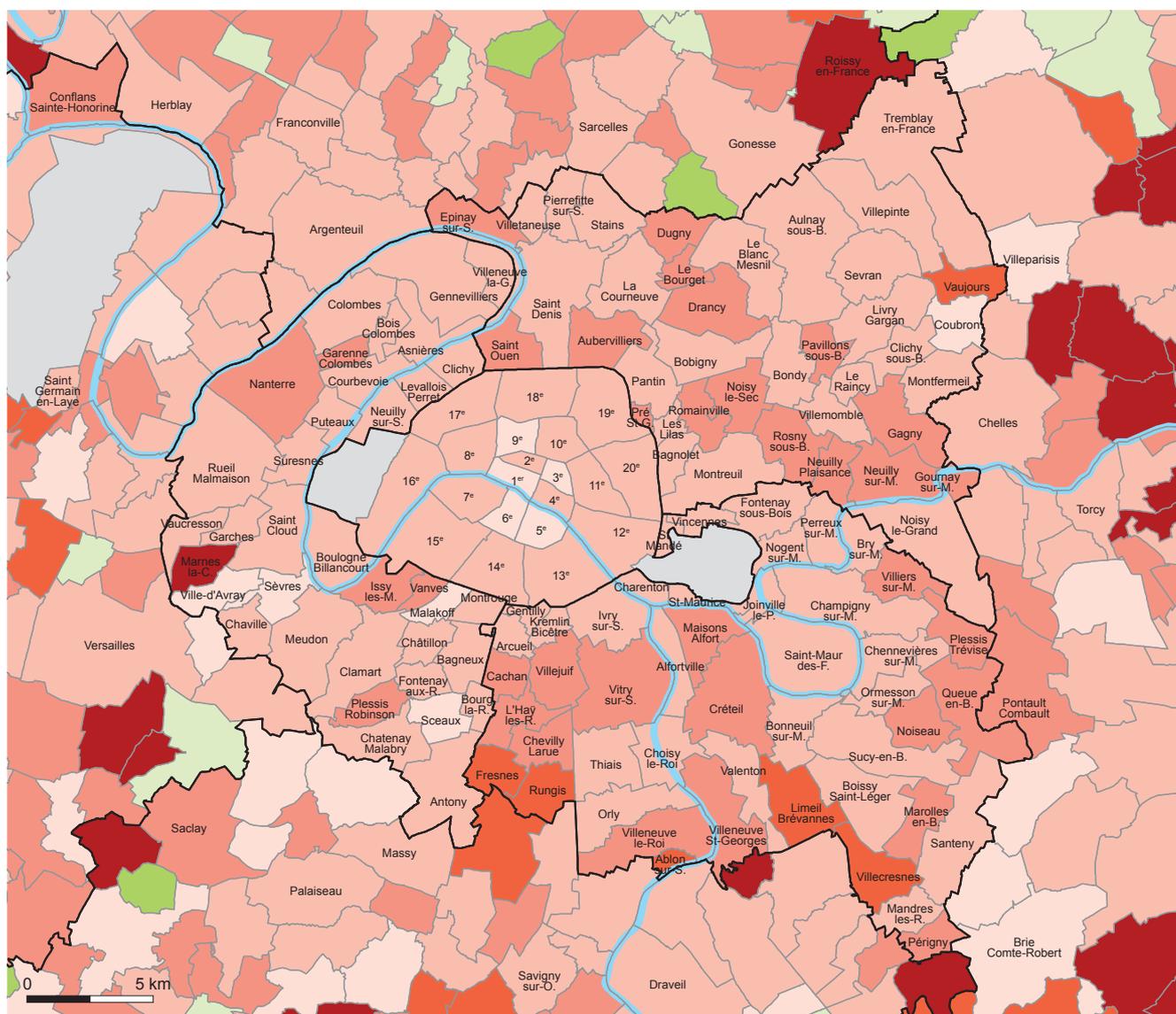


Moyennes (%) : Paris = 7,1 / Hauts-de-Seine = 6,2 / Seine-Saint-Denis = 9 / Val-de-Marne = 6,6  
 Paris + petite couronne = 7,2 / grande couronne = 6 / Ile-de-France = 6,7

Sources : recensement de la population (Insee), 2009 / Pôle Emploi et DARES, 2011

## ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

<b>Catégorie</b>	<b>Environnement économique</b>
<b>Présentation</b>	<p>Les demandeurs d'emploi sont les personnes inscrites à Pôle Emploi. Elles sont enregistrées à Pôle Emploi dans différentes catégories de demandes d'emploi en fonction de leur disponibilité, du type de contrat recherché et de la quotité de temps de travail souhaité.</p> <p>Les demandeurs d'emploi de catégorie A sont ceux qui n'exercent aucune activité, même partielle.</p>
<b>Source</b>	Pôle Emploi, DARES
<b>Nom et millésime des données sources</b>	Pôle Emploi, DARES 2008-2011
<b>Disponibilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pôle Emploi, DARES 2001-2011 à la commune</li> <li>• Pôle Emploi, DARES 2008-2011 à l'arrondissement</li> </ul>
<b>Champ géographique</b>	Commune
<b>Étendue</b>	Ile-de-France
<b>Méthodologie</b> <b>Formule de calcul</b>	$\frac{\text{nombre de demandeurs d'emploi 2011 de catégorie A} - \text{nombre de demandeurs d'emploi 2008 de catégorie A}}{\text{nombre de demandeurs d'emploi 2008}} \times 100$
<b>Publication Apur</b>	<b>Étude:</b> « Population active, emploi, chômage. Les ressources humaines d'une capitale économique » – à paraître



## ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI, 2008-2011

Cartographie à la commune

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A entre 2008 et 2011

### HAUSSE

■ plus de 60 %

■ de 45 à 60 %

■ de 30 à 45 %

■ de 15 à 30 %

■ moins de 15 %

### BAISSE

■ moins de 15 %

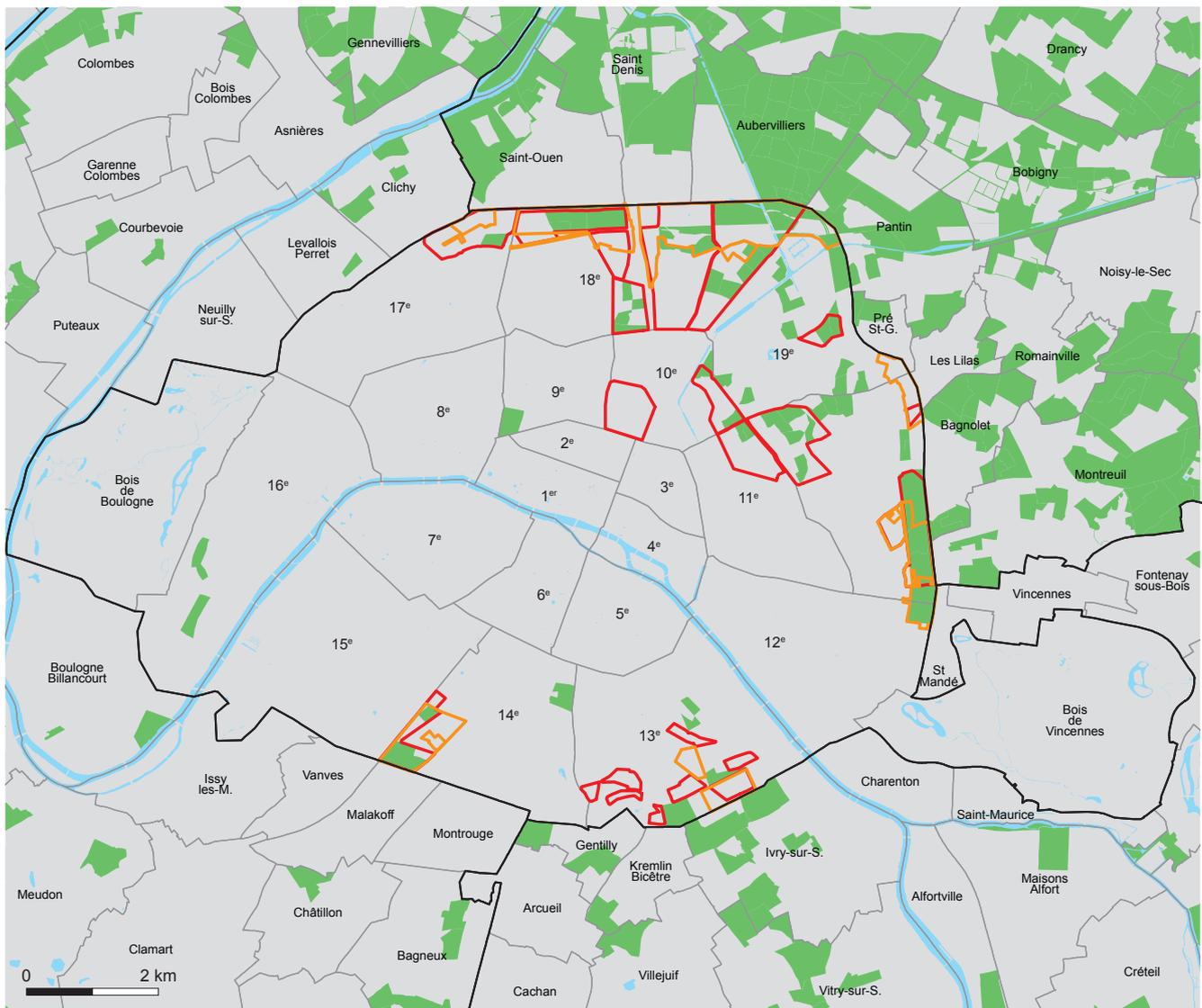
■ plus de 15 %

Moyennes (%) : Paris = 26,1 / Hauts-de-Seine = 30,5 / Seine-Saint-Denis = 34,3 / Val-de-Marne = 36  
Paris + petite couronne = 29,1 / grande couronne = 33,3 / Ile-de-France = 30,8

Sources : Pôle Emploi et DARES, 2008 et 2011

## JEUNES SANS DIPLÔME

<b>Catégorie</b>	<b>Environnement économique</b>
<b>Présentation</b>	On appelle ici « jeunes sans diplôme » les individus âgés de 16 à 25 ans n'ayant aucun diplôme ou un diplôme de niveau BEPC.
<b>Source</b>	Insee
<b>Nom et millésime des données sources</b>	Recensement de la population 2009
<b>Disponibilité</b>	Recensements 1982, 1990, 1999, 2009
<b>Champ géographique</b>	Quartier IRIS
<b>Étendue</b>	Ile-de-France
<b>Méthodologie Formule de calcul</b>	$\frac{\text{nombre de jeunes de 16-25 ans n'ayant aucun diplôme ou un diplôme de niveau BEPC}}{\text{nombre total de jeunes}}$ <p>Seuls les IRIS caractérisés par les taux les plus élevés (dernière classe) sont représentés par des aplats de couleur.</p>
<b>Publication Apur</b>	Carte de travail dans le cadre d'une réflexion sur les futurs contours d'une géographie prioritaire



## JEUNES SANS DIPLÔME, 2009

Cartographie au quartier IRIS

Part des 16-25 ans n'ayant aucun diplôme ou un diplôme de niveau BEPC dans le total des jeunes

plus de 35 %

Moyennes (%) : Paris = 17 / Ile-de-France = 24,7

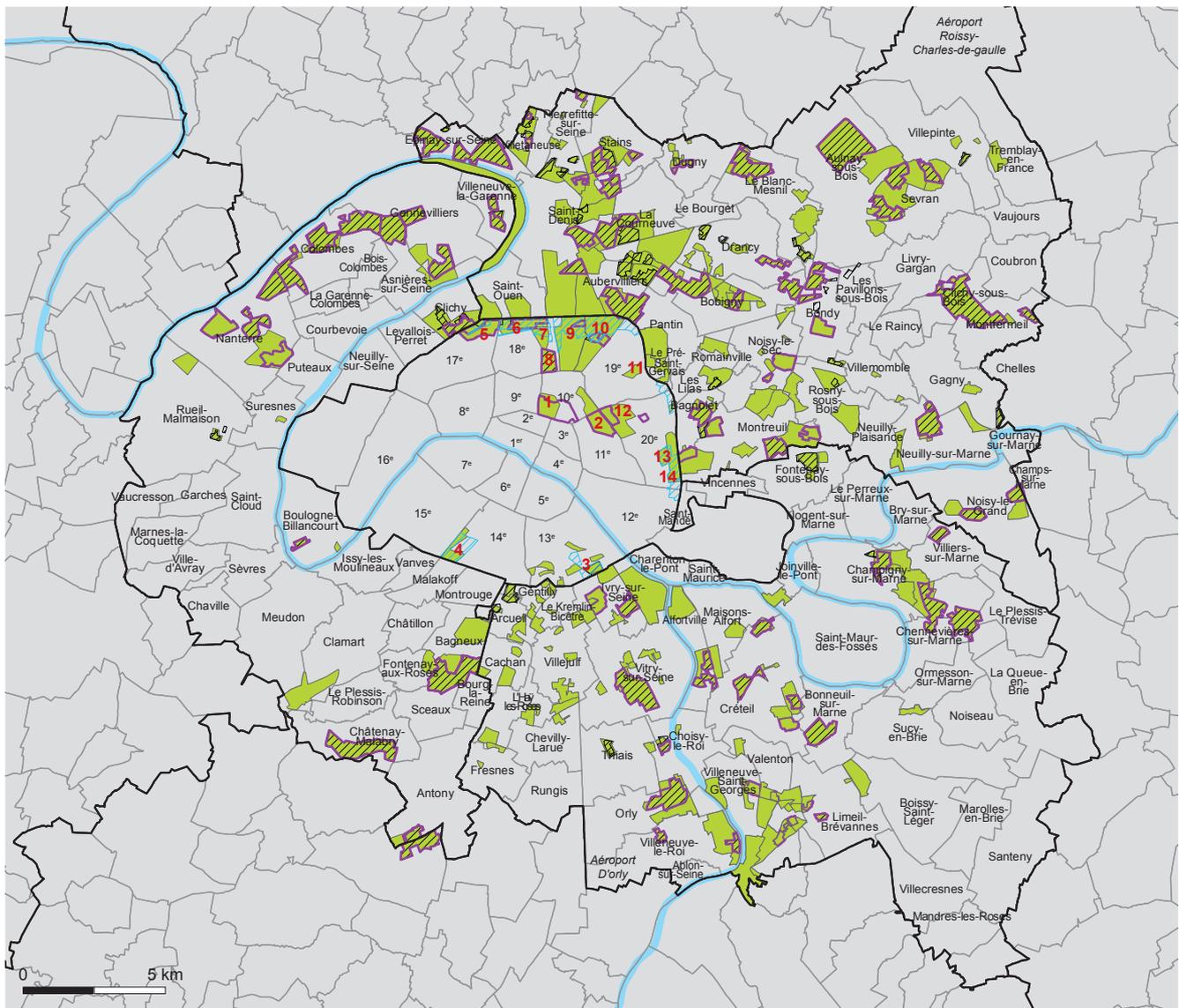
périmètre CUCS       périmètre GPRU

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris

Source : recensement de la population (Insee), 2009

## TERRITOIRES D'INTERVENTION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Catégorie	Politique urbaine
Présentation	La politique de la Ville consiste à définir une politique de développement social et urbain pour lutter contre le processus de dévalorisation de certains quartiers et d'exclusion des populations qui y résident.
Source	Comité interministériel des villes, Apur
Nom et millésime des données sources	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CIV 2007</li> <li>• Apur 2007</li> </ul>
Disponibilité	2007
Champ géographique	Périmètres infra communaux
Étendue	Paris, petite couronne
Méthodologie Formule de calcul	Localisations des périmètres
Publication Apur	<b>Présentation</b> : « La politique de la ville à l'échelle de la métropole parisienne. Questions dans le cadre de la concertation nationale » — 13 novembre 2012



## TERRITOIRES D'INTERVENTION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Cartographie des périmètres infra communaux

- Périmètres des quartiers prioritaires des CUCS (Contrats urbains de cohésion sociale)
- Périmètres des ZUS (Zones urbaines sensibles)
- Périmètres du programme national pour la rénovation urbaine (ANRU)
- Périmètres du grand projet de renouvellement urbain (GPRU)

Nom des quartiers prioritaires parisiens

- 1** : Les Portes
- 2** : Fontaine-au-Roi
- 3** : Sud 13<sup>e</sup>
- 4** : Porte de Vanves
- 5** : Porte de Clichy / Porte de Saint-Ouen
- 6** : Porte Montmartre / Porte de lignancourt/ Moskowa
- 7** : Amiraux-Simplon
- 8** : La Goutte d'Or
- 9** : La Chapelle
- 10** : Flandre
- 11** : Danube / Solidarité
- 12** : Belleville / Amandiers
- 13** : Saint-Blaise
- 14** : Porte de Montreuil / Python / Duvernois / Fougères

Sources : Apur / SG-CIV

## SIGLES ET DÉFINITIONS

<b>CADA</b>	Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile
<b>Carroyage</b>	<p>Un carroyage est un découpage de l'espace géographique en mailles régulières de forme carrée et de taille fixe.</p> <p>Les données sont localisées par les coordonnées géographiques de l'adresse et reportées sur un carreau de 200 m par 200 m. Les informations ne portent donc pas sur des zonages habituels prédéfinis (commune, quartier), mais sur un maillage continu du territoire formé de carreaux.</p>
<b>CHRS</b>	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
<b>CHU</b>	Centre d'Hébergement d'Urgence
<b>CIV</b>	<p>Comité Interministériel des Villes</p> <p>C'est l'instance de décision de la politique de la ville. Il réunit, sous l'autorité du premier ministre ou du ministre en charge de la ville, tous les ministres concernés par cette politique.</p> <p>Il arrête les orientations, définit les programmes et répartit les moyens. Les décisions qu'il prend sont préparées par le Secrétariat général du CIV.</p> <p>Au niveau national, ces décisions sont formalisées par l'élaboration de textes d'application entre le Secrétariat général du CIV et les administrations centrales concernées, et par la définition de modalités de suivi.</p>
<b>CNAF</b>	La Caisse Nationale des Allocations Familiales
<b>CPH</b>	Centre Provisoire d'Hébergement
<b>CUCS</b>	Contrats Urbains de Cohésion Sociale
<b>DARES</b>	Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques
<b>Demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C</b>	<p>Les données relatives aux demandeurs d'emploi sont issues des fichiers administratifs de gestion de Pôle Emploi. La répartition entre les diverses catégories A, B ou C s'effectue sur la base de règles juridiques portant notamment sur l'obligation de faire des actes positifs de recherche d'emploi et d'être immédiatement disponible.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;</li> <li>• Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois) ;</li> <li>• Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois).</li> </ul>

## SIGLES ET DÉFINITIONS

<b>DGFIP</b>	Direction Générale des Finances Publiques
<b>DRIEA</b>	La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement Ile-de-France
<b>DRIHL</b>	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement
<b>FINESS</b>	Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux Fichier géré par l'État et qui permet de connaître les établissements et services relevant de l'action sanitaire sociale.
<b>FJT</b>	Foyer Jeunes Travailleurs
<b>FTM</b>	Foyer Travailleurs Migrants
<b>GERCO</b>	Base de données de suivi de la construction (permis de construire, déclaration préalable, etc.) de la Mairie de Paris (Direction de l'Urbanisme).
<b>GPRU</b>	Grand Projet de Renouvellement Urbain
<b>IDH-2</b>	<p>L'Indice de Développement Humain proposé par les Nations Unies retient trois dimensions considérées indispensables dans tout processus de développement : la capacité de bénéficier d'une vie longue et saine (santé), la capacité d'accéder à l'éducation et aux connaissances (éducation) et la capacité d'accéder aux ressources matérielles indispensables pour atteindre un niveau de vie décent (revenu).</p> <p>Cependant les chiffres sont à interpréter avec prudence, car les modes de calcul de l'IDH sont peu adaptés à une application régionale.</p> <p>C'est pourquoi un nouvel indicateur, l'IDH-2, reprenant les trois dimensions de l'IDH (santé, éducation, niveau de vie) mais avec des indicateurs mieux adaptés a été développé et appliqué à la région Ile-de-France.</p>
<b>INSEE</b>	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
<b>IRIS</b>	<p>Îlots Regroupés pour des Indicateurs Statistiques</p> <p>Il s'agit désormais de l'unité géographique de base utilisée par l'Insee pour les recensements de population.</p> <p>L'IRIS a remplacé l'îlot en 2006. L'IRIS constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales. Il doit respecter des critères géographiques et démographiques.</p> <p>Les communes d'au moins 10 000 habitants et une forte proportion des communes de 5 000 à 10 000 habitants sont découpées en IRIS. On compte à Paris 992 IRIS et 2 749 IRIS pour Paris et la petite couronne.</p>

## SIGLES ET DÉFINITIONS

<b>MR</b>	Maison Relais
<b>Naissance vivante</b>	<p>Toute naissance survenue sur le territoire français fait l'objet d'une déclaration à l'état civil. Cette déclaration doit être faite dans les trois jours suivant l'accouchement, le jour de l'accouchement n'étant pas compté dans ce délai.</p> <p>Depuis mars 1993 l'officier de l'état civil enregistre un acte de naissance si l'enfant a respiré.</p> <p>Dans le cas contraire, il enregistre un acte d'enfant sans vie. L'enregistrement est effectué dans la commune de l'accouchement. Les renseignements sont demandés au déclarant, et chaque fois qu'il est possible, contrôlés d'après le livret de famille.</p>
<b>RS</b>	Résidence Sociale
<b>SITADEL</b>	<p>Système d'Information et de Traitement Automatisé des Données Élémentaires sur les Logements et les locaux.</p> <p>Depuis mars 2009, la nouvelle application SITADEL2 intègre les spécifications mises en place par la réforme du droit des sols, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2007 et restitue des données rétropolées en séries longues depuis 1985.</p>
<b>SRU</b>	Solidarité et Renouvellement Urbain
<b>UC</b>	<p>Unité de Consommation</p> <p>C'est le coefficient de dépense attaché à chacune des personnes d'un ménage. Le nombre d'unités de consommation d'un ménage est calculé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le premier adulte du ménage compte pour 1 unité ;</li> <li>• les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 unité ;</li> <li>• les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3 unité.</li> </ul>



# Catalogue des données socio-économiques de la Métropole Parisienne

## Représentations cartographiques

Une des missions de l'Apur est d'analyser les évolutions sociétales. C'est notamment dans le cadre des Observatoires auxquels l'Atelier est associé que sont menées des réflexions sur la famille, l'habitat, le logement, le développement économique et commercial ou encore l'évolution des quartiers défavorisés, la pauvreté et l'exclusion.

Les études issues de ces travaux ont en commun de reposer sur un socle statistique qui met en évidence l'évolution de certains faits et en donne presque toujours une représentation cartographique.

Les cartes réunies dans cet ouvrage sont de différentes natures, cartes d'analyse ou cartes de synthèse. L'ambition n'est pas de constituer un inventaire exhaustif mais de donner à voir la variété des thèmes et des représentations possibles à partir des études ou des notes récentes de l'Apur. Chaque carte est accompagnée de mentions sur la source, le champ géographique, la disponibilité des données et la méthodologie.